Ville de Limoges 2017

RAPPORT D'ACTIVITES

8 politiques

49 programmes

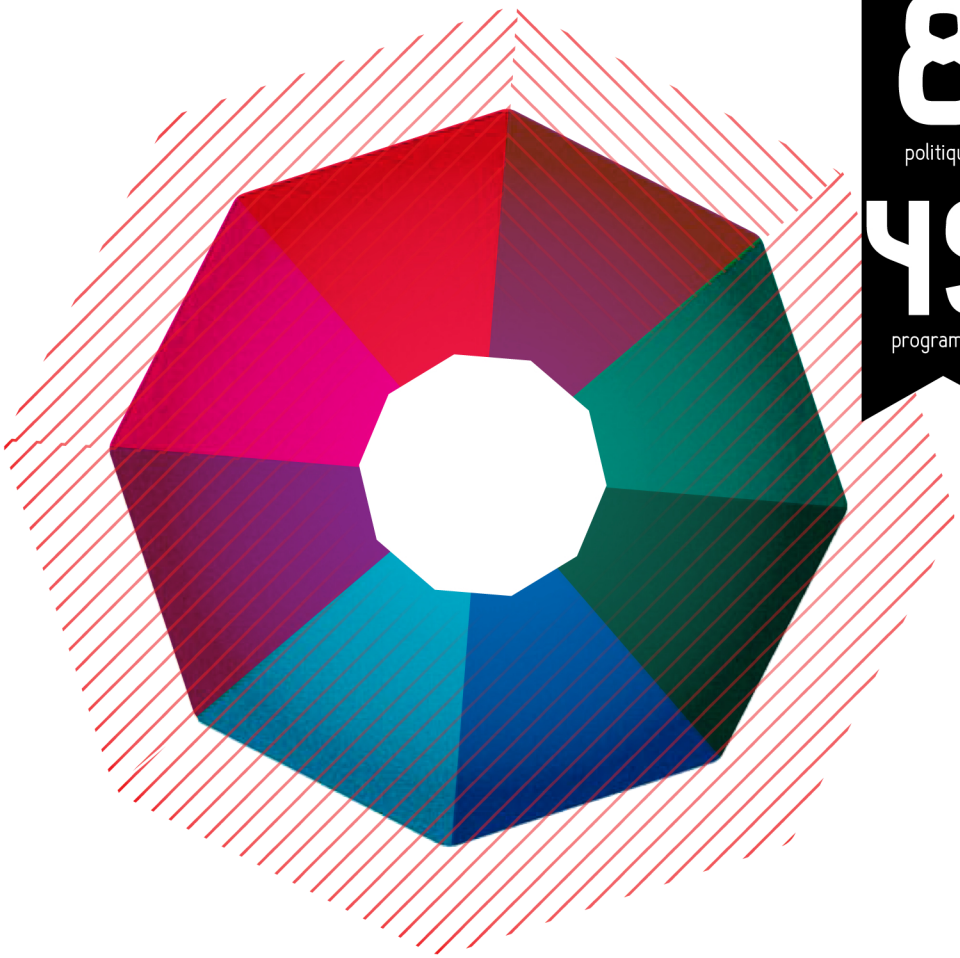

LIMOGES

ARTS DU FEU ET INNOVATION

ÉDITO

Aux termes du Code général des collectivités territoriales, il incombe au maire de chaque commune de présenter un rapport sur l'activité des services municipaux au cours de l'année précédente. Ce document présente les actions entreprises par les services et les événements marquants de l'année écoulée et réaffirme les priorités de la collectivité, illustrant toute la richesse et la diversité des dossiers menés à bien ainsi que les grands projets transversaux.
La nouvelle organisation territoriale de la République qui a fait perdre à Limoges son statut de capitale régionale, a conduit notre Ville a mieux affirmer ses atouts et ses ambitions. Dans un contexte où les réformes statutaires et budgétaires touchent directement les collectivités territoriales notre montée en puissance ne tient qu'à notre propre volontarisme.

En 2017, nous sommes entrés dans une phase de réalisation intensive du programme de mandat articulé selon les grandes orientations que sont la proximité avec les citoyens, l'attractivité du territoire, et la sécurité. Mais aucun de ces objectifs ne peut être atteint sans une modernisation des outils de l'administration et une évolution des pratiques professionnelles. Dans un monde qui évolue sans cesse il nous appartient de faire preuve d'innovation, d'initiative, de réactivité et de pragmatisme.

J'ai le sentiment que l'administration municipale aura répondu aux attentes des habitants. Que ce soit en matière de soutien aux populations fragiles, de livraison de nouveaux équipements, de bon fonctionnement des services publics, de santé, de valorisation du patrimoine ou de renforcement de la démocratie participative, les services et les agents de la collectivité se sont mobilisés pour tenir les engagements de la Municipalité et répondre aux défis qui se présentent à nous. Je les en remercie très sincèrement

Emile Roger LOMBERTIE

pages 06-23

politique 1

7 PROGRAMMES

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

8 Conforter et améliorer les liaisons rapides

10 Valoriser la création arts du feu et promouvoir l'innovation céramique aux niveaux local, national et international

12 Renforcer le potentiel et la réputation de l'Université

13 Ouvrir la ville sur le monde et asseoir notre réputation internationale

15 Attractivité et Rayonnement, « Orienter, organiser et soutenir l'offre commerciale »

18 Valoriser nos patrimoines

21 Mener une politique évènementielle rythmée par des manifestations d'envergure

pages 24-43

politique 2

6 PROGRAMMES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

26 Maîtriser et organiser l'espace public et l'habitat

32 Reconquérir le patrimoine immobilier du centre-ville

34 Mettre à disposition des espaces naturels publics de qualité

38 Contribuer à la sécurité publique

41 Lutter contre les nuisances urbaines

41 Protéger la population et le territoire des risques environnementaux (risques majeurs, naturels et sanitaires)

pages 44-55

politique 3

6 PROGRAMMES

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

46 Accueillir et intégrer les nouveaux résidents

47 Assurer la gestion administrative de l'accueil d'étrangers

48 Faciliter et simplifier l'accès des citoyens aux services et à l'administration municipale

50 Organiser la vie démocratique, assurer l'information et la transparence sur l'action municipale

53 Promouvoir une citoyenneté active

54 Faciliter la vie associative et sociale

pages 56-79

politique 4

8 PROGRAMMES

SERVICES DE PROXIMITÉ

58 Gérer les actes administratifs et de l'identité

60 Favoriser la santé des habitants par des actions collectives

63 Garantir un approvisionnement en eau de bonne qualité et bon marché par une gestion durable et anticipatrice

65 Permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale par un accueil adapté des tout-petits

67 Contribuer à la réussite éducative en milieu scolaire

72 Participer à l'éducation artistique et culturelle

74 Améliorer la vie des seniors, retarder et accompagner la dépendance des personnes âgées

79 Assurer les opérations funéraires

pages 80–91

politique 5

3 PROGRAMMES

OFFRE DE LOISIRS

82 Proposer une offre culturelle à la dimension d'une capitale régionale et favoriser les pratiques artistiques pour tous les publics

86 Assurer les moyens d'exercice des activités sportives et inciter les habitants à la pratique sportive

90 Offrir des possibilités de loisirs et proposer des activités partagées

pages 92–109

politique 6

7 PROGRAMMES

SOLIDARITÉ

94 Contribuer à la découverte des métiers et à l'insertion professionnelle par la mise en situation de travail, particulièrement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi

96 Assurer la solidarité envers les personnes les plus démunies et celles qui souffrent d'un isolement social important

98 Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social

100 Lutter contre la précarité énergétique et soutenir l'amélioration de l'habitat

102 Revaloriser les zones urbaines en difficulté

105 Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers

108 Assurer l'accessibilité des services publics aux handicapés

pages 110–119

politique 7

6 PROGRAMMES

TRANSITION ÉNERGERTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

112 Utiliser des sources d'énergie locales et renouvelables

114 Être économe en énergie

115 Prévenir les impacts du changement climatique et s'y adapter

116 Réduire, traiter et valoriser les déchets

116 Économiser l'eau

119 Sensibiliser les publics au développement durable

pages 120–136

politique 8

6 PROGRAMMES

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

122 Conduire une politique de ressources humaines au service des directions et des agents

125 Assurer une gestion rigoureuse et anticipatrice des finances de la Ville

127 Assurer la gestion des moyens matériels de la collectivité

130 Gérer de façon optimale les flux physiques et électroniques

132 Sécuriser l'action municipale, contrôler son efficacité et garantir sa qualité

134 Communiquer sur l'action municipale

LIMOGES
la capitale
créative
de Nouvelle-Aquitaine
reconnue par l'Unesco
villecreative.limoges.fr
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture
LIMOGES

politique n°1

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique

PROGRAMME 1 — « CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES »

PROGRAMME 2 — « VALORISER LA CRÉATION ARTS DU FEU ET PROMOUVOIR L'INNOVATION CÉRAMIQUE AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL»

PROGRAMME 3 — « RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ »

PROGRAMME 4 — « OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE »

PROGRAMME 5 — « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »

PROGRAMME 6 — « VALORISER NOS PATRIMOINES »

PROGRAMME 7 — « MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE »

PROGRAMME 1

CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES

Contexte et enjeux

Deuxième ville de Nouvelle Aquitaine, la Ville de Limoges occupe une position stratégique au sein du centre-ouest qui la prédispose à jouer un rôle de moteur économique et démographique pour son vaste hinterland. Dans ce contexte, l'accessibilité du/au territoire demeure un enjeu primordial et un facteur d'attractivité. Si la liaison routière nord-sud est optimale grâce à l'A20 en partie gratuite, les liaisons transversales sont à la traîne assurées principalement par la Route Centre Europe Atlantique qui demeure l'un des axes les plus accidentogènes de France. En matière de transports ferroviaires, le service n'a cessé de se détériorer sur l'axe historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse obligeant l'État et son opérateur à initier un plan pluriannuel d'investissement de plus d'1 Md d'euros sur 10 ans afin de remettre l'infrastructure à niveau. En matière d'offre aérienne, l'aéroport Limoges Bellegarde a renoué avec la croissance du nombre de passagers ; toutefois, le trafic s'est amplifié principalement avec les îles britanniques alors que le nombre de passagers sur les vols Limoges-Paris et Limoges-Lyon est en chute (24 000 en 2017 soit moins de 8 % du trafic de l'aéroport). La connexion de Limoges à ses capitales nationale et régionale demeure cruciale pour asseoir son développement et offrir à l'ensemble de ses habitants des conditions de vie mais aussi d'entreprendre optimales.

Actions

Ce programme regroupe les actions qui visent à accompagner ou soutenir les projets d'infrastructures ou les équipements permettant d'assurer un l'accessibilité au territoire et le développement des mobilités externes. Dans ces programmes, la Ville demeure largement tributaire de nombreux partenaires à l'image des différentes autorités organisatrices de transport ou pouvoirs publics nationaux.

Objectifs

- *Poursuivre le désenclavement de la ville.*
- *Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.*
- *Améliorer son image et son rayonnement.*

chiffres clés

Participation de la Ville au Syndicat mixte de l'aéroport Limoges Bellegarde

782 852 €

Infrastructures numériques à la fin décembre

74 383
locaux raccordables

51 283
locaux eligibles

Gare de Limoges les Bénédictins

FAITS MARQUANTS

➢ Les orientations du nouveau gouvernement en matière de transports ferroviaires, privilégiant en terme d'investissements le renouvellement des infrastructures existantes et les transports du quotidien, ont définitivement mis un terme au projet de LGV Poitiers-Limoges.
Dans le domaine aérien, la Ville s'est retirée du Syndicat mixte de l'aéroport Limoges Bellegarde, laissant à l'échelon communautaire l'exercice des nouvelles responsabilités dévolues par la loi NOTRe qui a étendu sa compétence développement économique à la gestion des zones d'activités aéroportuaires. La Ville a toutefois maintenu une position proactive en demeurant force de proposition en matière de mobilités au sein desquelles les priorités sont : la modernisation de la ligne POLT et le maintien des investissements sur l'infrastructure dans la perspective de temps de parcours ramenés à 2h30 pour un Limoges-Paris ; la mise en place d'Obligations de Service Public garanties par l'Etat sur les lignes aériennes Limoges-Paris et Limoges-Lyon ; la création d'une autoroute concédée entre Limoges et Poitiers.
En matière d'infrastructures numériques, le déploiement du réseau FTTH - la fibre optique à domicile - s'est poursuivi. Fin décembre, plus de 80 % des locaux de Limoges étaient raccordables en bénéficiant d'une armoire de raccordement positionnée dans la rue, et 56 % étaient éligibles permettant ainsi à leur occupant de souscrire une offre et solliciter l'installation nécessaire au raccordement.

PROGRAMME 2

VALORISER LA CRÉATION ARTS DU FEU ET PROMOUVOIR L'INNOVATION CÉRAMIQUE AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Contexte et enjeux

Pour développer son attractivité, Limoges dispose d'un avantage comparatif unique en Europe : l'excellence de sa filière arts du feu. À Limoges, acteurs de la formation, de la recherche, de la création artistique et de l'innovation technologique forment, autour des arts du feu et de la céramique, un écosystème créatif sans pareil, lequel constitue un levier majeur de développement durable pour le territoire.

Actions

Ce programme transversal vise à coordonner l'ensemble des actions menées par la Ville pour soutenir sa filière arts du feu, de manière à constituer une politique de valorisation cohérente, élaborée dans la concertation avec les acteurs locaux et nos partenaires internationaux. Ainsi, les actions menées ou soutenues par la Ville dans le cadre de ce programme touchent aussi bien l'urbanisme et la culture que l'international et l'événementiel.

— chiffres clés —

Toques et porcelaines 2017

30 000
visiteurs

250 000 €
budget dont 100 000 € de financements extérieurs

Objectifs

- *Faire connaître et reconnaître l'excellence de l'écosystème créatif local aux niveaux local, national et international.*
- *Attirer sur le territoire entrepreneurs, artisans, designers, artistes plasticiens, architectes et plus généralement tout créateur intéressé par les arts du feu.*
- *Développer une image valorisante et promouvoir la marque Limoges dans ses dimensions les plus contemporaines et les plus innovantes.*

FAITS MARQUANTS

➢ Le 31 octobre 2017, Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, a désigné Limoges comme ville créative de l'UNESCO suite au dossier de candidature préparé par la Ville en concertation avec les acteurs locaux de la filière arts du feu. Limoges a ainsi rejoint un réseau prestigieux de 180 villes dans 72 pays, parmi lesquelles Montréal, Berlin, Dubaï, Dakar, Buenos Aires, Barcelone, Séoul, Shanghaï ou encore Sydney. En rejoignant ce réseau, la Ville s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions quadriennal visant à faire de l'espace public un territoire d'expérimentation pour les arts du feu, à développer les espaces de création, renforcer l'éducation aux métiers d'art et à développer les

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION
DÉSIGNÉE VILLE CRÉATIVE DE L'UNESCO DEPUIS 2017

échanges scientifiques et culturels avec les autres villes du réseau. Cette désignation renforce la position de la Ville dans la grande région et devrait avoir à terme des retombées touristiques et économiques significatives : hausse de fréquentation pour les musées et manifestations, regain d'intérêt pour les productions industrielles et artisanales locales, visibilité pour les créateurs et attractivité pour les écoles et centres de formation aux métiers d'art. L'appartenance au réseau UNESCO va également offrir de nouvelles opportunités de collaborations et d'échanges au-delà des réseaux céramiques historiques, notamment avec les villes UNESCO de design, des arts numériques et de gastronomie.

➢ Autre temps fort de l'année 2017, la 7e édition de la biennale Toques et Porcelaine, les 22, 23 et 24 septembre, a été placée sous le signe visible du renouvellement et de la montée en puissance. Le public a ainsi pu découvrir : une "méridienne du goût" réunissant chefs locaux et porcelainiers, un potager géant place de la Motte, des démonstrations de recettes en public proposées par une dizaine de chefs invités, des conférences et tables-rondes, une présentation de porcelaine et un dîner de gala signé de l'invité d'honneur Michel Sarran au musée national Adrien-Dubouché, un marché de producteurs proposé par la chambre d'agriculture, un menu Toques et Porcelaine dans l'ensemble des restaurants scolaires de la ville, des masterclass, ateliers et visites guidées, une scène ouverte place Haute-Vienne, un espace dédié aux formations en hôtellerie-restauration et céramique...
La Ville de Limoges et l'ENSA ont conjointement organisé un concours de création porcelaine à l'occasion de Toques et Porcelaine. Les étudiants de l'école ont été invités à imaginer un contenant porcelaine exclusif pour une recette du chef doublement étoilé Michel Sarran. Trois étudiants ont été distingués par le jury. Le premier prix a été décerné à Myrtille Bouvret qui a vu sa création produite à 250 exemplaires numérotés par les Porcelaines de la Fabrique.
➢ Un jury de professionnels et d'élus a sélectionné l'équipe conduite par PLEG design et Nicolas Lelièvre pour réaliser la commande publique artistique de jalonnement céramique engagée par la Ville en partenariat avec la DRAC. Le concept du projet est basé sur le principe du Kintsugi japonais, une technique qui fait de la réparation céramique un art en soi. Des interventions artistiques en porcelaine bleu de four viendront réparer des accidents urbains, restaurer des volumes, reconstituer des morceaux amputés ou remplacer des objets disparus. La mise en place de cette œuvre-parcours est programmée pour l'été 2019.

➢ Les professionnels de la filière, associés à la Ville de Limoges, ont obtenu l'homologation de l'Indication géographique Porcelaine de Limoges par l'Institut national de la propriété industrielle le 1er décembre 2017. Signe officiel de qualité et d'origine, l'indication géographique assure aux consommateurs l'authenticité des produits qu'ils achètent et permet aux artisans et entreprises de valoriser leurs produits et de protéger leur savoir-faire de la concurrence déloyale et de la contrefaçon.

➢ La Ville a renouvelé son soutien financier au CRAFT et à Esprit Porcelaine, deux structures réinventant les usages de la porcelaine, lesquelles ont été particulièrement remarquées lors du Salon Révélations qui s'est tenu au Grand Palais en mai 2017. La Ville a apporté son appui à Espace Porcelaine pour assurer la tenue de son exposition d'été au four des Casseaux, laquelle a attiré plus de 7 500 visiteurs. La Ville de Limoges a également permis à huit étudiants de l'ENSA d'effectuer un stage industriel de trois semaines à Jingdezhen, ville chinoise partenaire de Limoges et membre du réseau UNESCO afin de découvrir des techniques innovantes de design céramique par impression 3D et de mieux appréhender les particularités de la filière porcelaine chinoise.

PROGRAMME 3

RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ

Contexte et enjeux

La présence de l'Université, créée à l'initiative de la Ville, est un facteur d'attractivité pour le territoire autant qu'un acteur socio-économique important. Les étudiants au nombre de 14 000 sur Limoges (10 000 à l'Université et 4 000 dans les autres formations post-bac), représentent 10 % de la population de la Ville. Ils participent pleinement à la vie et au dynamisme de la cité. L'Université, c'est aussi 1 120 enseignants et chercheurs qui permettent d'inscrire la ville dans " l'économie de la connaissance " ; ses filières d'excellence sont génératrices d'emplois qualifiés et permettent l'affirmation de savoir-faire dans des secteurs de pointe (matériaux et procédés céramiques, composants et circuits électroniques et optiques, droit du sport, francophonie ….). Limoges se classe de plus dans le trio de tête des "villes les moins chères de France pour les étudiants". En 2017, l'Université s'est classée à la 8e place (sur 31) pour le taux de réussite en PACES.

— chiffres clés —

Montant des participations financières de la Ville

8 480 €
attribués à des associations étudiantes

17 727 €
d'aides en nature apportées à l'Université

Objectifs

- *Renforcer l'attractivité de l'Université.*
- *Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.*
- *Affirmer Limoges comme une "ville étudiante".*

FAITS MARQUANTS

La Ville et l'Université entretiennent un partenariat au travers d'une convention triennale signée pour la période 2015-2018 qui constitue le cadre de référence de toute collaboration entre les deux institutions. En 2017, cette collaboration s'est concrétisée par :

- la poursuite du soutien à la Chaire d'excellence « e-santé, bien vieillir et autonomie » par le versement d'une contribution de 25 000 € (100 000 € sur 4 ans),
- l'accompagnement de l'Université et de ses structures satellites dans l'organisation d'évènements d'envergure qui ont un impact sur l'animation de la cité et la vie étudiante à l'image des journées d'accueil des nouveaux arrivants, de la fête du sport ou de la Nuit européenne des chercheurs notamment, ceci par un appui logistique (avec un tarif privilégié de 50 % et la gratuité sur certaines manifestations),
- une aide à la définition et la mise en place d'un pass de vie universitaire attribuant aux étudiants des tarifs privilégiés à un ensemble de loisirs, commerces et services,
- un soutien financier pour la mise en œuvre d'actions plus ponctuelles (colloques, projets tuteurés ou universitaires portés par des associations étudiantes …),
- la mise à disposition de l'Université du réseau d'affichage urbain municipal pour la mise en œuvre d'une communication sur le thème "Ma Ville /Mon Université" au travers de six campagnes d'affichages qui ont ponctué l'année 2017,
- la Ville a continué à s'impliquer dans les opérations portées par le Centre de droit et d'économie du sport par un accompagnement financier des actions menées notamment à l'international.

PROGRAMME 4

OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Contexte et enjeux

Limoges bénéficie d'un important réseau de villes jumelles ou partenaires, constitué pour partie autour de la céramique. Ces relations internationales lui permettent à la fois :

- de valoriser son territoire et ses savoir-faire à l'étranger,
- d'entretenir des relations institutionnelles reposant notamment sur des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires,
- de soutenir les initiatives citoyennes à caractère international, et en premier lieu les actions favorisant l'ouverture des plus jeunes sur le monde.

Actions

Ce programme inclut les relations de jumelages, le soutien à des initiatives individuelles, collectives ou associatives à caractère international (notamment dans le cadre du dispositif des « appels à projets à l'international »), l'utilisation du Tonnerre, bâtiment de la Marine nationale, comme vitrine de la Ville.

Objectifs

- *Promouvoir la ville à l'extérieur.*
- *Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités.*
- *Favoriser les échanges entre habitants, et en premier lieu entre jeunes.*

chiffres clés

11 900 €

consacrés aux appels à projets à l'international

39 000 €

budget consacré aux échanges de jeunes entre Limoges et Fürth

Délégation de Fürth à la Foire Expostion

FAITS MARQUANTS

➢ L'année 2017 a été principalement marquée par la célébration du 25e anniversaire du jumelage entre Limoges et Fürth (Allemagne), avec :
- l'accueil du 18 au 21 mai, pour l'inauguration de la foire-exposition, d'une délégation officielle de la ville de Fürth, d'un duo de musiciens (ensemble Moonlights) et d'un groupe folklorique,
- dans le cadre de la foire-exposition, la réalisation de deux stands, l'un consacré à la ville de Fürth et au jumelage (stand institutionnel de la Ville de Limoges) et l'autre valorisant les produits gastronomiques allemands,
- à l'hôtel de ville, du 15 au 26 mai, une exposition sur les relations franco-allemandes mise à disposition par la Maison de l'Europe ;
- à la Bfm, du 30 mai au 1er juillet, une exposition de 16 toiles de la plasticienne Isabelle Braud (*Le Vase préféré à Fürth et Limoges*, exposition préparée durant plusieurs mois par l'artiste dans chacune des deux villes, et préalablement présentée à Fürth du 5 mars au 17 avril),
- en octobre, la participation d'une délégation de Limoges à la Michaeliskirchweih de Fürth, grande kermesse à laquelle Limoges est associée chaque année par le biais d'un stand de produits gastronomiques.

➢ Le 25e anniversaire du jumelage a également été l'occasion de poursuivre avec Fürth les échanges de jeunes mis en place en 2015 avec Pilsen (République Tchèque). Cette initiative a concerné une trentaine de jeunes français et allemands de 14 à 17 ans, issus, pour Limoges, de 6 quartiers prioritaires (Bastide, Portes-Ferrées, Val de l'Aurence, Bellevue, Vigenal, Beaubreuil). Conformément au dispositif européen « Erasmus + » dans lequel s'inscrivait ce projet, l'échange a reposé sur deux séjours en commun, temps privilégiés de découverte du "vivre ensemble", l'un à Fürth du 15 au 23 avril et l'autre entre Limoges et Saint-Pardoux du 20 au 26 août.

➢ Ont par ailleurs été relancés les « appels à projets à l'international », dispositif initié en 2016 afin d'inciter les Limougeauds, et notamment les plus jeunes, à s'ouvrir sur le monde. Ont ainsi été soutenus financièrement, après évaluation par une commission constituée d'élus, deux dossiers individuels « mobilité des jeunes » pour des stages à Castellón en Espagne (étudiants de l'école 3iL), un dossier collectif « mobilité des jeunes » pour un voyage de fin d'études à Delft au Pays-Bas (40 étudiants de l'ENSCI-ENSIL), ainsi que deux dossiers « initiatives citoyennes à l'international » pour des projets à caractère humanitaire au Pérou et en Guinée (dont un porté par une association d'étudiants en orthophonie).

➢ Comme en 2016, deux élèves des lycées professionnels Jean-Monnet et Saint-Jean ont été invités à animer des ateliers culinaires dans le cadre de « Bonjour Pilsen », manifestation culturelle organisée chaque année par l'Alliance française de Pilsen en République tchèque (prise en charge des frais de transport par la Ville de Limoges).

PROGRAMME 5

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT, « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »

chiffres clés

Budget de rénovation des halles Carnot
500 000 €

Foire exposition de printemps
80 000
visiteurs

Recettes globales des places et marchés
600 605 €

Produit de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
764 343 €

Stationnement
1 706 587
tickets gratuits distribués

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges a mis mise en place un projet de ville, projet global récompensé par le Trophée SIATI de la meilleure transformation de zone urbaine afin de retrouver une dynamique de développement pour le territoire et notamment la dynamisation de son centre-ville souffrant du développement d'une offre commerciale de périphérie et de la perte d'actifs. Ce projet pluri thématique de requalification du centre-ville repose avant tout sur la valorisation de ses atouts avec la rénovation des halles Carnot et celle des halles centrales en cours, le développement d'une politique d'animations ambitieuse (marché de noël, Toques et Porcelaine ainsi que la multiplication de braderies ou d'évènements à caractère commercial) et la mise en place d'outils permettant de redynamiser le commerce et de lutter contre la vacance commerciale.

Actions

Au cœur du projet de l'équipe municipale, l'enjeu de la redynamisation du centre-ville constitue l'une des principales priorités. Cette ambition est aujourd'hui au cœur des réalisations, elle doit permettre le maintien des activités existantes et le développement de nouvelles enseignes.
L'enjeu est de ramener les flux en centre-ville, de réduire le nombre de commerces vacants et de développer les activités commerciales.
Le programme mis en œuvre se décline à trois niveaux :
- embellissement des espaces publics et amélioration du cadre de vie,
- développement de l'attractivité commerciale et résorption de la vacance,
- développement du programme des manifestations et animations en centre-ville.

La Ville contribue plus globalement à la vitalité économique du territoire par son soutien aux professionnels des arts du feu, à la filière viande régionale et aux producteurs locaux, aux commerçants et plus largement au tissu économique local au travers de ses différentes actions concourant au développement de la Ville et de sa notoriété.

Objectifs

- *Organiser l'offre commerciale.*
- *Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.*
- *Soutenir les professionnels, notamment locaux.*
- *Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation.*

Halles Carnot rénovées

FAITS MARQUANTS

Autorisations

49
terrasses annuelles

51
terrasses estivales

150
enseignes

13
panneaux publicitaires
(856 enquêtes pour les enseignes et les panneaux)

➢ Réalisée de janvier à fin juin 2017 la rénovation des halles Carnot visait à embellir l'intérieur des Halles, à les rendre plus fonctionnelles et à y développer l'activité commerciale. Pour la durée des travaux, un chapiteau a été installé place Sadi Carnot, au plus près du flux des clients, pour accueillir les commerçants. Malgré des conditions de travail moins favorable ceux-ci ont connu une progression de leur chiffre d'affaire.
Les travaux de rénovation ont permis d'ouvrir le bâtiment sur l'extérieur, avec la création de six grandes baies vitrées, et de rafraichir la façade extérieure. La mise en peinture des murs, un nouvel éclairage, la création d'îlots et l'encadrement des aménagements des étals ont permis d'embellir l'intérieur des halles, de les rendre plus fonctionnelles et attractives.
Après cinq mois de travaux, le nombre de commerçants a été multiplié par deux grâce à l'arrivée de cinq nouveaux commerçants (un revendeur de fruits et légumes, une épicerie traditionnelle, une épicerie italienne, une rôtisserie, un producteur de lait et de légumes). Ils ont permis de compléter l'offre existante et ainsi de mieux répondre aux attentes des consommateurs.
➢ Dans la perspective de la restructuration des halles centrales ont été déterminées les conditions et les solutions du déménagement des commerçants afin de leur permettre de poursuivre leur activité. Aussi et pour y parvenir, ceux-ci ont été associés au travail préalable par l'organisation de réunions publiques, la constitution d'un groupe de suivi avec les représentants des commerçants, la présence hebdomadaire du manager de centre-ville sous les halles.

Animations en centre-ville

Tout au long de l'année, la ville organise ou apporte son soutien au déroulement des animations en centre-ville. L'objectif de ces opérations est de dynamiser le secteur marchand, en favorisant les déambulations propices aux achats plaisir. Malgré les perturbations liées au déroulement des travaux de requalification des voies piétonnes ainsi qu'au chantier des fouilles de la place de la République, la ville a eu à cœur de maintenir un programme d'animations riche et varié.
Parmi celles-ci, les marchés thématiques, fréquentés par des milliers de visiteurs, ont été particulièrement appréciés du public. Certains sont reconduits depuis de nombreuses années.
➢ Le marché de Pâques qui s'est déroulé les 7 et 8 avril permet aux producteurs et artisans locaux d'exposer en cœur de ville. Une soixantaine d'exposants est présente chaque année.
➢ Vins noirs, qui s'est déroulé les 9 et 10 juin Place Saint Michel des Lions a permis à 15 auteurs de romans policiers et 15 vignerons de s'associer pour dédicacer et faire déguster.
➢ Le marché nocturne de la rue Haute-Vienne le 6 juillet était organisé pour la neuvième fois, en partenariat avec les chambres consulaires et l'association des commerçants de la rue.
➢ La semaine du Goût, du 9 au 15 octobre, manifestation nationale majeure dans le domaine de l'éducation au goût est chaque année déclinée par la Ville autour de différentes actions destinées à assurer la promotion des produits du terroir et de l'apprentissage aux métiers de bouche. En 2017, une place particulière a été réservée aux produits limousins et périgourdins. Le marché du Goût, installé place de la Motte, a clôturé cette semaine.
➢ La frairie des Petits Ventres, le vendredi 20 octobre. Pour cette manifestation emblématique de Limoges, et particulièrement de la rue de Boucherie, mettant à l'honneur les préparations charcutières et tripières, le périmètre avait été étendu derrière les halles afin de fluidifier la circulation des milliers de visiteurs qui la fréquentent chaque année. Soucieuse de l'environnement et afin de réduire les dépôts de gobelets en plastique sur son espace public, la ville a reconduit la distribution de gobelets consignés.
➢ Les marchés de Noël, organisés sur deux sites (Place de la Motte et place de la République),

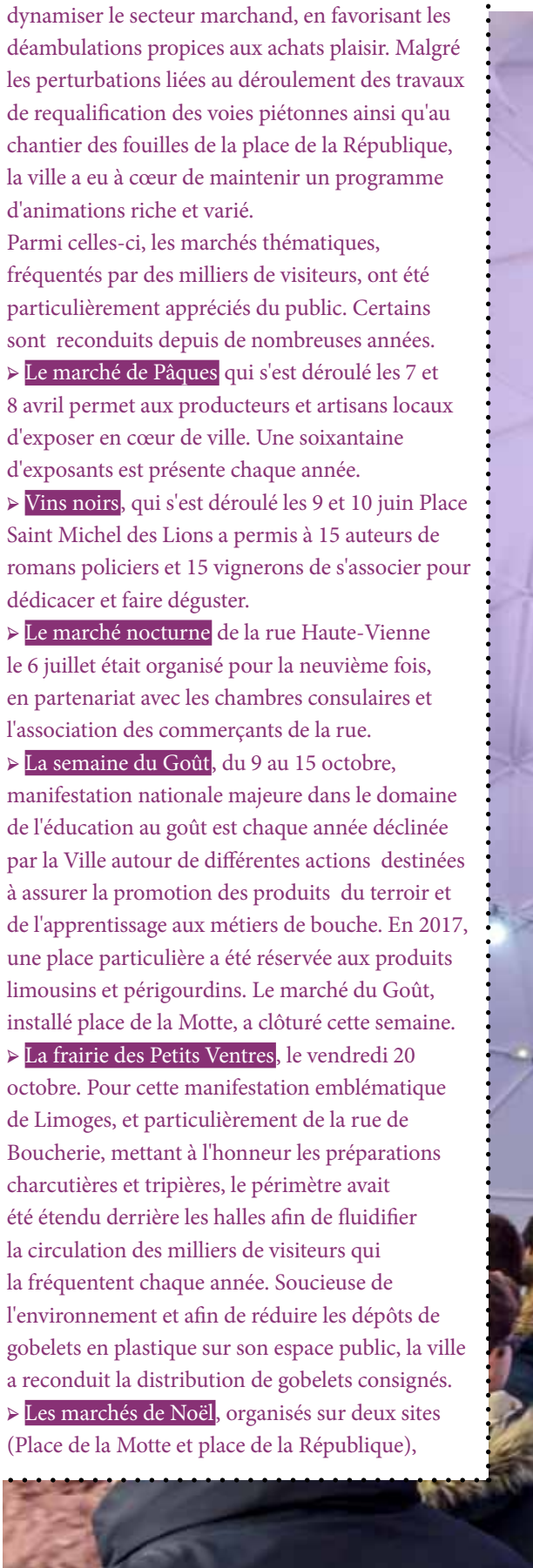

ces marchés contribuent à renforcer l'attractivité du centre-ville et favorisent le cheminement des chalands au bénéfice du commerce sédentaire.

➢ Pour la quatrième année consécutive, le site de la place de la République a accueilli Le village de Noël du 1er au 30 décembre. Conçue sur le thème "Limoges, Noël à la montagne" cette opération a permis de regrouper des animations, des décors et un marché de Noël sous chalets. Pour que ce marché soit toujours plus attractif, la ville a souhaité proposer de nouvelles animations au public : un parc acrobatique accessible aux jeunes enfants, des promenades en calèche, des lectures de contes, du théâtre de Guignol et la projection du film *Les cinq légendes*. L' "Igloo féérique" grande bulle géante, abritait une ludothèque avec des jeux anciens. Ce programme a été complété comme les années précédentes par un marché aux livres, "Livre en fête", les 15, 16 et 17 décembre.
Les différentes animations, gratuites, ont bénéficié d'une très large fréquentation.
Pour la vingtième année, le marché de Noël organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat et par la Chambre d'agriculture, s'est déroulé du 8 au 24 décembre place de la Motte. 82 artisans et 22 producteurs y ont proposé des produits de bouche et de l'artisanat.
La Ville a apporté son soutien à plusieurs autres manifestations qui participent à l'animation du centre-ville comme « Danse avec Limoges » le 3 juin, qui s'est déroulé sur plusieurs places du centre-ville, ou le marché « Bière, pain et Fromages » qui s'est déroulé les 16 et 17 juin.

Terrasses et occupations du domaine public

➢ Le développement des terrasses sur le domaine public est un facteur majeur de l'animation commerciale. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont délivrées partout où les espaces le permettent en fonction de la règlementation liée à la circulation piétonne et des personnes à mobilité réduite et également du respect de la charte d'occupation commerciale du domaine public. Une commission dédiée à l'instruction des demandes d'occupation a été créée. Elle se réunit deux fois par mois et permet d'apporter une réponse rapide aux demandeurs.

➢ Afin de valoriser les locaux vacants un jeu « Mystère de ma ville » a été organisé afin de générer du flux dans les rues en pertes d'attractivité commerciale et de fédérer les partenaires dans la réalisation de ce projet.

➢ Une enquête consommateur a été conduite afin de mieux connaître les attentes des consommateurs pour adapter les actions nécessaires pour y répondre. 2 256 réponses ont été obtenues dont 1 792 complètes.

➢ Développement de liens avec les enseignes
Le 18 octobre, la ville a participé à un atelier de l'Institut pour la ville et le commerce. Cela a été l'occasion d'y présenter les atouts de la ville de Limoges ainsi que le projet de Ville, également présenté aux commerçants lors d'une réunion publique. Le compte-rendu de cette réunion a été envoyé aux 450 enseignes nationales qui adhérent à cet organisme.

➢ Créé en 2015, le Limoges Business Club fédère 345 membres. Une rencontre a été organisée le 8 novembre à Beaublanc Elle était animée par le gérant d'une PME de Limoges sur le thème "les enjeux de l'informatique dans les PME".

➢ Parc des expositions
En matière de structure évènementielle, la Ville a amplifié son soutien au parc des expositions en augmentant sa participation au syndicat mixte gestionnaire du site. La Ville est désormais présente à hauteur de 90 % dans les structures de gouvernance et de gestion de l'équipement. L'année 2017 a été marquée par la réalisation d'études de faisabilité économique, commerciale et financière destinées à développer le tourisme d'affaire.

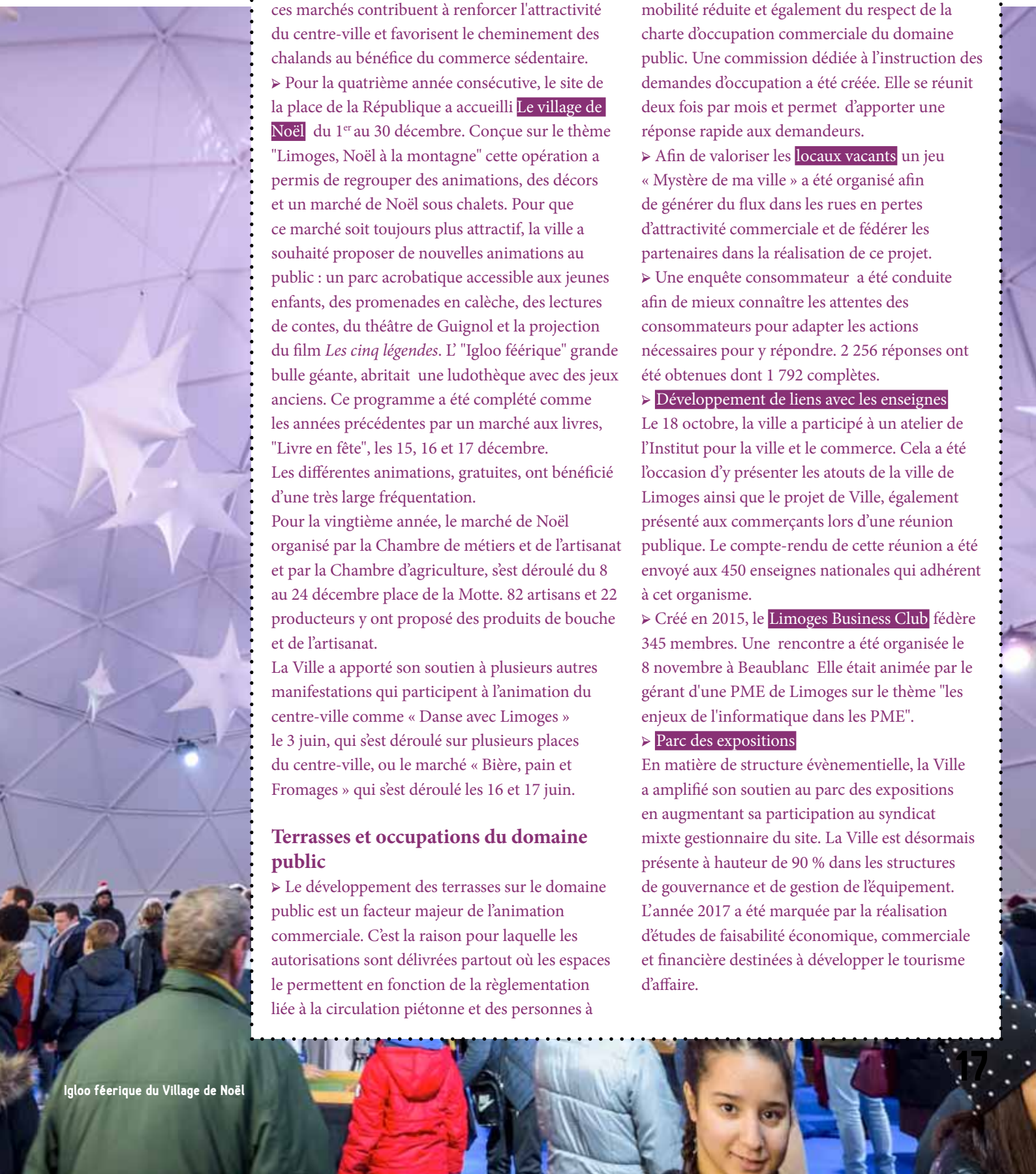

Igloo féerique du Village de Noël

PROGRAMME 6

VALORISER NOS PATRIMOINES

chiffres clés

Patrimoines

coût total des fouilles Place de la République
926 376 € TTC

souscription publique (+ 1 200 donateurs)
142 000 € TTC

travaux fontaine hôtel de ville
104 639 € TTC
dont 19 475 € de subventions DRAC

Église Ste Marie
réfection de la sacristie
19 000 € TTC

Musée des Beaux-Arts

dépenses d'acquisition
(12 250 € de subventions)
22 000 €

nombre d'œuvres reçues en don
(valeur estimative 12 190 €)
13

dépenses de restauration
27 310 €

Musée de la Résistance

dépenses d'acquisition
2 100 €

valorisation des dons
20 000 €

dépenses de restauration
2 948 €

Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales. Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique. Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constitue une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État. Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des musées municipaux (Beaux-Arts, Résistance, Maison de la Boucherie) et au service des archives. Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques, des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le thème des « arts du feu ». L'organisation d'évènements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.

Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*

Fontaine de l'hôtel de ville rénovée

Archives

archivage
673,11 mètres linéaires

éliminés
328,56 mètres linéaires

Présentation du patrimoine aux publics

Musée des Beaux-Arts

26 594
visiteurs
(29 341 en 2016 soit - 9,3 % mais année sans exposition temporaire)

4 453 originaires de Limoges
2 503 touristes non français

œuvres présentées
179

installation d'une climatisation dans le poste de sécurité
3 000 € TTC

installation d'écrans de cantonnement dans la salle d'exposition temporaire
8 000 € TTC

Musée de la Résistance

19 157
visiteurs
7 678 originaires de Limoges
10 114 hors département

FAITS MARQUANTS

Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

➢ Dans le cadre du partenariat avec la région engagé en 2011, l'inventaire du patrimoine bâti se poursuit sur les rues piétonnes. Certains bâtiment situés en dehors de la zone d'étude définie avec la région font cependant l'objet d'un inventaire si l'occasion est donnée de les visiter afin de pouvoir disposer d'un relevé cartographique complet des souterrains et recensement du patrimoine bâti présentant un intérêt.

➢ Les fouilles de la place de la République étant terminées, la réflexion sur la valorisation des vestiges est en cours dans le cadre du projet global d'aménagement de la place. L'équipement culturel abritera les vestiges, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ainsi qu'un kiosque culturel (information et billetterie).

Les travaux de l'hôtel de ville se poursuivent. En 2017 la fontaine a été restaurée avec le soutien technique et financier de la DRAC ; Les travaux de la salle Louis Longequeue sont en phase de finalisation. Une étude est en cours en vue de la restauration des fenêtres des façades.

➢ L'entretien régulier des églises se poursuit. L'église de Beaune les Mines fait toujours l'objet d'une étude du bâti. Des sondages archéologiques ont eu lieu permettant de finaliser l'étude pour 2018.

➢ 15 œuvres sont venues enrichir les collections du musée des Beaux-Arts avec 2 achats, un émail de François Limosin, une peinture de Léon Victor Dupré et 13 dons, une rare épée à antennes gauloise en fer forgé et 12 émaux.

Plusieurs restaurations ont été réalisées dans le cadre notamment du nouvel accrochage des collections Beaux-Arts dans le parcours permanent.

➢ 4 objets ont été achetés par le musée de la Résistance (un récepteur de la Seconde Guerre mondiale, deux tenues militaires et un drapeau). 119 objets et 739 documents ont été offerts par 54 donateurs. Une tenue de prisonnier de guerre a été reproduite à l'identique et une lettre de fusillé appartenant au musée de l'Ordre de la Libération a été restaurée ainsi qu'une enseigne publicitaire de 1939-1945.

Présentation des patrimoines au public

➢ Deux nouveaux accrochages permanents ont vu le jour au musée des Beaux-Arts : « Bijoux d'émail », enrichie par plusieurs dons récents, désormais installée à l'étage du palais dédié aux Émaux et « La Valse du BAL » parcours permanent Beaux-Arts a été réaménagé autour de deux thématiques principales la figure féminine et la peinture de paysage. Près d'un tiers du parcours a été renouvelé, correspondant à une quarantaine d'œuvres nouvelles sur environ 120 œuvres présentées (peintures, dessins, sculptures).

Une journée d'étude sur les émaux du Moyen Âge (biennale) a été organisée en partenariat avec le département des Objets d'art du musée du Louvre.

➢ Le remplacement de l'éclairage des zones d'exposition permanente du musée de la Résistance a représenté un coût de 17 000 € TTC.

➢ Une numérisation des fonds d'archives iconographiques publics et privés (photographies, cartes postales, plans, affiches du XIX^{e} – XX^{e}) a été réalisé.

Animations de mise en valeur des patrimoines

➢ Le service Ville d'art et d'histoire a participé aux manifestations nationales (Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l'archéologie, du patrimoine, de l'architecture).

À la demande du service culturel de l'Université de Limoges, un Cluedo géant a été organisé à l'occasion de la semaine d'accueil des étudiants.

Le projet « Moi, mon école, mon quartier, ma ville » s'est déroulé sur l'année scolaire 2016-2017 auprès de deux classes de CM2 de Beaubreuil des écoles Jean Montalat et Gérard Philippe. Ce travail s'est concrétisé par l'exposition d'un roman-photo, réalisé par les enfants, sous le chapiteau

Archives

demandes de recherches administratives et historiques
1 875

documents communiqués
5 927

nouveaux lecteurs enregistrés (sur un total de 6 000)
243

séances de travail (1 journée/1 lecteur)
434

numérisations
10 000

Maison de la boucherie

5 507 visiteurs
(3 690 en 2016)

Subventions Office du tourisme

59 033 €

au titre de Ville d'art et d'histoire

Cotisations Maison de la Nouvelle Aquitaine

10 000 €

de Lire à Limoges et une exposition photographique retraçant le projet, au CCM Jean Moulin et à la Bfm Beaubreuil.
Parmi les animations de l'été 2017, à noter des balades théâtrales (Balade de la gare aux Coutures), en musique (Aliénor, Raoul et leur suite) et contées (balade sur les bords de Vienne avec le conteur occitan Jean-François Vignaud).

➢ Une exposition-dossier : *La Renaissance du Centaure à la conque* et deux accrochages temporaires, *Peintures et dessins de Simone Ascher-Nathan* et des dons des Amis du musée dans le cadre des 70 ans de l'association ont été réalisés par le musée des Beaux-Arts.

➢ Trois expositions-restitutions ont été mises en œuvre par le service des publics (*Bal Trott', le musée à la crèche* du 10 mai au 05 juin ; *En Terre de Feu* du 14 juin au 3 juillet ; *Le bal en face(s), en lien avec la fête de quartier de Beaubreuil* du 2 au 31 août).
Des animations originales ont été proposées pour la Nuit des musées et les Journées européennes du Patrimoine (activités familles, conversations avec les œuvres, visites guidées, installations lumineuses…).

➢ Plusieurs expositions ont été présentées au musée de la Résistance : *Humour interdit. Dessins de la Seconde Guerre mondiale* du 28 janvier au 26 avril 2017, *Les don sortent des réserves* du 6 au 21 mai 2017, *La vie à en mourir. Lettres de fusillés 1941-1944* du 24 juin au 30 septembre 2017, *Les costumes de la série Un Village français* : du 21 octobre 2017 au 15 janvier 2018.

Soutien aux structures touristiques

Du fait du transfert de la compétence « promotion du tourisme » aux EPCI au 1er janvier, dans le cadre de la loi NOTRe, l'Office de Tourisme, désormais intercommunal, n'a reçu en 2017 aucune subvention de fonctionnement de la ville. Le seul financement apporté a concerné les interventions de l'OT au titre de Ville d'Art et d'Histoire.
Une fusion des anciennes Maison du limousin et Maison de l'Aquitaine s'est opérée dans le cadre de la constitution de la Région Nouvelle Aquitaine. Ces deux structures ont été remplacées par l'association Maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris à laquelle la Ville de Limoges a adhéré.

Exposition "Les costumes de la série Un Village français" - musée de la Résistance

PROGRAMME 7

MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

Contexte et enjeux

Foires, carnavals… ont de tous temps émaillé la vie urbaine, ces évènements constituant des temps éphémères de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux…).
Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme le Carnaval et la fête du livre mais aussi certains évènements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.

Objectifs

- *Confirmer notre soutien au développement des clubs sportifs.*
- *Valoriser l'image de Limoges.*
- *Promouvoir l'attractivité de la ville et favoriser son rayonnement .*

chiffres clés

Aide financière apportée par la Ville

2 303 000 €

- CSP
  1 000 000 € de subventions
  281 000 € de prestations TTC et achats de place
- LH 87
  280 000 € de subventions
- USAL
  425 000 € de subventions
- LFC
  187 000 € de subventions
- LABC
  130 000 € de subventions

FAITS MARQUANTS

➢ Le soutien de la Ville aux grands clubs pour la saison 2016/2017 a représenté au total 26,1 % du budget réalisé des 5 clubs. Le CSP s'est maintenu en Pro A et a reçu une invitation de l'Euroleague pour participer à l'Eurocup en 2017/2018. Le LH 87 s'est maintenu en Proligue (Ex - Pro D2). L'USAL s'est maintenu Fédérale 1 Elite. Le LFC a accédé à la division supérieure, la Nationale 2 (Ex-CFA). Cependant le LABC a été rétrogradé en nationale 1 féminine (3e rang national).

➢ Fanny Estelle POSVITE, athlète de haut-niveau de l'Alliance Judo Limoges, ayant remporté la médaille de bronze au championnat d'Europe de judo individuel catégorie - de 70 kg en 2016 à Kazan, a reçu une aide individuelle de 1 000 €

➢ La 4e édition de l'Open ENGIE WTA de Limoges s'est déroulée du 6 au 12 novembre. 3e tournoi féminin se déroulant en France après l'Open de France à Roland Garros et les Internationaux de Strasbourg et 1er tournoi indoor féminin de France (le seul inscrit au calendrier WTA) cette compétition donne l'assurance de la participation des meilleures françaises et de nombreuses joueuses classées parmi les 100 et même les 50 meilleures mondiales, et la garantie d'une affluence importante du public. Cet événement représente un enjeu important de dynamisation du territoire de Limoges et de son agglomération, en particulier sur l'aspect économique. Il permet en effet aux acteurs économiques locaux de se retrouver et de partager, dans un cadre convivial, leurs expériences professionnelles et éventuellement d'engager de futures collaborations. Lors de cette 4e édition du tournoi, quelques-unes des meilleures joueuses du monde étaient présentes à Limoges : Alizé CORNET et Pauline PARMENTIER, Monica NICULESCU,

Open ENGIE WTA de Limoges

dépenses pour la Ville
186 081 €
(135 000 € de subventions et 51 081 € de prestations techniques)

spectateurs
12 653
(12 844 en 2016)

Contribution à l'accueil du Tour auto

subvention exceptionnelle de fonctionnement
25 000 €

prestations techniques
45 000 € environ
(hors prestation de communication)

Kaia KANEPI, quart de finaliste de l'US Open en 2017, et Ekaterina ALEXANDROVA, vainqueur de l'Open de Limoges en 2016. C'est la roumaine au coup droit slicé qui s'est imposé en finale, Monica NICULESCU, en battant la jeune et surprenante joueuse allemande Antonia LOTTNER, pourtant vainqueur la veille de Sabine LISICKI, ex-finaliste de Wimbledon, en demi-finale.

➢ La Ville de Limoges a mis les sports mécaniques à l'honneur en 2017 et a accueilli le départ du Moto Tour, donné le 8 octobre 2017 du Champ de Juillet. Ce rallye routier de motos a rassemblé 140 concurrents sur un parcours de 3 000 kilomètres, avec une arrivée le 15 octobre 2017 à Toulon. Le Moto Tour représente une organisation de 60 véhicules, rassemble 200 bénévoles, 1 500 assistants et attire 100 000 spectateurs sur la totalité du parcours. A cette occasion, un village animation a été installé sur l'esplanade du Champ de Juillet les 7 et 8 octobre 2017. D'accès gratuit, il a offert aux visiteurs un lieu d'échanges, de convivialité et de festivité autour du monde de la moto, au travers de stands exposants et partenaires, un parc d'assistance pour les compétiteurs, et de nombreuses animations à destination du grand public (pistes d'initiation à la moto, au vélo…). Cet évènement a entraîné des retombées économiques conséquentes pour le territoire communal.

➢ Le 27 avril 2017, la Ville de Limoges accueillait une étape du 26e Tour Auto, au Palais des Expositions. 240 véhicules sont partis du Grand Palais à Paris à la découverte des routes et paysages de Bretagne avant de mettre le cap vers Limoges, avec plus de 75 % de participants étrangers représentant jusqu'à 30 nationalités différentes. Le Tour Auto regroupe 120 véhicules d'assistance, 60 véhicules d'organisation, 15 véhicules de presse, soit un staff de plus de 1 000 personnes.
Outre l'exposition des véhicules des participants au sein d'un parc fermé, un « Village Public » a été installé dans le Parc des expositions de Limoges, proposant gratuitement de nombreuses animations qui ont attiré un grand nombre de spectateurs. Plusieurs activités ludiques et éducatives ont été mises en place à l'attention des familles : contrôles audio-visuels, ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, mini-circuit avec voitures pour enfants entre autres.
Cet événement a entraîné des retombées économiques non négligeables sur le territoire communal et dans l'agglomération de Limoges.

➢ La ville de Limoges organise chaque année une fête populaire le 13 juillet pour célébrer la Fête nationale. Précédées par la traditionnelle parade militaire de la place Jourdan, les animations se sont poursuivies au Champ de Juillet avec un karaoké en Live suivi d'un spectacle pyrotechnique. Un bal en plein air animé par le groupe local ALOHA est venu clôturer les festivités. Un accent tout particulier a été mis cette année sur le renforcement de la sécurisation du site.

➢ Le traditionnel carnaval de Limoges, ayant dû être annulé in extremis en mars en raison de conditions météorologiques défavorables, a été remplacé par une Cavalcade de printemps le 13 mai dernier sur le thème du Brésil. Le cortège s'est formé autour de 8 chars d'apparat, fruits de 2 500 heures de travail de la part des agents du service atelier Bâtiment. Il était agrémenté d'associations et groupes locaux tels que Prestige Parade, les Gueules Sèches, les majorettes de Limoges, l'Harmonie municipale, le Chapeau magique, le Comité miss Limoges… Sans oublier les troupes de musiciens et danseuses Saravah, Sambalinda et Batefolia venus tout spécialement pour représenter le thème du Brésil. En clôture de cette belle journée la ville a offert aux limougeauds le spectacle intégral du cabaret Tapis Rouge installé pour l'occasion place Léon Betoulle.

➢ Le 15 septembre, la ville a accueilli la soirée d'élection de Miss Limousin 2017 à l'Opéra de Limoges. Ce gala a pour objectif de choisir

Contribution à l'accueil du Moto Tour

subvention exceptionnelle de fonctionnement
80 000 €

prestations techniques et de communication
38 944 €

Coût du feu d'artifice pour la Fête nationale

61 000 €

Subvention pour l'élection de Miss Limousin

4 169 €

celle qui représentera la région du Limousin lors de l'élection de Miss France 2018. Cette soirée était organisée par la délégation régionale Miss Limousin et l'Organisation Miss France en partenariat avec la ville de Limoges. Romane Komar a rendu sa couronne à la jeune Anaïs Berthomier, 19 ans, en présence de Sylvie Tellier, directrice de la Société Miss France, et d'Alicia Aylies, miss France 2017, accompagnée de ses dauphines.

▹ Pour la 3e année consécutive, la ville de Limoges a organisé son Forum des associations dans l'enceinte de l'ancienne caserne Marceau. Comme chaque année, son accès était gratuit et ouvert au public le samedi 9 septembre de 10h à 20h et jusqu'à 18h le dimanche. Ce rendez-vous fixé le week-end après la rentrée des classes est dédié à valoriser la richesse du tissu associatif local et propose à la population limougeaude de venir rencontrer les associations de la ville et de découvrir leurs différentes activités.
Environ 300 associations de secteurs très variés ont répondu à l'invitation de la municipalité et ont présenté leurs actions au public venu en nombre malgré des conditions météorologiques peu favorables. De nombreuses démonstrations étaient présentées sur le podium animé par la radio Flash FM et plusieurs activités étaient proposées sur l'esplanade des sports : baptême de plongée, mur d'escalade, arts martiaux, baseball, badminton…
Dans les bâtiments, la répartition des associations était organisée par pôles thématiques : pavillon A (théâtre, arts, vivants), pavillon B et C (musique, arts plastiques, danse), pavillon D (arts et patrimoine), pavillon E (vie des quartiers), pavillon F (relations internationales, tourisme), pavillon G (autour de l'emploi, mémoire et anciens combattants), pavillon H (sciences, nature et jeux), pavillon I (santé, solidarité, éducation et loisirs).Un pôle de restauration rapide avec boissons et confiseries était installé sur place afin de profiter pleinement de ces 2 journées d'animation.
Cet événement, entièrement piloté par la ville de Limoges, est désormais un incontournable de la rentrée, le nombre d'associations candidates pour participer est en constante évolution, ce qui rend leur sélection extrêmement délicate. Faute de place disponible et exposés à un surnombre de demandes, la Ville a été contrainte de mettre en place un système de rotation dans certaines thématiques.
Concernant l'aspect sécurité, en plus de la sécurisation des accès, des moyens d'identification et de vérification du contenu des véhicules des exposants ainsi qu'un contrôle systématique des visiteurs par la police municipale ont été mis en place pour renforcer la sûreté du site.

Moto Tour

SUSHI
BROCHETTE
MAKI
SASHIMI
POLICE
MUNICIPALE
POLICE
MUNICIPALE
WINE

politique n°2

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé

PROGRAMME 8 — « MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT »

PROGRAMME 9 — « RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE »

PROGRAMME 10 — « METTRE À DISPOSITION UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ »

PROGRAMME 11 — « CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE »

PROGRAMME 12 — « LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES »

PROGRAMME 13 — « PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX »

PROGRAMME 8

MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT

chiffres clés

Autorisations d'urbanisme

> 3 000
dossiers déposés

> 3 000
personnes accueillies

20 000
appels téléphoniques reçus représentant
> 4 000 appels en accueil secrétariat
15 685 appels spécifiques droit des sols

Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.
Ce programme doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaire de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.
Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessible à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.

Remise du prix SIATI à Paris

Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre…
Le volet réglementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir…) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.
Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain…..

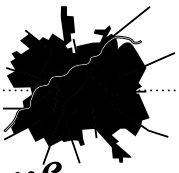

Objectifs

- *Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.*
- *Revitaliser les quartiers.*
- *Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.*

Gestion du domaine public

4 731
personnes accueillies

7 243
appels téléphoniques reçus

3 972
courriers traités

1 208
TMC

5 967
autorisations d'occupation du domaine public délivrées, représentant un total de 4 469 arrêtés (2 478 déménagements et 3 489 pour travaux)

680
manifestations

69
majorations pour chantiers installés illégalement sur le domaine public

FAITS MARQUANTS

Planication et organisation de l'espace

La définition des grands enjeux d'aménagement du territoire est une étape nécessaire pour planifier l'évolution de la ville à l'échéance 2030. Dans cette optique, deux documents viennent traduire les objectifs urbains pour le territoire, le Projet de ville et le Plan local d'urbanisme (PLU). Le Projet de ville vient organiser la mise en œuvre d'un nombre important de programmes portant des projets phares à l'échelle du mandat, et fixe également un cap pour la construction de la Ville à plus long terme. Ainsi, les programmes à vocation commerciale (1.5), d'espace public (2.8), de valorisation de l'habitat (2.9) et de revalorisation des zones urbaines en difficulté (6.35) participent notamment de cette ambition. Le Projet de ville finalisé fin 2016 a été détaillé pour le secteur ville centre. Ce dernier périmètre s'est vu recevoir au mois de juin 2017 le titre de meilleur projet national d'aménagement urbain lors du Sommet infrastructures aménagement du territoire et Iimmobilier (SIATI) pour la reconversion multithématique du centre-ville en un grand centre à l'échelle de l'agglomération.
2017 fut aussi l'année de mise en œuvre de la Charte de développement urbain permettant à la ville de suivre de manière plus détaillée les projets structurants de construction sur le territoire communal et les adapter aux orientations du projet urbain, d'habitat et commercial (suivi de 35 réunions de commissions techniques qui ont notamment permis l'aboutissement de 16 projets majeurs).
La compétence documents d'urbanisme ayant basculé au 27 mars 2017 à Limoges Métropole, la ville poursuit cependant (par voie de convention) la révision technique du PLU en cours, pour une approbation du document attendue premier semestre 2019.
Si les chiffres sont stables en nombre de dossiers d'autorisations d'urbanisme, on relève une hausse de près de 25 % du nombre de permis de construire, soit une activité accrue.

Rue du Consulat rénovée

Aménagement urbain

Après deux années de travaux, les 4 rues piétonnes commerciales principales de Limoges ont été livrées en juillet 2017. Placé sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole, les travaux ont été pris en charge par la ville de Limoges à hauteur d'1 000 000 € au titre de ces compétences eau potable + éclairage et réseaux souples + mise en place de bornes automatiques + fourniture de pavés et dalles.
Afin d'améliorer la place du piéton en ville, les études techniques se sont poursuivies en 2017 pour les rues St Éloi, Montmailler, et bld de la Cité en vue de lancement des travaux pour 2018-2019.
Le réaménagement du quartier de la Cité s'est également poursuivi avec la livraison des travaux de requalification de la rue de la Providence, en 2017. Une étude préalable a été lancée fin

Recettes du domaines public

133 242 €
taxes d'occupation du domaine public liées à des travaux

120 921 €
droits de voirie liés au surplomb du domaine public

30 000 €
taxes liées au stationneemnt des convoyeurs de fonds

900 €
redevance des box textiles

11 283 €
taxe sur les chantiers gaz et électricité

1 440 €
taxe sur l'enlèvement d'affichage sauvage

Refection de parkings

budget de
150 000 €

- **4** parkings du Val de l'Aurence sud
- parking de la rue Edouard Chamberland (OIE)
- Place Blanqui

2017 pour la requalification de la rue Porte Panet, la rue Haute Cité ainsi que les abords Cathédrale, afin de finaliser la requalification des voies du quartier Cité.
Des études techniques ont de plus été lancées pour le réaménagement de la placette et la rue des Clairettes, et le projet de mémorial (stèle commémorative de grande ampleur et exhaustive concernant les soldats morts pour la France en 1914-1918) place Jourdan.
En lien avec Limoges Métropole qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le domaine public routier, la Ville de Limoges assure une programmation pluriannuelle des réaménagements de voirie reposant sur une stratégie donnant la priorité aux interventions dans le grand centre-ville et sur les axes secondaires structurants (avenue de Louyat, avenue Saint Surin…). En dehors de ces secteurs prioritaires, la ville veille à une répartition équilibrée des travaux à l'échelle de la commune.
Parmi les aménagements importants réalisés en 2017, on peut citer la rue du Mas Loge à Landouge, la rue du Puy Réjaud, l'avenue de Louyat (2e tranche), la rue de la Providence, l'allée Fabre d'Églantine et l'avenue Lucien Faure.

Grands projets

➢ Les études pour le réaménagement de la place de la République sont engagées sous la maîtrise d'œuvre de l'équipe In Situ. Après les différentes phases de concertation destinées à recueillir les attentes des limougeauds, de nombreux études techniques ont été réalisées en 2017, notamment concernant les travaux de mise aux normes de sécurité du parking ou les travaux de renforcement des ouvrages souterrains situés sous la place.
La Ville de Limoges avance également dans les études de construction d'un bâtiment dit "Halle République" qui permettra de renforcer l'attractivité commerciale et touristique de cette place. Ce bâtiment constitué de deux plots sera construit par un opérateur privé dont la forme de contrat à déterminer. L'un des plots sera à usage commercial et le second plot abritera notamment les vestiges de l'ancienne abbaye Saint Martial ainsi que l'espace de médiation culturelle.
Cette phase longue d'études en 2017 débouchera rapidement sur une phase travaux avec le renforcement de la dalle du parking dès le début d'année 2018, poursuivi par les premiers travaux sur la place au second semestre 2018.

➢ La Ville de Limoges s'est engagée depuis l'automne 2016 dans une démarche participative baptisée #BORDS DE VIENNE qui vise à valoriser les bords de Vienne. La restitution de cette action a eu lieu en 2017. Cette démarche participative a permis de faire émerger les attentes de la population sur un site à fort potentiel (plus de 1244 propositions qui ont été émises par quelques 427 participants). L'ensemble des échanges a fait l'objet d'une double exposition intitulée *Reflets de Vienne* qui a été présentée à la Bfm et sur les bords de Vienne du mois de juillet au mois de septembre.
Dans le prolongement des bords de Vienne l'étude d'entrée de ville des Casseaux s'articule autour d'un vaste programme de requalification, réunissant des enjeux aussi divers que complémentaires : identité patrimoniale de la ville (manufacture de porcelaine), mobilités (pôle d'échanges de transports en commun), urbanité du site et paysage des bords de Vienne mais aussi un site à vocations commerciales et tertiaires, d'entrée de centre-ville.
➢ En 2017, une étude complémentaire au schéma d'aménagement urbain défini en 2016 a permis de prendre en compte les comptages routiers directionnels sur la RN520 (quais de Vienne), les orientations du Schéma des mobilités urbaines et l'impact du tracé définitif du projet de Transport en commun en site propre (TCSP) porté par Limoges Métropole.

➢ Le réaménagement de l'ancienne caserne

Surveillance de l'utilisation du domaine public

3 799
interventions écrites

9 153
interventions verbales aux entreprises liées à la sécurité

77
dangers signalés

408
courriers envoyés pour des dangers liés à la végétation

71
courriers envoyés aux entreprises et particuliers liés à la sécurité

149
avis de conformité

Adressage des biens immeubles

plaques de noms de rues
30

plaques de numéros de voirie
85

certificats de numérotage délivrés à la demande des notaires
2 438

Marceau s'inscrit dans le cadre de la requalification du quartier Carnot et de l'avenue de Général Leclerc souhaité par la Ville de Limoges.
Une étude de programmation urbaine lancée en 2016 a permis d'aboutir en mai 2017 à un scénario d'aménagement global sur la caserne Marceau. Ce scénario repose sur un certain nombre d' « invariants » qui constituent le socle d'aménagement urbain du site et de la stratégie globale à l'échelle du quartier Carnot-Marceau. Cette thématique sera approfondie en 2018 par des études complémentaires de faisabilité.
2018 constituera un nouveau temps d'étude de faisabilité programmatique qui pourrait notamment s'appuyer sur l'obtention du label Unesco par la Ville pour donner au quartier une dimension culturelle /créative identifiée et reconnue.

Mobilités – stationnement

➢ Les réflexions se sont poursuivies en 2017 dans le cadre de l'étude du Schéma des mobilités urbaines, qui doit proposer à un meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs (marche, vélo) et des transports en commun. Sur 2017, cette étude a notamment permis de :
- valider le principe d'une valorisation du contournement par les boulevards périphériques, afin d'alléger le trafic de transit sur les boulevards d'hyper-centre qui seront maintenus à double sens de circulation,
- définir le plan de circulation à l'échelle de l'hyper-centre, compatible avec une extension à terme du secteur piétonnier,
- affiner l'insertion des itinéraires vélos définis par le Schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables de Limoges Métropole.

➢ Afin d'assurer la réussite de la réforme de la décentralisation du stationnement pour son entrée en vigueur le 1er janvier 2018, il a été nécessaire au cours de l'année 2017 pour la Ville de Limoges de procéder à :
- la fixation du montant des FPS par délibération. La Ville de Limoges a fait le choix de maintenir le montant du FPS à 17€ dans la zone Tempo (qui comprend 4 500 places permettant de stationner à la journée). Dans la zone Rapido, correspondant aux 1 000 places de l'hyper-centre, le FPS va passer à 25 € dans le but d'améliorer la rotation des véhicules de manière à garantir des places toujours disponibles au droit des commerces. Les tarifs mis en place en 2015 restent quant à eux inchangés;
- l'adaptation technique des horodateurs et des appareils des agents de contrôle;
- la mise en place d'un lien sur le site internet de la ville pour que les usagers puissent contester en déposant un Recours administratif préalable obligatoire (RAPO).

Des actions de communication ont été menées en 2017 pour une meilleure appropriation des évolutions tarifaires du stationnement payant. Et notamment afin d'améliorer la connaissance de la mesure des 2h00 gratuites le samedi dans les parkings Jourdan, Hôtel de Ville, Churchill, par la distribution d'une vitrophanie aux 800 commerçants du centre-ville.

➢ La préparation de la procédure de renouvellement de la délégation de service public des parkings s'est également poursuivie avec l'aide du prestataire Espélia pour la formalisation des documents nécessaire au lancement de l'appel d'offres, qui sera lancé début 2018.
Dans l'attente de ce renouvellement, des travaux de mise aux normes des éclairages de sécurité ont été réalisées pour les parkings Hôtel-de-Ville, Halles et Bibliothèque (coût des travaux : 325 000 € TTC).

Gestion du domaine public

Pour la 1re fois depuis 2012, les chiffres sont stables. Toutefois, on note une hausse des déménagements de 13 %.

Circulation

76
arrêtés permanents

Stationnement

3 300 732
tickets délivrés par les horodateurs
(dont 1 706 587 gratuits)

3 341 796,02 €
recette totale du stationnement sur voirie

➡ **14 218** tickets résidents
à 15 € pour une recette
de **213 270 €**

➡ **8 942** abonnements
mensuels à 40 € pour
une recette de **357 680 €**

➡ **5 127** tickets pro
pour une recette
de **12 964,70 €**

Éclairage public

800 000 € TTC
investissement/rénovation du parc matériel et des réseaux

310 000 € TTC
investissement/effacement des réseaux

Les recettes de taxes doccupation du domaine public sont en nette hausse suite à l'arrivée du chef d'équipe et à la réorganisation du service.
La taxe d'enlèvement d'affichage sauvage a été divisée par 10 car la délibération permettant à la Ville de taxer l'affichage sauvage a eu un effet très dissuasif.

Circulation et stationnement

Le suivi de 200 demandes a été assuré pour différents problèmes de circulation et de stationnement : vitesse excessive, stationnement anarchique ou gênant, mise en peinture jaune sur bordures, signalisation insuffisante, matérialisation places PMR, …
Les bases de données géoréférencées ont été mises à jour (mesures de vitesse, limites agglomération, horodateurs, bornes manuelles ou automatiques). Une cartographie des places PMR a été établie pour intégration sur le site internet Ville de Limoges.
Une session du comité consultatif de circulation et de sécurité des déplacements organisée en 2017, représentant 45 membres environ, avec réponse aux requérants et demande de travaux, ainsi que vérification des travaux demandés.
Parmi les demandes : 17 matérialisations places PMR, 40 places de stationnement, 25 mesures de vitesse, 10 sécurisations de traversée piétonne, 7 sécurisation d'abord d'école, …
La gestion technique du parc des 290 horodateurs a conduit à assurer les modifications tarifaires ou l'application de la gratuité, l'accompagnement des utilisateurs, et la gestion des pannes avec les prestataires INDOGO et CALE.

Gestion de l'éclairage public

Cette compétence qui relevait de Limoges Métropole a été prise en charge par la ville au 1er janvier 2017 hors zones d'activité avec le transfert de 8 agents. Elle implique la gestion d'environ 20 000 points lumineux (400 armoires de commande) sur domaine public routier mais aussi espaces verts et parkings VDL. La maintenance assurée par une entreprise pour 700 000 € TTC/an (marché sur 3 ans).

➢ Les principaux travaux de rénovation du parc matériel et des réseaux en lien avec les travaux voirie de Limoges Métropole ont été réalisés dans les secteurs suivants : Place Lazare Carnot- Allée Fabre d'Eglantine - Avenue de Louyat tranches conditionnelles 1 et 2 - Rue du Mas Loge - Rue du Puy Réjaud - Rue Fernand Raynaud - Avenue Schuman - City Stade Beaubreuil.

➢ Dans le cadre de l'optimisation de l'éclairage public dans un double objectif de réduction de la pollution lumineuse et d'économie de consommation électrique tout en maintenant un service de qualité aux usagers, les premières réalisations ont porté sur l' installation systématique de leds avec abaissement de puissance, l'extinction de l'éclairage sur des sites non fréquentés à partir d'une certaine heure de la nuit (parking Bichet en bords de Vienne-esplanade du Mas Jambost-jardin Jean Fiacre à Beaune) et la suppression de l'éclairage des bretelles de l'autoroute.

➢ Dans un objectif de plus-value esthétique les principaux travaux d'effacement des réseaux ont concerné l'avenue de Louyat (tranches conditionnelles 1 et 2) et la rue du Puy Réjaud (convention SEHV).

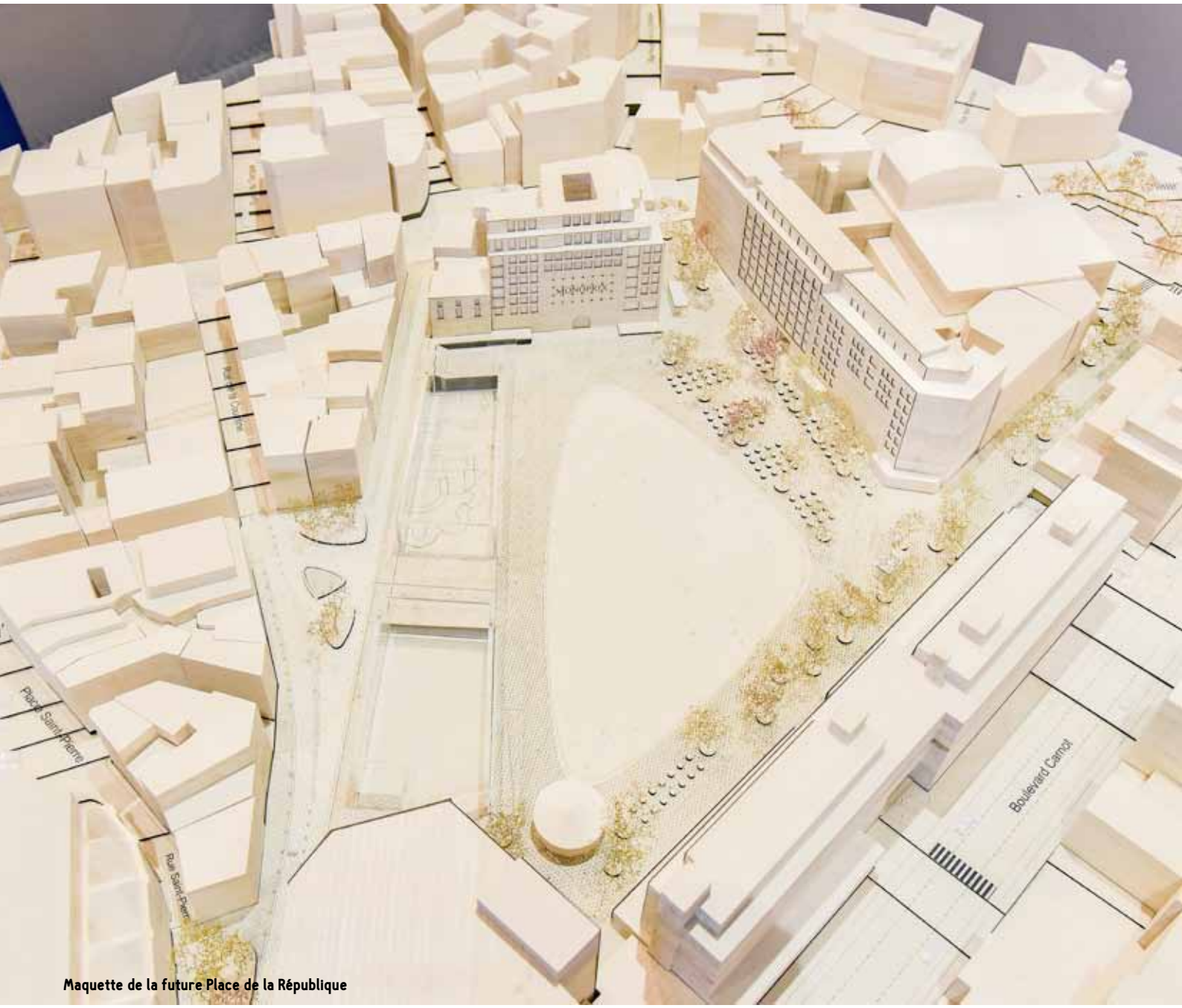

Maquette de la future Place de la République

PROGRAMME 9

RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE

Contexte et enjeux

Troisième agglomération de la région Nouvelle Aquitaine, Limoges se doit de développer son rayonnement spatial tout en renforçant son attractivité. En effet, la dévalorisation des quartiers centraux (logements vétustes et inoccupés) affecte le cadre de vie des habitants et l'image du territoire. L'indispensable reconquête du centre-ville passe par une politique volontariste fondée sur l'adoption d'un projet urbain global et transversal (commerces, habitats, services, aménagements urbains, cadre de vie…). Ce projet de Ville concourt à la réalisation d'un ensemble d'actions visant à révéler les atouts du centre-ville et notamment la valeur patrimoniale de son architecture qui participe à l'image attrayante de Limoges. Cette richesse architecturale a d'ailleurs permis l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » en 2007 favorisant fortement sa visibilité touristique.

Actions

A cette fin, la Ville de Limoges met en valeur ce patrimoine architectural riche d'éléments médiévaux, classiques ou art-déco, à travers l'opération dénommée « Campagne d'aide à la réhabilitation et à la protection du patrimoine ». Cette action participe à la redynamisation du centre-ville et à l'accroissement de sa notoriété et de son attractivité, tout en permettant aussi bien aux propriétaires qu'aux visiteurs et touristes, de découvrir la valeur historique et architecturale de ce patrimoine urbain. Malgré plus de 1000 façades rénovées depuis le début de l'opération, le changement, bien qu'observable ponctuellement, n'est pas forcément perçu de façon marquante à l'échelle d'une rue entière. Ainsi depuis 2016, le règlement de la CARPP a fait l'objet d'une modification permettant de lier les interventions menées sur l'espace public en centre-ville avec celles des façades afin de favoriser une déambulation piétonne plus agréable et la réappropriation par les habitants du cœur de ville.

— chiffres clés —

CARPP

23 nouveaux projets engagés

192 683 €
engagés

471 465 €
de subventions versées

38 projets aboutis

12 407 €
subvention moyenne par dossier

1 953 652 €
de travaux générés

Objectifs

- *Apporter une harmonie architecturale par des rénovations globales des immeubles et de leurs rez-de-chaussée commerciaux.*
- *Révéler la valeur historique et architecturale du patrimoine urbain aux yeux des touristes et des propriétaires.*
- *Favoriser, en lien avec le projet de ville le retour des habitants en centre-ville.*
- *Participer à l'attractivité de la ville et de son économie par un soutien aux commerces et à la filière du bâtiment.*

FAITS MARQUANTS

➢ La Campagne d'aide à la réhabilitation et à la protection du patrimoine est applicable à l'intérieur d'un périmètre courant de la voie ferrée située au nord de la place Carnot jusqu'à son croisement avec la rue Aristide Briand, passant par les Coutures, il englobe ensuite les bords de Vienne et le début de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, longe l'avenue Georges Dumas puis le boulevard Gambetta avant de remonter vers la place des Carmes pour rejoindre ensuite la gare des Charentes.
A l'intérieur de ce périmètre, les immeubles construits avant 1945 et les devantures commerciales peuvent bénéficier d'un soutien de la Ville qui comporte les éléments suivants :
- un accompagnement des propriétaires privés dans la définition de leur projet de restauration de façade par la description des travaux à mettre en œuvre dans une notice co-rédigée avec le service de l'Architecte des bâtiments de France (UDAP) et le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE),
- le versement d'une subvention (sous condition du respect de cette notice allant de 15 à 30 % du montant HT des travaux) attribuée après avis d'une commission de gestion et de consultation composée d'élus et de représentants des chambres consulaires et des commerçants, de professionnels du bâtiment et de services de la Ville.
Autrefois confié à un opérateur extérieur dédié, le dispositif a été repris en régie par le service politiques de l'habitat depuis juillet 2017 afin d'assurer une meilleure cohérence avec les projets emblématiques de rénovations de centre-ville (halles, rues piétonnes, place de la République) mais également avec l'objectif d'apporter une solution globale de subventions pour la rénovations d'immeubles dégradés et inoccupés en lien avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (programme 6.34).
En outre, afin de renforcer l'action incitative de la CARPP en matière de rénovation de façades, la Ville de Limoges par délibération du Conseil municipal en date du 27 septembre 2017 a demandé son inscription sur la liste des communes pouvant appliquer le ravalement obligatoire des façades. Le 29 novembre 2017, le Préfet a pris l'arrêté permettant à la Ville d'appliquer ce dispositif. Ainsi, la Ville de Limoges pourra à l'avenir, amorcer des campagnes de ravalement obligatoire sur certaines rues du centre-ville afin de transformer les façades très dégradées sur lesquelles le volet incitatif n'a aucune prise et qui peuvent nuire à l'image du centre-ville. La volonté est d'achever une rénovation globale des rues emblématiques du centre-ville.

Devanture avant et après rénovation

PROGRAMME 10

METTRE À DISPOSITION DES ESPACES NATURELS PUBLICS DE QUALITÉ

chiffres clés

Investissements

141 000 €
aménagement du square Jean Fiacre à Beaune-les-Mines

135 000 €
rénovation d'allées et création d'une aire de repos au parc de l'Aurence

218 000 €
aménagement d'allées et d'une aire de jeu au jardin de la Corderie

Contexte et enjeux

La question de la nature en ville va aujourd'hui très largement au-delà de la seule mise à disposition de jardins d'agrément conçus comme un décor urbain. Elle s'appuie aussi sur les milieux naturels, aménagés ou non, concerne la gestion de l'eau, la création d'espaces ludiques et le lien social, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse. Leur développement permet de mieux répondre aux attentes des citoyens et la reconnaissance par des labels du travail accompli est un facteur clé de notoriété dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

Actions

Toutes les actions de ce programme sont mises en œuvre par la Direction des espaces verts, mais elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire de l'aménagement urbain.

Objectifs

- *Assurer le décor et l'agrément de l'espace public et offrir des possibilités de détente ludique.*
- *Accroître et mettre en valeur la biodiversité.*
- *Donner une image flatteuse de la ville et renforcer son attractivité touristique.*

FAITS MARQUANTS

➢ À travers ses projets, la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité (DEVEB) cherche à répondre à la politique "Limoges ville santé citoyenne" par le biais du génie végétal. Par exemple les arbres allergisants ont été remplacés dans les cours d'écoles, l'activité du pollinarium, reconnu au niveau national, a permis d'anticiper les phases d'émission de pollen par les plantes et de prévenir les personnes sensibles aux allergies. La politique de l'arbre vise à protéger et à diversifier le patrimoine arboré qui joue un rôle important pour le bien-être des citadins et l'adaptation de la ville au réchauffement climatique. Une implantation d'arbres plurispécifiques a été réalisée sur l'avenue de Louyat.

➢ La DEVEB, participe activement à la valorisation des espaces extérieurs. En 2017, plusieurs conceptions ont permis d'aménager des espaces de qualité :
- aménagement du square de Jean Fiacre à Beaune-les-Mines : 141 000 TTC,
- rénovation d'allées et création d'une aire de repos au parc de l'Aurence I : 135 000 TTC,
- aménagement d'allées et d'une aire de jeu au jardin de la Corderie : 218 000 TTC.

➢ La direction a aussi conduit les chantiers du Street Workout de Beaubreuil, aménagée et entretenu les espaces extérieurs des écoles.

➢ L'arrêt des traitements phytosanitaires déjà en place dans les parcs et jardins a été étendu aux cimetières pour la santé de tous et l'amélioration de la biodiversité. En conséquence, un programme expérimental de végétalisation

des allées du cimetière de Louyat a été mis en place. Le périmètre d'intervention s'étend sur 3 ha. Un mélange de plantes couvre-sol composées d'espèces implantées localement sur notre territoire a été élaboré par les techniciens du bureau d'étude (20 000 €).

➢ Dans une approche de développement durable, la gestion des déchets verts fait l'objet d'une approche respectueuse de l'environnement. Le ramassage de la pelouse a été fortement limité lors des opérations de tonte. Actuellement les déchets sont principalement compostés et partiellement recyclés via un processus de méthanisation.

➢ Les actions de la direction ont été reconnues par des labels nationaux ou internationaux et participent ainsi à la reconnaissance de la Ville de Limoges :
- renouvellement de l'agrément Jardins botaniques de France et des pays francophones,
- renouvellement du label Quatre fleurs qui illustrent la qualité du travail accompli par les agents.

➢ Différentes manifestations participent à l'attractivité de la Ville. Toques et Porcelaines a offert aux citadins une découverte scénographiée d'un potager avec des variétés peu connues et offertes aux chefs cuisiniers pour l'élaboration de leurs plats et à la réalisation du Marché de Noël. Plusieurs autres temps forts ont marqué l'année 2017 :
- l'exposition *Reflets de Vienne* qui a accueilli de nombreux visiteurs et a permis la valorisation de manière durable de ce patrimoine local,
- le marché aux plantes de Thuillat, rendez-vous annuel permettant aux habitants de rencontrer les associations et les entreprises travaillant dans le domaine des espaces verts, des jardins ou de produits dérivés,
- la semaine de l'arbre avec 700 arbres plantés par des enfants sur 7 000 m².

➢ Les parcours de recherche aux trésors – avec l'application mobile de géocaching Terra Aventura – ont été fortement appréciées : 2 367 équipes soit environ 9 468 personnes au bois de la Bastide et 1 216 équipes soit environ 4 864 personnes sur les bords de Vienne.

➢ Enfin, un souci d'optimisation des actions conduites, des journées de réflexion "Jardiniers de demain à Limoges" ont été organisées, cette méthode participative visant à faire émerger des propositions concrètes renforçant l'efficience du service public. Une réflexion concertée a été engagée avec Limoges Métropole pour un partage raisonné de la compétence de gestion des voiries et accessoires de voiries pour le bénéfice de tous les contribuables.

Exposition *Reflets de Vienne* sur les berges de Vienne

PROGRAMME 11

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Contexte et enjeux

Le Maire est la pierre angulaire du dispositif de prévention de la délinquance sur la commune. L'article L 2212-2 prévoit que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Les actions de ce programme s'inscrivent dans une démarche de coproduction dans le cadre d'un partenariat animé par la ville dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance est présidée par le Maire et rassemble les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'Etat (Préfecture, Parquet, Police Nationale…), les services de la direction sécurité prévention salubrité (police municipale, centre de supervision urbain, prévention), mais aussi les associations et organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de l'éducation, des transports en commun, du logement, ou de l'action sociale.

Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dite (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération ayant un caractère éducatif), des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, la sensibilisation à la sécurité routière, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Objectifs

- *Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites de nature à troubler la tranquillité des habitants dans les quartiers sur des horaires appropriés (en soirée) .*
- *Développer les capacités d'intervention de la police municipale sur l'ensemble du territoire, notamment dans les quartiers et secteurs sensibles, pour lutter contre les troubles à l'ordre public, en particulier ceux liés au phénomène d'appropriation anormale de l'espace .*
- *Contribuer à la détection des comportements ou situations suspects dans le cadre de la radicalisation.*

chiffres clés

Police municipale

7 737
Interventions de la Police municipale au 31/12/2017

137
Interpellations pour troubles à l'ordre public, violence...

74
Interpellations pour ivresse publique et manifeste

273
PV pour consommation d'alcool

813
Mises en fourrière automobile dont 250 stationnements abusifs

3157
Objets trouvés dont 1 319 restitués soit 41,78 %

Prévention médiation

428
Interventions en secteur nord

414
Interventions en secteur ouest

8
Réunions des 9 cellules de veille du CLSPD

4
Réunions de la cellule de veille centre-ville

Vidéoprotection

467 957 €
Investissement de la ville

65 317 €
Aides de l'État

Vidéo protection, école de Beaune-les-Mines

FAITS MARQUANTS

Police municipale

La réactivité et le professionnalisme des agents font de la Police municipale une véritable police de proximité très appréciée par les administrés. L'action en centre-ville, coordonnée avec le centre de supervision urbain et la Police nationale, au travers de la multiplication des patrouilles pédestres, l'interpellation des auteurs de troubles ou de violences, des consommateurs d'alcool ou de stupéfiants, est reconnue par tous et son impact sur la délinquance est manifeste. La population est très demandeuse de présence policière visible, en centre-ville comme dans les quartiers. C'est ce qui a conduit à envisager une brigade spécialisée, la brigade volante des quartiers, qui a fait l'objet d'une étude de mise en place afin d'envisager une mise en œuvre au 1er trimestre 2018.

Prévention - Médiation municipale

Six rappels à l'ordre du Maire ont été réalisés en 2017 à l'encontre de 5 mineurs et de leurs représentants légaux et 1 majeur :
- présence de mineurs, quasi quotidienne, sur l'espace public tard les soirs sans présence d'adultes,
- comportement inappropriés et à risque,
- absentéisme scolaire.

13 personnes ont été accueillies dans les services de la mairie dans le cadre des TIG.
Afin d'apporter un soutien aux associations intervenant dans le cadre des actions du CLSPD des subventions leur ont été versées pour un montant global de 77 889 €.
L'année 2017 a vu la création de la Cellule municipale de prévention de la radicalisation composée d'un référent pour chacune des directions suivantes : sport, éducation-jeunesse, politique de la ville, CCAS, sécurité-prévention.
Cette instance a pour missions de :
- tenir à jour un tableau de recensement des agents ayant suivi la formation préfectorale « détection des signaux faibles »,
- tenir à jour une liste d'attente des agents volontaires pour suivre la formation précitée,
- centraliser les informations sur les situations individuelles émanant de la cellule de suivi de Préfecture,
- relayer à la Préfecture les signalements émanant des services municipaux qui n'auraient pas fait l'objet d'un signalement aux services compétents de l'Etat,
- organiser la sensibilisation des personnels des services de la Ville.

La première réunion de cette cellule a eu lieu à la caserne Marceau le 12 septembre 2017. Elle se réunit en fonction des besoins, tous les 2 mois.

Une réforme du dispositif de la médiation municipale a été préparée visant à recentrer son action autour de 4 grandes missions : assurer une veille territoriale, intervenir dans le cadre de la médiation interpersonnelle, faciliter la coordination des acteurs partenaires du CLSPD et prévenir le premier acte délinquant au travers d'un accompagnement citoyen municipal.

Les agents de la Police municipale ont animé les séances de piste routière (CM1 et CM2) auquelles ont participé 811 élèves et des interventions de sensibilisation aux risques piétons (maternelles et élémentaires) qui ont concerné 258 élèves. Elle est aussi intervenue dans 15 classes de 5 écoles pour l'opération « métiers au service de tous ».

Vidéo protection

Le déploiement sur l'ensemble des écoles primaires a été engagé : 85 caméras étaient installées fin 2017. La vidéo protection a permis d'effectuer 1 572 interventions dont 104 ont donné lieu à interpellation et donné lieu à 130 réquisitions judiciaires. Cet outil a permis d'augmenter de 25 % le taux de résolution des affaires.

PROGRAMME 12

LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES

chiffres clés

Interventions de dératisation, désinfection, désinsectisation

950

Dossiers relatifs aux nuissances sonores

127

Coût total de l'action anti-graffitis

71 000 €

part de la Ville **25 000 €**

Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, les dégradations diverses et les salissures animales.

Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics, etc.

Objectifs

- *Préserver le bien-être des habitants.*
- *Améliorer la qualité visuelle de la ville.*

Sanitaire à entretien automatique, place des Carmes

Affichages sauvages nettoyés.

1 189 m²

Recettes des sanitaires à entretien automatique

13 502 €

FAITS MARQUANTS

➢ Dans le cadre de la lutte contre les nuisibles 950 interventions de dératisation, désinfection, désinsectisation ont été réalisées sur le territoire de la Ville de Limoges.
Afin d'assurer une limitation et un contrôle des nuisances liées aux animaux urbains, la Ville a traité :
• 21 réclamations relatives aux animaux (divagations et nourrissage de chats, aboiements de chiens…),
• 22 interventions sur des problèmes liés à des nourrissages ou déjections de pigeons.
Afin d'apporter une réponse à la problématique des chats errants, la Ville de Limoges finance des associations de protection des animaux afin que soient effectuées des stérilisations de ces chats.
Le service de la Police municipale a procédé à 105 interventions : 1 verbalisation pour divagation de chiens, 19 verbalisations pour des chiens non tenus en laisse (13 sur la voie publique et 6 dans les espaces verts), 20 verbalisations pour des chiens non muselés. 63 chiens en divagation ont été remis au refuge de la SPA.
116 interventions des agents ont été effectuées après signalement pour déjections canines et 15 procès-verbaux ont été dressés. 41 déclarations de chiens catégorisés et 3 déclarations de chiens mordeurs ont été réalisées. 5 chiens dangereux ont été placés à la SPA.

➢ Afin de prévenir et traiter les nuisances liées au bruit dans l'environnement urbain, 127 dossiers relatifs à des nuisances sonores ont été traités dont :
• 59 pour bruit de comportement,
• 39 pour bruit d'activité,
• 18 en provenance des lieux musicaux.
4 procès-verbaux de constatation d'infraction ont été dressés pour nuisances sonores. 32 contrôles d'établissement diffusant de la musique amplifiée ont été effectués, 13 demandes émises par les établissements diffusant de la musique amplifiée, de dérogation aux horaires de fermeture 4h/5h ont été traitées.
3 réunions relatives à la gestion et à la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée ont été organisées par le SCHS en présence des services municipaux, de la Préfecture et de la Police nationale.
72 demandes de sonorisation et d'ouverture tardive ont été instruites.
La Ville a participé à l'organisation du colloque relatif à la Journée nationale de l'Audition et a mis en place des animations scolaires relatives à la "sensibilisation contre le bruit" (14 classes sensibilisées représentant 330 élèves et 16 enseignants ont suivi une sensibilisation approfondie sur ce thème).
En 2017, l'arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été modifié, restreignant, notamment, les horaires autorisés de bricolage et de jardinage.

➢ Afin de lutter contre les graffitis, la Ville a poursuivi son soutien à l'Association limousine emplois activités services (ALEAS) pour son action "Dispositif de réparation pénale et anti graffiti" 62 personnes sous-main de justice (majeurs condamnés à une peine de travail d'intérêt général ou de travail non rémunéré ou mineurs dans le cadre de mesures de réparation pénale) ont été encadrées par cette association et réalisé 2 685 heures de travaux de nettoyage (au 30/09/2017) :
• effacement de graffitis : 786 m² au 30/09/2017 sur le patrimoine de Limoges Habitat et de la Ville,
• décollage des affiches sur les 36 panneaux d'affichage d'opinion et de publicité une fois par mois,
• remise en état des parties communes des immeubles de Limoges Habitat (Val de l'Aurence, Bastide et Vigenal).

chiffres clés

Une convention partenariale renégociée et signée par l'ensemble des partenaires concernés le 30/09/2015 (Ville, Préfecture, Parquet et service justice, bailleurs).
La Ville intervient par ailleurs après relevés de tags ou signalements par différents services de la ville et fait réaliser des nettoyages dans le cadre d'un marché public par un intervenant spécialisé dans ce type de travaux. 1 763 m² de tags ont ainsi été effacés avec 12 campagnes annuelles pour un budget de 11 868 €. Elles ont porté sur :
- 1606 immeubles privés conventionnés,
- 911 parcelles nettoyées dont 449 une fois et 462 à de multiples reprises.
L'effacement des graffitis sur les immeubles municipaux a porté sur 2 040 m² pour un coût TTC de 14 250 euros.

➢ L'association ALEAS a perçu une subvention de 25 000€/an afin de pourvoir à l'enlèvement de l'affichage sauvage dans le cadre d'un partenariat associant la PJJ, le SPIP et les bailleurs sociaux :
• 275 m² d'affichages sauvage ont été enlevés sur les vitrines des magasins vacants,
• 914 m² d'affiches enlevées sur les 36 panneaux d'affichage libre.
En outre, il leur est confié l'effacement de graffitis dans certains cas seulement, car ne possédant ni les compétences ni la logistique requise à cet effet. Ainsi, en fonction de leurs moyens, ce sont 270 m² supplémentaires qui ont été effacés, essentiellement sur les vitrines des magasins du centre-ville.
4 procédures pour affichage sauvage sans autorisation avec dépose des panneaux le week-end ont été diligentées par la Police municipale avec facturation aux contrevenants

➢ L'installation des sanitaires à entretien automatique s'est achevée à l'été 2017. Les nouveaux mobiliers sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le tarif d'accès fixé à 20 cts a fait augmenter le nombre d'entrées qui est passé de 56 865 en 2016 à 67 073 en 2017.
Sur les 13 mobiliers qui ont donc été progressivement mis en service, 10 sont des sanitaires design Patrick Jouin et 3 sont des cabines intégrées, tous de conceptions Decaux.
Les travaux ont été réalisés avec le concours des services techniques de la ville pour le génie civil et les amenées des réseaux secs et humides.
L'ensemble du parc fonctionne bien et peu de dysfonctionnement ou de dégradations sont à signaler.
Progressivement, les sanitaires publics gratuits ont été neutralisés pour des raisons d'hygiène, de non accessibilité et de coûts d'entretiens trop élevés du fait de leur vétusté. Aujourd'hui, il ne reste que deux équipements de ce type, dans le parc Victor Thuillat et au parc animalier de l'Aurence I.

Affichage sauvage rue du Clocher

PROGRAMME 13

PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

chiffres clés

Demandes d'interventions traitées par le service communal d'hygiène et de santé

2 329

Verbalisations pour dépôts de déchets sur la voie publique

55

Visites conduites par la commission communale de sécurité et d'accessibilité

189

Analyses et contrôles effectués par le laboratoire des eaux

106 000

Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels ils se seraient mal préparés.
Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

Objectifs

- *Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.*
- *Préserver l'environnement.*

Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal.
Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition règlementés : contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques…
Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité.
Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'État.

Appareil mesurant le radon

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la gestion des dossiers relatifs à des projets ayant un impact sur l'environnement, 717 dossiers d'urbanisme ont été instruits et 4 dossiers d'autorisation d'exploiter les installations classées et dossiers soumis à enquête publique.

➢ Des contrôles sanitaires ont été effectués dans les établissements municipaux recevant du public (légionelles, radon…), la ville a assuré un contrôle des eaux de rivière et est intervenue sur les pollutions, et elle a réalisé de mesures sur les lieux de travail des agents de la Ville de Limoges.
En 2017, cette activité a porté sur :
• 14 réclamations liées à des dépôts de déchets sur un terrain (1 procès-verbal a été dressé sur cette problématique),
• 55 réclamations liées à des non-entretiens de terrain (1 procès-verbal a été dressé sur cette problématique),
• 15 réclamations liées à des problèmes de raccordement d'eaux usées,
• 24 réclamations liées à des nuisances olfactives, émanations de fumées, suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (2 procès-verbaux ont été dressés sur ces problématiques),
• 8 mesures de champs électromagnétiques,
• 70 contrôles de légionelles dans les ERP.
Pour l'application de l'ensemble des missions du service, 30 appareils de mesure sont régulièrement étalonnés et/ou vérifiés.

➢ Plusieurs types de mesures de qualité de l'air intérieur ont été conduits :
• Des mesures réglementaires
Les diagnostics, conformes au Code de l'environnement (articles R 221-29 à R 221-38) se sont déroulés en deux étapes distinctes, espacées de 5 à 7 mois :
- une série de mesures de polluants en période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde, dioxyde de carbone),
- une série de mesures de polluants hors période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde).
• Des mesures non réglementaires
Elles ont été effectuées dans toutes les écoles élémentaires, les résidences pour personnes agées (RAM) et établissements hébergeant des personnes agées dépendantes (EHPAD), lors de deux séries de mesures (en période de chauffe et hors période de chauffe). Elles ont été réalisées à raison d'un point de mesures par établissement, dans la salle la plus occupée.
Les polluants mesurés sont le benzène, le formaldéhyde, le CO_2 (en période de chauffe uniquement).
Dans les piscines, une série de prélèvements a été effectuée, les trichloramines ont été mesurées.
En 2017, 6 campagnes de mesures ont été réalisées :
- mesures réglementaires dans 6 écoles maternelles et élémentaires,
- mesures non réglementaires dans 1 crèche .

➢ Différents types de mesures de radon ont été réalisés :
• Diagnostics réglementaires, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon. Ces diagnostics doivent être réalisés tous les 10 ans dans les établissements recevant du public tels que les écoles, crèches, EHPAD, RPA, par un bureau d'études ayant un agrément radon.
• Mesures indicatives dans les lieux de travail afin de connaître le taux d'exposition des agents.
• Des mesures de contrôle dans les bâtiments municipaux.
En 2017 : 13 établissements communaux recevant du public ont été contrôlés, dont 5 diagnostics de niveau 2 : Mas Eloi, écoles élémentaires Montmailler, Blanchot, La Brégère et Marcel Proust, ainsi que 2 lieux de travail .
➢ Dans le cadre de la mission de protection sanitaire des populations et afin de vérifier les

conditions de risque d'intoxication liées au plomb dans les peintures dans les bâtiments municipaux, le service communal d'hygiène et de santé a lancé un marché pour la réalisation des "diagnostics du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures" (DRIPP), ainsi que le "contrôle après travaux en présence de plomb dans les peintures" (CTPP).
Sont concerné par les DRIPP et les CTPP, les établissements scolaires, crèches, haltes garderie, centres de vacances avec ou sans hébergement, cantines scolaires.
En 2017, ces diagnostics ont été réalisés dans 32 établissements scolaires. 1 contrôle après travaux a été mis en œuvre et a permis la mise en conformité de la maternelle Odette Couty.

➢ 105 dossiers ont été traités dans le domaine de la salubrité de l'habitat et ont donné lieu à deux procès-verbaux, un arrêté d'insalubrité, un arrêté d'interdiction d'habiter et un arrêté de travaux d'office. Une convention a été conclue avec la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne pour le contrôle de décence des logements : 15 contrôles ont été réalisés en 2017.

➢ 77 contrôles d'hygiène alimentaire ont été réalisés dans les établissements de restauration publics. Des audits HACCP complets ont été effectués sur les 3 EHPAD.

➢ Le Laboratoire régional de contrôle des eaux laboratoire a obtenu le renouvellement du marché du contrôle sanitaire des eaux de consommation et de loisirs pour le département de la Haute-Vienne. Ce marché représente plus de 2 000 prélèvements et analyses physicochimiques et microbiologiques et environ 30% de l'activité du service.

➢ Depuis 2017, la Ville de Limoges est devenue un acteur de la prévention des risques allergiques, se distinguant ainsi des autres collectivités. Dans ce cadre, 137 bouleaux ont été abattus dont 103 remplacés dans 20 écoles pour un coût de 15 800 € (hors main d'œuvre).

➢ Plus de 700 interventions sur la voie publique ont été menées concernant des déchets ménagers et la propreté des voies. 55 verbalisations ont été infligées pour des dépôts qui ont pu être identifiés. La ville est sollicitée régulièrement par la Sté VEOLIA pour des problèmes récurrents de stationnement lors des collectes matinales afin que les camions-bennes puissent circuler aisément.

➢ En 2017, la commission communale de sécurité et d'accessibilité a procédé à :
- 146 visites de contrôle périodique,
- 28 visites avant ouverture,
- 15 visites techniques.

27 avis défavorables ont été émis, dont 7 renouvelés et 21 levés. 167 dossiers ont été étudiés en séance dont 65 permis de construire.

Analyses au laboratoire des eaux

concretes sur le terrain

politique n°3

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie municipale et favoriser les conduites citoyennes

PROGRAMME 14 — « ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS »

PROGRAMME 15 — « ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS »

PROGRAMME 16 — « FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE »

PROGRAMME 17 — « ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE »

PROGRAMME 18 — « PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE »

PROGRAMME 19 — « FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE »

PROGRAMME 14

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8 % des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux.

Objectifs

- *Créer du lien social.*
- *Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.*

— chiffres clés —

Nouveaux habitants reçus à l'occasion de la réception d'accueil

200

FAITS MARQUANTS

Une réception d'accueil des nouveaux arrivants a été organisée en novembre, sous forme d'un forum avec des stands animés par les agents de différents services municipaux (solidarité-santé, services à la population, culture et patrimoine, jeunesse, sports, sécurité-prévention-salubrité, eau, habitat et politique de la ville), mais également de structures extérieures telles que l'office de tourisme intercommunal de Limoges et la STCLM. Etaient également représentés les centres sociaux municipaux de La Bastide et de Beaubreuil, le centre d'animation des Portes Ferrées, l'ASC Bellevue Naugeat, ainsi que de plusieurs associations (Limoges accueille, Accueil familles étudiants, Gospel fusion), en présence d'élus.

La ville est partenaire de l'Université de Limoges dans les manifestations et évènements d'accueil étudiants des primo-arrivants dans l'objectif de leur permettre une intégration dans la cité dans les meilleures conditions possibles. Ce type d'évènement prend tout son sens notamment lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants internationaux ; en effet, l'Université de Limoges accueille 2 146 étudiants internationaux, ce qui la classe parmi les 10 premières universités françaises les plus dynamiques en terme de mobilité entrante.

Accueil des nouveaux arrivants - salle Augustoritum

PROGRAMME 15

ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS

Contexte et enjeux

Si la ville doit lever les freins à l'intégration des nouveaux habitants il lui appartient aussi d'éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.

Objectifs

- *Favoriser l'installation des populations.*
- *Participer au contrôle du séjour d'étrangers.*

chiffres clés

Attestations d'accueil concernant le séjour d'étrangers en France

778

Avis émis sur les regroupements familiaux

68

PROGRAMME 16

FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES

chiffres clés

Usagers reçus à l'accueil de l'hôtel de ville
69 593

Appels reçus au standard
146 421

Mails traités (boîte mail générale)
9 009

Nombre de plis reçus/jour
600

Nombre de courriers sortants
224 164

Nombre de messages transmis via Tellmycity
3 358

Contexte et enjeux

Dans un pays caractérisé par une inflation préoccupante des normes et de plus en plus complexe pour toutes les démarches administratives, il est essentiel de rapprocher l'administration des citoyens en simplifiant leurs relations. Ce programme comporte ainsi une dimension qualitative primordiale afin que la commune demeure un échelon de proximité. Les procédures dématérialisées offrent néanmoins une opportunité d'adapter au meilleur coût les services aux besoins des usagers.

Actions

Ce programme comprend les démarches dématérialisées, l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion du courrier

Objectifs

• Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.

• Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.

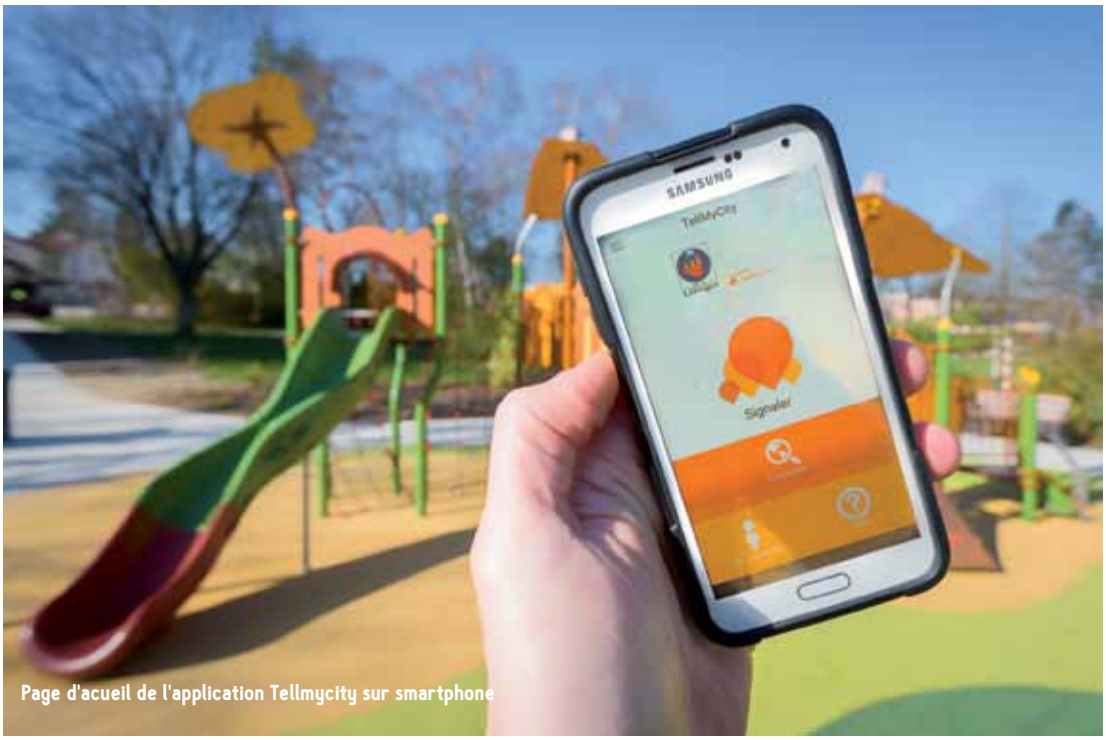

Page d'acueil de l'application Tellmycity sur smartphone

FAITS MARQUANTS

➢ Une nouvelle organisation a été mise en place avec la création du service accueil-information des administrés comprenant l'accueil, la loge et le standard et le rattachement du service courrier à la direction du cabinet.

➢ On note une hausse sensible des appels téléphoniques au standard (+ 8,92 %) ainsi qu'à la loge (+ 8,03 %) et une légère baisse de fréquentation (- 0,51 %) à l'accueil de l'hôtel de ville.
Une nouvelle musique d'attente téléphonique a été créée par les élèves du conservatoire de Limoges et mise en service en juillet 2017.

➢ Les études relatives au futur portail de la ville, intégrant un guichet unique pour le citoyen - bouquets de téléprocédures pour les services à la population mais aussi d'autres services de la ville, intervenant dans le quotidien des citoyens et des familles, se sont poursuivies. Ce projet verra sa concrétisation courant 2018.
Concernant le projet de réaménagement de l'espace "accueil hôtel de ville", il a été décidé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la ville dans la définition du projet.

➢ L'optimisation des envois de la collectivité et les procédures de dématérialisation ont permis une baisse des dépenses de 36 000 € par rapport à 2016 : mise en place de la plateforme Prépasécure qui a permis une diminution des affranchissements sur les envois spécifiques, collaboration avec le service logistique pour tous les gros envois (Vivre à Limoges…), contrôle par les agents du bureau du courrier sur tous les plis affranchis, ainsi qu'une sensibilisation des services concernant leurs envois.

➢ Des améliorations de la qualité de service rendu aux citoyens peuvent être soulignées :
- refonte et simplification de la signalétique dans le hall de l'hôtel de Ville,
- suivi rigoureux des réponses aux courriers/courriels,
- les réclamations des habitants centralisées sur la plateforme Tellmycity ont fortement progressé (+ 18,62 % par rapport à 2016), 1/3 de celles-ci ayant été saisies par smartphone.

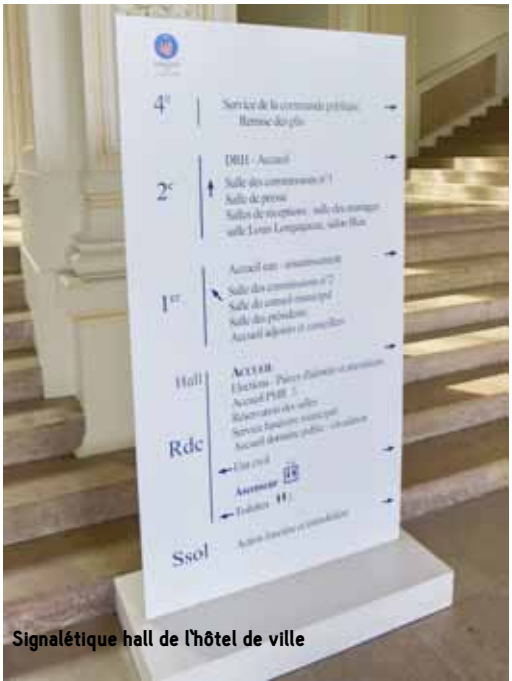

Signalétique hall de l'hôtel de ville

PROGRAMME 17

ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE

Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».
Une véritable démocratie participative constitue une réponse à ces enjeux et requiert constance et sincérité.

Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions…), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaître les débats et décisions de la Municipalité et en vérifier la régularité.

chiffres clés

Conseil municipal

séances du Conseil municipal
6

délibérations
583

décisions
1 013

Conseils de quartier

assemblées générales publiques en présence du Maire
7

réunions de différents conseils de quartier
18

Objectifs

- *Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.*
- *Favoriser une meilleure connaissance et une appropriation des projets municipaux.*
- *Etablir un rapport de confiance entre les citoyens et leurs représentants.*
- *Permettre un contrôle démocratique et juridique des actions municipales.*

Conseil municipal des enfants

Fréquentation dans les antennes mairie et mairies annexes

19 956

usagers

Commission éthique et transparence

6

FAITS MARQUANTS

➢ Installé en décembre 2016, le Conseil municipal des enfants s'est réuni 2 fois en séance plénière et 48 fois en commissions. De plus, les jeunes élus ont visité différents sites de la Ville afin de les familiariser avec leurs nouvelles fonctions (centre de tri, établissements culturels et sportifs, restaurants scolaires) et ont représenté le conseil lors de différentes actions ou cérémonies (vœux aux personnalités, forum des associations, cérémonie de la citoyenneté, inauguration du marché de Noël…).

➢ 2 réunions publiques de concertation et/ou d'information ont été organisées :
- à Beaune-les-mines, le 13 février 2017, pour présenter les résultats de l'étude Géodéris (pour le compte de la DREAL), relative aux aléas miniers,
- à l'espace CITÉ, le 06 novembre 2017, concernant la rénovation de la rue Haute-Cité.

➢ Des réunions spécifiques aux projets municipaux ont été organisées :
• Pour la place de la République, une concertation, au sens de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, s'est déroulée du 1er décembre 2016 au 1er février 2017, suivie d'une réunion publique de bilan le 06 février 2017. 3 rencontres individuelles avec les commerçants se sont tenues les 16, 23 et 24 janvier 2017 et 5 réunions avec différentes associations et comités (associations PMR le 28 février 2017, comité riverains le 18 septembre 2017, comité des commerçants le 25 septembre 2017, taxis le 15 novembre 2017 et les syndics de copropriétés le 17 décembre 2017).
• Pour les bords de Vienne, une réunion publique a été organisée le 16 mars 2017 afin de présenter des résultats de la concertation. Elle a permis de présenter les attentes exprimées par les usagers des bords de Vienne. L'exposition *Reflets de Vienne* de juillet à septembre 2017 à la Bfm a permis de présenter la démarche de valorisation des bords de Vienne portée par la Ville. En fin d'exposition les visiteurs étaient invités à voter parmi les 15 actions proposées par la Ville.

➢ Dans le cadre du programmes de rénovation urbaine du quartier des Portes Ferrées, une rencontre a eu lieu le 28 septembre 2017 avec les habitants et riverains à l'école primaire Victor Hugo afin de recueillir leur ressentis du quartier, leurs besoins, leurs aspirations.

➢ Un café projet, d'une durée de 3 heures, organisé à la sortie des écoles du quartier de la Bastide au cours duquel les visuels et plans du programme "La Bastide 2020" ont été affichés s'est tenu le 28 septembre 2017. Cet espace convivial permet au public de venir se renseigner, d'interpeller sur le PRU, les travaux en cours, d'évoquer les nuisances. Cet espace est propice aux discussions sensibilisant un type de public ne venant pas habituellement aux réunions publiques très institutionnelles, ou qui ne s'informe pas via les périodiques municipaux, les médias classiques. S'agissant du PRU la Bastide 2020, une cinquantaine d'ateliers ont été mis en place de juillet 2017 à décembre 2017 dans le cadre du projet "Jouer son quartier" avec des ateliers de constructions en Lego dans divers endroits : Bfm La Bastide, centre social Vital sur Le Vigenal, agence de Limoges Habitat de La Bastide, Centre social de La Bastide, collège Ronsard, écoles...). 300 000 briques Lego ont été mises à disposition, 40 bâtiments réalisés (bâtiments du quartier + bâtiments phares de la Ville). L'événement de clôture les 19 et 20 janvier 2018 a rassemblé plus de 300 participants.

➢ Le 20 mars 2017 s'est tenue une réunion de présentation du projet de révision du PLU aux personnes publiques associées avec la présentation d'étape des éléments réglementaires. 4 ateliers de concertation réalisés auprès de la population se sont déroulés du 31 janvier au 09 février 2017, sur le thème "Construisons ensemble la Ville de demain : un nouveau PLU pour répondre aux enjeux de demain" avec analyse des typologies de formes urbaines à partir d'une animation 3D / travail de groupe / échanges /proposition / restitution et analyse. Une exposition au rez-de-chaussée de la « chandelle » et des antennes mairie (sauf centre-ville) a été présentée du 13 février au 31 mars 2017, de 6 panneaux présentant le projet de nouveau PLU. Un registre « Votre avis nous intéresse » a permis de recueillir l'avis du public.

Maquette du quartier de La Bastide en briques Lego dans le cadre du projet "jouer son quartier"

PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune.
La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermies, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assise), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.

chiffres clés

Inscriptions sur la liste électorale
3 492

Inscription à la Journée défense et citoyenneté
1 143

Créneaux d'utilisation de salles de réunion par des partis politiques et syndicats
257
soit 1 510 heures

Objectifs

- *Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté.*
- *Affermir le contrat social par un dialogue participatif et des actions mémorielles.*

FAITS MARQUANTS

➢ Depuis le 06 septembre 2017 une agence postale communale a été ouverte à la mairie annexe de Beaune-les-Mines pour maintenir ce service public sur cette partie du territoire. 671 usagers l'ont utilisée depuis l'ouverture.
➢ Les élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées respectivement les 23 avril et 7 mai, et les 11 et 18 juin 2017 avaient entraîné un grand nombre d'inscriptions en 2016. Ce phénomène a été en nette diminution en 2017 avec une réduction de 2/3 soit 3 492 inscriptions.
De même, l'augmentation significative des inscriptions en ligne enregistrée en 2016, marque le pas en 2017 avec 8,56 % seulement des inscriptions.
➢ Le tirage au sort des jurés d'assises s'est déroulé le 19 juin 2017 : 312 électeurs inscrits sur la liste préparatoire des jurés titulaires, et 150 sur la liste des jurés suppléants ont été désignés. Le second tirage effectué par la Cour d'Appel pour constituer la liste annuelle des jurés titulaires pour l'année 2018 a conduit à retenir 80 personnes.
➢ Une opération de recensement de la population par une trentaine d'agents recenseurs s'est déroulée du 19 janvier au 25 février 2017. 2 068 adresses ont été recensées, soit 6 423 logements enquêtés.
Le chiffre de la population de Limoges entrant en vigueur au 1er janvier 2018 est de 136 059 habitants.
➢ Depuis le 19 décembre 2016, les salles Blanqui ne sont plus mises à la disposition des partis politiques et des syndicats, les locaux ayant été reconvertis en bureaux pour la DSI. Un redéploiement des utilisateurs s'est opéré sur d'autres salles municipales.

PROGRAMME 19

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

chiffres clés

Associations subventionnées

223

pour un montant total de plus de **1 387 364 €**

Conventions d'occupation régulière des espaces associatifs et équipements de quartiers

155

Occupations ponctuelles d'équipements de quartiers

329

Créneaux d'utilisations de salles de réunions gérées par le service élections-PIA

4 808

soit 19 401 heures

Contexte et enjeux

L'objectif de ce programme est de soutenir malgré un contexte budgétaire tendu marqué pour la quatrième année consécutive par la baisse des dotations de l'Etat, les initiatives d'intérêt général en favorisant l'engagement collectif des citoyens confortant les liens sociaux entre les personnes.

Les associations remplissent, au-delà des motivations individuelles de leurs membres, concourent au rayonnement social et à l'attractivité de la Collectivité. C'est pourquoi, la Ville de Limoges leur apporte de manière réelle et concrète des possibilités de mise à disposition de matériel ou de lieux adaptés de réunions et de rencontres et de subventionnement suivant les règles posées par la collectivité.

Les enjeux de ce programme sont de pouvoir faire bénéficier les associations de prestations de qualités notamment en termes d'hébergement tout en assurant une efficience dans la gestion des locaux affectés.

Objectifs

- *Favoriser l'engagement collectif des citoyens.*
- *Conforter les liens sociaux.*
- *Soutenir les initiatives d'intérêt général.*

Actions

Les actions de ce programmes regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, matériels, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières et immobilières de la Ville.

Badgeuse permettant l'accès à la salle du Vigenal

FAITS MARQUANTS

➢ Il est à noter une légère hausse de la fréquentation de l'espace associatif Charles Silvestre, l'établissement accueillant 76 associations, le 31 décembre 2017 soit 3 associations supplémentaires par rapport à 2016.

➢ Concernant la salle du Vigenal, le nombre d'occupations régulières est constant, 7 associations occupant régulièrement la salle chaque semaine. Il a toutefois été constaté un nombre d'heures de locations plus importants par rapport à 2016, la salle étant utilisée 2 170 heures en 2017 contre seulement 1 833 heures en 2016. Un contrôle des accès par badge a été déployé fin 2016 et offre pleinement satisfaction. Ce dispositif permet ainsi de rationaliser le travail des agents tout en offrant des garanties en termes de sécurisation des locaux.

➢ La salle du Vigenal peut être louée à titre ponctuel par des associations pour des manifestations. Le nombre d'occupations ponctuelles infléchit légèrement compte tenu de l'accroissement de l'offre des salles polyvalentes qui est lié à l'ouverture récente de nouveaux équipements dans les quartiers. Toutefois le nombre d'heure d'utilisation a lui augmenté de manière réelle.

➢ Depuis le 19 décembre 2016, les salles Blanqui ne sont plus mises à la disposition des associations et les locaux ont été reconvertis en bureau pour la DSI. La Ville propose d'autres salles aux associations et la plupart ont eu satisfaction.

➢ Par ailleurs, un incendie s'est produit le 2 juin dans la salle Jules Ladoumègue. Cette salle n'a pas été remise à disposition des associations, les conditions de sécurité n'étant pas remplies.

➢ En 2017, les nouveaux équipements des quartiers (Lucien Neuwirth, Marcel Proust et Edouard Detaille) ont fonctionné, pour la deuxième année, en année pleine. L'opération de destruction/ reconstruction du foyer des coutures a été finalisée en 2016 (le coût global de l'opération s'établit à 542 000 €) et le nouvel équipement, baptisé Foyer Yvon Bach a été livré. Celui-ci offre aux habitants un espace multifonctions entièrement équipé de 200 m² ce qui en fait l'un des équipements structurants quartier.

➢ La fréquentation des équipements, dotés de salles polyvalentes louées aux associations et aux particuliers, s'est une nouvelle fois accrue sur cette année passant de 219 à 229 occupations de 2016 à 2017.

➢ En fin d'année 2017, une refonte des contrats de réservation a été faite afin d'optimiser le temps de travail des agents ainsi que les délais administratifs de traitement des demandes de location.

➢ La salle de réception Augustoritum a fait l'objet de 34 manifestations différentes représentant 55 jours d'occupation en 2017 soit une recette de 3 701,63 € TTC.

politique n°4

SERVICES DE PROXIMITÉ

Assurer aux habitants des services de proximité tout au long de leur vie

PROGRAMME 20 — « GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ »

PROGRAMME 21 — « FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES »

PROGRAMME 22 — « GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE »

PROGRAMME 23 — « PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET LEUR VIE FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS »

PROGRAMME 24 — « CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE »

PROGRAMME 25 — « PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

PROGRAMME 26 — « AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES »

PROGRAMME 27 — « ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES »

GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ

chiffres clés

État-civil

naissances enregistrées
3 520

actes de décès dressés
2 543

mariages célébrés
296

PACS (en mairie) conclus
71
dissous
67

actes délivrés par voie postale
26 628

actes délivrés par internet
27 551

actes retirés en guichet
15 000 environ

mentions apposées en marge des actes d'état civil
9 527

livrets de famille établis ou complétés
3 540

Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).

Objectifs

- *Faciliter la vie administrative des citoyens.*
- *Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics.*

FAITS MARQUANTS

➢ Depuis le 15 mars 2017, les demandes de CNI sont transmises de façon dématérialisée via les stations biométriques de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) utilisées pour les passeports. Seules 14 communes en Haute-Vienne en sont équipées, et les mairies annexes de Limoges ne sont plus en mesure, par conséquent, d'assurer cette prestation. Il en résulte une augmentation de 6,94 % du nombre de CNI délivrées à l'hôtel de ville en 2017, les demandes de CNI pouvant désormais être déposées dans n'importe quelle commune à l'instar des passeports.
De plus, la double démarche CNI/Passeport est également possible et simplifiée, les justificatifs scannés servant pour les deux demandes.
Par ailleurs, si on enregistre en 2017 une baisse de 7,92 % des demandes de passeports. Les certifications et formalités diverses (attestations d'accueil, arrêtés de débits temporaires de boissons, légalisations et certifications conformes,…) sont en hausse de 6,60 %.

➢ On note cette année une baisse du nombre de naissances par rapport à l'année 2016 (-3,95 %), soit 106 naissances de moins. Ce sont 1 790 garçons et 1 730 filles qui ont vu le jour à Limoges. 1 360 enfants ont leurs parents domiciliés à Limoges. La proportion des enfants nés hors mariage est de 2 sur 3. Le nom du père bénéficie toujours de la faveur des parents lors du choix de nom : 75,73 %. L'attribution du nom de la mère reste très marginale : 0,95 % Le double nom représente quant à lui 23,32 % des choix de nom en 2017.
751 actes de reconnaissances ont été dressés dont 8 en mairies annexes.

Gestion des pièces d'identité

cartes nationales d'identité
7 315

passeports biométriques
5 188

Certifications et diverses formalités
6 196

➢ Le nombre de décès est en baisse de 3,45 % (soit - 91 décès par rapport à 2016). 2 543 actes de décès ont été dressés en 2017 (1 353 hommes et 1 190 femmes) 21 enregistrés dans les mairies annexes de Beaune-les-Mines et de Landouge. Ces décès concernaient 1104 personnes domiciliées dans la commune en 2017.

➢ 296 mariages ont été célébrés en 2017 à Limoges (dont 10 dans les mairies annexes). Le nombre de mariages est en baisse de 1,99 % par rapport à 2016. On compte par ailleurs 221 divorces en 2017 (198 en 2016).
34 parrainages civils ont été célébrés cette année.

➢ Les demandes d'actes d'état civil par voie postale, internet, COMEDEC sont en hausse de 14,77 % par rapport à 2016, en raison de la très forte progression des vérifications d'actes effectuées via COMEDEC. Ce sont près de 75 000 actes qui ont été délivrés ou fait l'objet d'une vérification. Ce nombre comptabilise les demandes d'actes et non le nombre d'exemplaires par actes.
Les demandes via COMEDEC s'élèvent à 19 978 (1 059 en 2016) soit 26,94 % de la totalité des demandes d'actes.

➢ Dans le cadre de la loi Modernisation de la justice au XXIe siècle des compétences ont été transférées aux officiers de l'état civil :
- allongement du délai de déclaration de naissance qui est porté de 3 jours à 5 jours,
- le changement de prénom (32 changements ont été réalisés),
- rectification de certaines erreurs matérielles sur les actes en lieu et place du procureur de la République (145 rectifications ont été réalisées),
- enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS (procédure antérieurement gérée par le greffier du Tribunal d'Instance) à compter du 1er novembre 2017 :
821 PACS conclus (71 en mairie)
529 dissous (67 en mairie)
1 modification (0 en mairie)
2 irrecevabilités pour incompétence territoriale.

Bureau de l'état - civil, plateforme COMEDEC

PROGRAMME 21

FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS

chiffres clés

Nombre d'enfants porteurs de handicaps (moteur, autisme, trouble du comportement) accueillis sur le temps périscolaires

24

année scolaire 2016-2017

Personnes vaccinées

2 649

(+ 23 % par rapport à 2016)

Nombre d'actes vaccinaux

4 052

Nombre d'appels reçu pour renseigner les voyageurs

2 519

Enfants bénéficiants d'un régime adapté pour la restauration scolaire

200

plan d'accueil individualisé (PAI)

Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XXe siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires…) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses..). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés. Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte santé ville citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisses primaire, Conseil départemental, établissements de soin, associations spécialisées…).

Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation de la restauration scolaire aux pathologies, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EPHAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.

Objectifs

- *Déteeter les handicaps et les situations à risque.*
- *Contribuer à la prévention santé des maladies infeetieuses et respiratoires.*
- *Participer à l'offre de soins.*
- *Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.*
- *Promouvoir la santé mentale, favoriser l'inclusion sociale des usagers, déeloisonner les pratiques professionnelles pour améliorer le pareours de vie des personnes souffrant de troubles psyehiques, participer aux aetions de lutte eontre la stigmatisation...*
- *Développer des démareches de promotion de la santé exemplaire au sein de la colleetivité tout en impliquant les usagers*

Nombre d'élèves participant à l'animation sur les défibrillateurs

550

Personnes inscrites sur le registre canicule

69

inscrits au 1er juin

Nombre de points d'amélioration relevé dans le cadre de l'audit "Crèche sans pertubateur endocrinien"

147

Questionnaires santé bien-être recueilis sur l'ensemble du territoire de Limoges

1 004

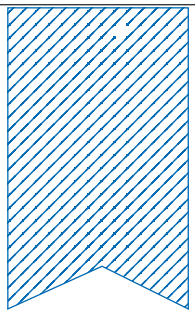

FAITS MARQUANTS

➢ Accueil collectif et suivi des enfants en situation de handicap : sur l'année scolaire 2016-2017, 24 enfants ont pu être accueillis sur les temps périscolaire (13 troubles autistiques, 2 handicaps moteurs, 9 troubles du comportement).
7 écoles de la ville disposent d'unités spécifiques pour accueillir ces enfants : 1 UEMA, unité d'enseignement maternelle autisme (soit 6 places) ; 6 ULIS, unité localisée pour l'inclusion scolaire (soit 70 places).

➢ Le centre de vaccination municipal à déménagé au 1er étage du CCAS, rue Félix Eboué. Dans un souci de démarche qualité renforcée, ces nouveaux locaux sont plus spacieux et respectent la confidentialité des usagers ; les horaires sont inchangés. En 2017, dans le cadre de la vaccination contre la grippe, 3 séances de vaccinations ont été réalisées dans les EHPAD du CCAS pour vacciner les agents. Une séance hors les murs a également été proposée au centre social de la Bastide pour les vaccinations usuelles.

➢ La ville a obtenu un cœur dans le cadre du label "Ma commune a du cœur". Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. 20 classes de CM2 (soit 550 élèves) ont été initiées à l'utilisation des défibrillateurs ainsi qu'une cinquantaine d'agents de la collectivité.

➢ Le Plan canicule a été déclenché 1 fois pour 5 jours (du 19 au 23 juin) par la cellule de crise de la Préfecture. 69 personnes étaient inscrites sur le registre canicule au 1er juin. Un Plan canicule « équipe de rue » entre l'ARSL et le CCAS a également été initié.

➢ Les actions thérapeutiques non médicamenteuses pour les résidents des EHPAD gérés par le CCAS se sont poursuivies : espace Snoezelen, équithérapie, activité physique adaptée, balnéothérapie, etc.

➢ Un second Contrat local de santé de Limoges a été signé le 11 décembre. Valable de 2017 à 2022, ce contrat a toujours pour objectif la réduction des inégalités de santé sur le territoire de toute la ville de Limoges et plus seulement des quartiers prioritaires comme le précédent. Aux 6 signataires historiques (ARS, Ville, Préfecture, CHU, CH Esquirol, CPAM), s'ajoutent Limoges Métropole, l'Education nationale, la Caisse d'allocations familiales, le département de la Haute-Vienne et la Protection judiciaire de la jeunesse.
L'écriture de ce CLS de seconde génération a mobilisé les habitants, les associations et institutions. Un forum intitulé « la santé, parole de citoyens » a été organisé le 13 mars. On a pu compter 130 participants. A partir de techniques d'animation participative, des ateliers thématiques ont été organisés pour que chacun puisse donner son point de vue et ses priorités en termes de santé. Le CESER a aidé à l'organisation, l'animation et l'écriture du CLS.

➢ Concernant le dispositif un « fruit à la récré », 16 écoles des quartiers prioritaires bénéficient d'un fruit frais ou sec tous les mardis.

➢ Dans le cadre de Limoges Ville Santé Citoyenne, une action d'envergure a été mise en place autour de la réduction du sel dans les restaurants scolaires. Une cinquantaine de personne des cuisines ont ainsi pu suivre une

formation avec le réseau LINUT pour améliorer leur pratique ce qui a eu des répercussions notables : diminution de près de 60 % de sel ajouté par les agents des restaurants. Un questionnaire de satisfaction a été passé auprès de 140 enfants et 60 % se déclarent satisfaits de la salaison des plats.

➢ L'action autour de la réduction des perturbateurs endocriniens au sein de la crèche Joliot Curie a permis, grâce à un audit du cabinet ALICSE, de repérer 147 points d'amélioration. Parmi ces points, 34 modifications ont pu être faites facilement ou sont en cours. Outre ces modifications faites, un plan d'action est mis en place autour de 5 axes : « nettoyer sans polluer et sans se polluer », « acheter exigeant », « mieux respirer », « jouer tout simplement » et « mieux dans son assiette ». Une restitution de la démarche engagée a été proposée aux familles des crèches et professionnels et a réuni 110 participants. Une sensibilisation a réuni une trentaine d'agents et élus de la collectivité pour expliquer la démarché d'Evaluation d'impact en santé (EIS). L'EIS est un outil d'aide à la décision qui a pour objectif de proposer des recommandations afin de maximiser les impacts positifs pour la santé et de minimiser les impacts négatifs.

➢ Le Conseil local de santé mentale a proposé 12 informations-sensibilisations pour les partenaires (bailleurs, associations….). Il s'agit de dé-stigmatiser les maladies mentales et expliquer les outils mis en place dans le cadre du CLSM.
La cellule de coordination pluridisciplinaire a été saisie par les partenaires pour 30 situations individuelles complexes.

Nombre de participants au forum « la santé, parole de citoyens »

130

inscrits au 1er juin

Nombre de points d'amélioration relevé dans le cadre de l'audit "Crèche sans pertubateur endocrinien"

140

Nouveau centre de vaccinations

PROGRAMME 22

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ

chiffres clés

Abonnés au service de l'eau de la Ville de Limoges

36 678

Dépenses d'investissement

4,3 M€ HT

Volume d'eau total facturé

10,2 M de m³

(dont 1,85 M de m³ facturés aux collectivités membres du SYTEPOL)

Recette de vente d'eau

11,4 M€ HT au total

Contexte et enjeux

Indispensable à la vie et à de nombreuses activités économiques, l'eau est omniprésente mais n'est pas pour autant accessible en quantité et en qualité suffisantes sans de lourds investissements et des mesures de surveillance qui permettent de s'affranchir de contraintes géophysiques et environnementales (en Limousin, la perméabilité des sols, l'absence de nappes phréatiques et la présence de radioéléments dwans le sous-sol granitique).

Source d'une dépense contrainte, l'eau a aussi une valeur économique qui justifie une gestion optimale de la ressource. La vente de l'eau par la Régie municipale à des communes extérieures permet de compenser la baisse tendancielle de la consommation par une réduction relative des coûts fixes et d'assurer un tarif raisonnable aux ménages de Limoges.

Assurée par la direction de l'eau qui dispose d'un budget annexe, la gestion de l'eau est tributaire des normes fixées par l'État, et son tarif doit tenir compte de redevances dont elle n'a pas la maîtrise.

Actions

Ce programme comporte des actions de préservation des ressources en eau (protection sanitaire des captages, prévention radiologique…), l'approvisionnement en eaux brutes (gestion des 5 retenues d'eaux brutes, d'un dispositif de captage en Vienne et du réseau d'adduction), le traitement de l'eau de consommation, la gestion du réseau de distribution, la facturation aux usagers….

À l'échelle du département le transport d'eau potable à l'ouest de Limoges est assuré par un syndicat mixte, le Sytepol, dont la ville est membre fondateur.

Objectifs

- *Assurer un approvisionnement pérenne en eau pour la population et les activités économiques.*
- *Distribuer une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires en vigueur.*
- *Maîtriser l'évolution du prix de l'eau par une gestion optimale de la distribution.*

FAITS MARQUANTS

➢ Le programme de modernisation et de sécurisation du traitement de l'eau et de l'approvisionnement s'est poursuivi avec :

- La poursuite des travaux de réhabilitation du barrage du Mazeaud, sur le parapet et la coursive.
- La réalisation de la 3e tranche de création de piste autour du barrage du Mazeaud, sur la rive droite en allant de la Couze à la digue de col. Un déboisement sur 20 m de large a été exécuté, avec coupes de bois, arasage des souches et création d'une piste de 4 m

afin de faciliter la mise en œuvre de l'entretien des berges régulièrement. Les travaux se sont déroulés de juin à septembre (réceptionné en novembre 2017) – montant de 97 415 €HT.
- La motorisation des vannes de vidange de la réserve en eau de Beaune 2 et installation d'une télégestion → le barrage de Beaune 2 étant équipé d'une seule canalisation de vidange équipée d'une vanne de garde, d'une vanne de vidange, de 3 prises d'eau et d'une vanne de vidange aval ; toutes ces vannes étant manuelles et positionnées dans une chambre sous lacustre en bout de tunnel de 90 m de long - il a donc été décidé d'équiper les vannes de vidange de motoréducteurs afin de sécuriser l'ensemble des manœuvres de vannes. Travaux réalisés de juin à août 2017 pour un montant de 174 573 € HT.
- Réalisation de la vidange du barrage de Beaune 1 sur le mois de novembre 2017. L'ensemble des travaux de rénovation auront lieu en 2018.
- Poursuite de la réhabilitation des filtres à sable de la station de traitement d'eau potable de la Bastide, avec abaissement du plancher filtrant et adjonction de sable manganifère afin d'améliorer la qualité de l'eau (fin 2017 → 7 filtres à sable réhabilités – 2 restants en cours de travaux sur un total de 10 filtres).
- Suite à la nouvelle réglementation désignant le service comme Opérateur d'importance vitale (service de plus de 100 000 habitants), de nouvelles règles anti-intrusion et anti-piratage informatique devront être appliquées à la station de la Bastide. Dans ce cadre-là, un audit cybersécurité avec relevés des écarts par rapport à la Loi de programmation militaire et préconisations a été lancé.
De plus, une consultation de prestataires a été engagée pour l'étude de faisabilité détaillée de production d'hydroélectricité à partir des conduites d'adduction en eaux brutes.

➢ Des travaux sur le réseau de distribution ont été réalisés avec le renouvellement de conduites anciennes sur les réseaux d'eau potable : quartier de la Bastide, rue et allée du Puy Réjaud, rue des Cévennes, rue Charles Gide, rue Eugène Labiche, rue Clouet, rue des Pénitents Blancs, rue Boileau…ainsi que les travaux d'interconnexion de sécurité pour la commune de Rilhac Rancon.
D'autre part, dans un souci de sécurisation du réseau de distribution, une modification d'alimentation du secteur de Landouge a été réalisée en utilisant le réservoir principal de Bellegarde ce qui permet de soulager le réservoir surélevé de la Bastide et de mettre hors service le réservoir du Cavou ainsi que le poste de pompage du Chambeau.

➢ La politique tarifaire suivie par la Ville avec absence de part fixe permet d'avoir un tarif particulièrement favorable pour les consommations modestes (1 à 2 personnes par foyer). Le prix de l'eau actuel se classe en 5e position sur 34 villes pour cette tranche de consommation.

Motorisation des vannes de vidange de Beaune 2

Vidange et préparation de la pêche du barrage de Beaune 1

PROGRAMME 23

PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS

Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

A Limoges, depuis 6 ans, le nombre de demandes de garde insatisfaites dans les EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) a diminué régulièrement. L'offre doit s'adapter aux mutations croissantes de la société, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'élatement des cellules familiales. Limoges a de ce point de vue une situation très particulière avec une augmentation de la monoparentalité bien plus forte qu'en moyenne nationale (2,5 fois plus rapide entre 2007 et 2012).

44 % des moins de 3 ans, soit 2 030 enfants, ont un besoin impératif d'un mode de garde car tous les parents travaillent. Or l'accueil familial, quant à lui, connaît une baisse constante du nombre d'assistantes maternelles. Le vieillissement de ces professionnels (50 % des assistants maternels, en activité, ont plus de 50 ans) associé à une baisse d'agréments rend difficile le remplacement des départs à la retraite et le maintien de l'offre d'accueil proposée par les structures familiales. Ce fort taux laisse présager des difficultés importantes pour renouveler les effectifs.

Actions

Les 13 établissements multi-accueil auxquels sont rattachées des assistantes maternelles rémunérées par la ille proposent, selon les besoins des familles, un accueil collectif ou familial. Ces structures d'accueil offrent aux enfants un espace ludique, adapté à leur rythme et des ateliers d'éveil culturel à travers le livre, la musique et le spectacle vivant.

Des personnels qualifiés bénéficient de l'appui de psychologues et accompagnent les parents dans leurs fonctions parentales. Ils sont impliqués dans l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Le Relais Assistantes Maternelles permet aux parents et aux assistantes maternelles de trouver en ce lieu des renseignements concernant l'emploi. Des temps collectifs sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.wements concernant l'emploi. Des temps collectifs sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

chiffres clés

Entretien du patrimoine
121 000 €

Enfants accueillis dans les établissements multi-accueil
1 369

Heures de présence
1 007 229,50
soit une activité en hausse de 1,01 %

Objectifs

- *Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.*
- *Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.*
- *Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.*

FAITS MARQUANTS

➢ En 2017, le relais assistantes maternelles a déménagé au 11 rue de New York (dans les locaux de l'ex-centre culturel Jean Macé) à Limoges, il a réouvert ses portes dès le 18 octobre et a été inauguré le 10 novembre 2017. Le coût de réaménagement des locaux ainsi que leur inauguration s'est élevé à 230 000 euros.

➢ L'année 2017 a été marquée par la 6e édition du Festival Kaolin et Barbotine qui s'est déroulé du 11 au 20 mai. Au cours de cette période, différents spectacles ont été présentés aux enfants dans les centres culturels municipaux, le Théâtre Expression 7, les crèches municipales, le Musée des Beaux-Arts, le centre social de la Bastide et le CHU.
Dans les crèches municipales, les enfants ont pu découvrir des spectacles comme *Duokami et la Malle*. Ils ont également été conduits dans les Centres culturels pour assister, par exemple, à *Close, Le Nid, Immer et Nomad*.
Une nouveauté cette année : les spectacles sont organisés dans 7 autres communes : Le Palais sur Vienne, Le Vigen, Verneuil sur Vienne, Condat sur Vienne, Pierre Buffière, Bourganeuf et Nexon.

➢ Les crèches municipales s'inscrivent pleinement dans le projet de promotion de la santé instauré par la Ville grâce à un projet de lutte contre lesperturbateurs endocriniens au sein de la crèche Joliot-Curie.

➢ En 2017, plusieurs actions ont été menées :
• Audit à la crèche en janvier par un cabinet d'experts en santé environnementale (action réalisée avec le partenariat de l'ARS), aboutissant à des mesures correctives immédiates et à un plan de 5 actions.
• Déclinaison d'un plan de 5 actions :
- action 1 : nettoyer sans polluer,
- action 2 : acheter exigeant,
- action 3 : mieux respirer,
- action 4 : jouer tout simplement,
- action 5 : mieux dans son assiette.
• Trois ateliers à destination des parents en juin en partenariat avec la Mutualité du Limousin pour 24 parents.
• Colloque pour tous les parents des crèches en octobre en partenariat avec la Mutualité du Limousin à l'auditorium de la Bfm.
• Formation des éducateurs de jeunes enfants « jouer autrement » en décembre.
• Acquisition de deux nettoyeurs vapeur.
• Travail en partenariat avec les différents services : marchés publics, magasin général, service communal d'hygiène et de Santé, DRH (Conditions de vie au travail).
Les pratiques professionnelles et les mesures correctives s'étendront progressivement aux autres structures.

➢ Des travaux d'entretien ont été réalisés dans les différents établissements à hauteur de 121 000 € :
- supports toiles d'ombrage, accessibilité PMR à Jean Dufour,
- étanchéité et façades dernière tranche à Beaubreuil.

Nouveau relais d'assistantes maternelles

PROGRAMME 24

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN MILIEU SCOLAIRE

chiffres clés

Fonctionnement

12 445 501 €

dont 9 900 000 € au titre de la subvention VDL à la Caisse des écoles

Investissement

2 950 000 €

mandatés en 2017 (travaux, matériel et mobilier écoles, et restaurants scolaires)

Effectifs scolaires

9 556 élèves

maternelle

➡ **3 781** (155 classes)

élémentaire

➡ **5 775** (251 classes)

Ecoles

64 directions

➡ **30** écoles maternelles

➡ **30** écoles élémentaires

➡ **4** écoles primaires (maternelle et élémentaire)

Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles, le Maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves aux abords de l'école, etc.
La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des initiatives allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi; « l'intranet éducatif » dont Limoges a été ville pilote en est une illustration.
Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires - dont l'impact a été insuffisamment compensé par l'État-, du programme de réussite éducative dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.
Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges : la part de la population de moins de 10 ans a augmenté, et l'on compte une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses en situation précaire.
En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes créées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à 2 470 € pour chaque élève des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration de l'Education nationale…). Il implique principalement la direction jeunesse et divers services culturels.
L'éducation scolaire comporte la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse et d'après la classe, activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de réussite éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.

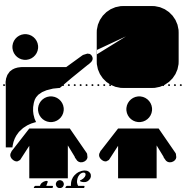

Objectifs

- *Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.*
- *Gérer la population scolaire.*
- *Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.*

FAITS MARQUANTS

➢ Par décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, le Ministre de l'Éducation Nationale, a donné aux collectivités la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles. Compte-tenu de l'annonce tardive de cet assouplissement, la Ville a préféré ne pas précipiter sa décision et mettre à profit l'année scolaire 2017/2018 pour consulter l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
Début octobre, les directeurs des écoles publique de Limoges ont reçu un questionnaire à soumettre à leur premier conseil d'école, afin de recueillir les avis concertés des enseignants et des parents d'élèves et de proposer la meilleure articulation possible entre temps scolaire et temps périscolaires : 69 % se sont prononcés pour un retour à la semaine de 4 jours.
485 000 euros ont été versés à la Ville en 2017 au titre du fonds de soutien au développement des activités périscolaires.

➢ Avec l'objectif 100 % de réussite en CP, le Gouvernement a souhaité mettre en place dès la rentrée 2017 une nouvelle mesure dans les réseaux d'éducation prioritaire REP+ : les CP dédoublés. À Limoges, les services de la Ville ont travaillé en étroite collaboration avec ceux de l'Éducation nationale pour organiser les 12 nouvelles classes en fonction du nombre d'élèves, soit environ 400 inscrits en CP en 2017 dans 12 écoles situées en réseau d'éducation prioritaire de la Ville.
Au-delà de la nécessité de trouver des locaux pour accueillir ces nouvelles classes, la mise en œuvre de cette mesure a occasionné la réorganisation de plusieurs écoles, engendrant des déménagements de mobilier qui ont dû être gérés dans des délais particulièrement courts par les services techniques de la Ville. Cette opération, qui n'avait pas été prévue au budget 2017 de la Ville, nécessite par ailleurs d'acquérir du mobilier et bon nombre d'outils pédagogiques nécessaires.

➢ Inscriptions scolaires et périscolaires
En 2017, 15 000 personnes ont été accueillies (-6 %). 4 226 personnes ont été reçues par le service qui a délivré 3 149 inscriptions (+12 %). Afin de fluidifier l'accueil du public, l'ouverture des inscriptions a été échelonnée sur 5 semaines, correspondant aux écoles de 5 secteurs géographiques de la Ville.

➢ Mises en place en 2016, les nouvelles modalités d'organisation des classes de découverte ont permis de diversifier les destinations des écoles : Paris, Oléron, Chamonix, Meschers, le Futuroscope… La Ville intervient en soutien de ces classes de découvertes, soit par la mise à disposition du Centre du Lioran (hébergement, restauration, matériel de ski), soit par une participation de 18 € par enfant et par jour pour toute autre destination.
En 2017, 491 élèves de 17 classes ont pu bénéficier d'une semaine au Centre du Lioran, soit une augmentation de 158 %. 822 enfants ont également pu bénéficier des autres destinations, soit plus du double par rapport à 2016. Au total, la Ville a consacré 117 500 €, pour l'accompagnement de 69 classes et 1 557 enfants en classe de découverte (hors charges de personnel pour le centre du Lioran).

➢ Transports scolaires ponctuels : 1 213 sorties scolaires avec transports ont été organisées en 2017 (693 ont été assurés par le parc automobile municipal, et 520 par des transporteurs privés), à destination des musées, bibliothèques, centres culturels, sites historiques, espaces verts…
Transports réguliers : en 2017 la Ville a cessé de

Fréquentation des temps périscolaires

garderie du matin
1 002 inscrits
174 enfants/jour

études surveillées
5 008 inscrits
2 055 enfants/jour

ateliers de découverte
168

projet "tous en danse" juin 2017
196 enfants

Programme de réussite éducative

176
enfants accompagnés dans le cadre d'un parcours individuel

Classe de découverte, parc de L'Aurence

Classe de découverte

déléguer à l'association Limoges USEP la gestion des transports des écoles vers les équipements sportifs (piscines, gymnases). La direction de la jeunesse a travaillé en collaboration avec le parc automobile municipal pour rationaliser ces déplacements et limiter les dépenses. Ainsi, pour un nombre de transports équivalent la Ville a dépensé auprès des prestataires privés 63 000 euros en 2017 (contre 90 000 euros en 2016 : financement de l'USEP et des sociétés de transports).
101 500 enfants ont été transportés en 2017 par le parc automobile municipal, après réservation auprès de la direction jeunesse, vers les équipements sportifs pour pratiquer l'éducation physique et la natation avec leurs enseignants.

➢ Depuis novembre 2017, des études dirigées à destination des élèves de CP sont proposées dans 4 écoles situées dans un quartier politique de la Ville. Ces études sont animées par un binôme enseignant-étudiant de l'ESPE, elles ont lieu 4 soirs par semaine pour un groupe de 12 enfants maximum.
Cette action vise également à mobiliser et sensibiliser les parents autour de la scolarité de leur enfant.

➢ Accueils de loisirs périscolaires
Depuis la création des accueils de loisirs dans les écoles les mercredis en 2015, la fréquentation n'a cessé d'augmenter. La moyenne de fréquentation est passée à 426 enfants par jour en 2017, soit une augmentation de 4,4 %.
Les propositions d'activités sont variées avec notamment la possibilité donnée aux enfants d'apprendre à nager. Ce dispositif national « J'apprends à nager » a bénéficié à enfants des accueils de loisirs de Beaublanc, Léon Blum et Jean Montalat.

➢ Limoges Ville amie des enfants
La candidature déposée auprès de l'UNICEF en septembre a permis à la Ville d'obtenir le titre de "Ville amie des enfants". Le jury a particulièrement salué les actions de la municipalité dans le domaine de la santé (réduction de la quantité de sel administrée dans les restaurants scolaires, lutte contre l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens et aux risques allergènes…), ainsi qu'en matière de sécurité ou de citoyenneté et plus particulièrement la création du conseil municipal des enfants.
La volonté de la Ville de mettre à disposition des enfants, de leurs parents, des enseignants et des professionnels des établissements, les meilleures conditions d'apprentissage possible et pour lesquelles elle a beaucoup investi ont permis d'obtenir cette distinction de l'UNICEF, qui sera officialisée début 2018.

➢ Après d'importants travaux de restructuration, qui ont représenté un montant global de 570 000 €, le restaurant scolaire Montmailler a rouvert ses portes à la rentrée de septembre 2017.
Les enfants du groupe scolaire n'ont plus besoin de prendre le bus pour aller déjeuner à Beaublanc. Ils peuvent prendre leur repas sur place, dans ce nouvel équipement dit « satellite », qui peut accueillir 165 enfants par service.
Les repas ne sont pas produits sur place, mais exportés de l'unité de production de Beaublanc.
La cuisine a ainsi été intégralement repensée pour permettre la remise en température des plats et préparer des grillades. La salle à manger a également fait l'objet d'un traitement acoustique et un bloc sanitaire adapté aux enfants et aux personnes à mobilité réduite a été créé. Un budget de 150 000 € a également été consacré à l'acquisition de mobilier et de matériel de cuisine.

➢ Plan numérique pour l'école
Le ministère de l'Education nationale poursuit depuis 2015 le développement des usages et équipements du numérique dans les établissements scolaires. Dans chaque académie, un appel à projets "collèges numériques et

innovation pédagogique" a été lancé afin d'équiper en matériels et en ressources numériques les collèges et les écoles d'un même secteur.
La Ville de Limoges a répondu à cet appel à projet en proposant la candidature de 13 écoles pour l'acquisition de 26 classes mobiles, constituée chacune de 16 tablettes et représentant un budget de 133 000 euros en 2017. Les projets sont soumis à la validation d'un comité de pilotage national.
A ce jour, les candidatures des écoles Homérides, Jean Montalat, Odette Couty, Léon Berland, La Monnaie, Aristide Beslais et la Brégère ont d'ores et déjà été retenues.
La mise en œuvre de ce projet ouvre droit à une subvention attribuée par l'académie destinée à financer l'acquisition des matériels et l'intégration de ces équipements collectifs au système d'information des écoles, fixée à 50 % de la dépense plafonnée à 8 000 € par classe mobile et dans la limite de 3 classes mobiles par école. La première année, les écoles retenues bénéficient également d'une dotation exceptionnelle de 500 € pour l'achat de ressources numériques.

➢ Renouvellement de l'espace numérique de travail (ENT) des écoles

Les écoles municipales utilisent depuis une dizaine d'années un espace numérique de travail (ENT) qui permet aux enseignants, aux élèves et aux parents de disposer d'un ensemble de services et de fonctionnalités tels que le cahier de texte, une mini messagerie, un espace de stockage et des ressources pédagogiques disponibles en ligne. Cet ENT va être remplacé par un nouvel outil plus moderne et performant et qui intègre déjà une centaine de ressources numériques pédagogiques gratuites directement accessibles par les écoles.
Le déploiement dans l'ensemble des écoles, qui représentera à terme un budget de 12 000 € pour les 64 écoles, se fera progressivement à partir de la rentrée scolaire, en commençant par les écoles volontaires et en vue d'une généralisation dans les 2 années à venir.

➢ Mise en service du nouveau bâtiment du cycle 2 de l'école Condorcet

La phase 3 de la restructuration du groupe scolaire Condorcet-Roussillon qui en compte 5 est achevée. Elle a concerné le bâtiment de l'ancien restaurant scolaire totalement restructuré pour accueillir 5 des 8 classes du cycle 2 (CP-CE1-CE2). Les dépenses se chiffrent à 530 000 euros pour l'année 2017.
Dans la conception des espaces du nouveau bâtiment de cycle 2, une attention particulière a été apportée pour bénéficier au maximum de lumière naturelle grâce à de grandes baies. Le chauffage par radiateurs à eau chaude et l'eau chaude sanitaire sont raccordés sur le réseau de chaleur urbain (chaufferie biomasse). La gestion des éclairages est assurée par des détecteurs dans les circulations et sanitaires et selon la luminosité dans les salles de classe et la BCD. Enfin, la gestion de l'eau utilise des robinets temporisés afin de limiter les consommations inutiles.

Cuisine du restaurant scolaire Montmailler

PROGRAMME 25

PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Contexte et enjeux

La réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Éducation nationale. La ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture.

Actions

Ce programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.

Objectifs

Contribuer à l'éducation, à la culture et à l'épanouissement artistique.

FAITS MARQUANTS

- Le projet d'établissement 2018-2024 du Conservatoire a fait l'objet du lancement d'une démarche de concertation avec l'ensemble des personnels du Conservatoire pédagogique-administratif et technique mais aussi les partenaires institutionnels et associatifs.
Une convention a été élaborée avec la cité scolaire Renoir, visant à la création de classes à horaires aménagés danse pour les élèves des classes de 6e désireux de pratiquer la danse classique ou contemporaine de manière approfondie.
Dans la perspective d'une plus grande ouverture du Conservatoire à de nouveaux publics les impacts de la mise en œuvre d'une tarification des droits d'inscription en fonction des revenus ont permis de démentir une représentation très élitiste du Conservatoire puisque 30,8 % des familles ont un quotient familial inférieur à 1 000 €. 26 classes de la maternelle au CM2 accueillis au Conservatoire soit 738 élèves ont participé à des temps de découverte de l'apprentissage de la musique au Conservatoire.
Le chœur de l'Avant scène du Conservatoire a participé au spectacle de *Cendres et d'Or* porté par l'Opéra.

— chiffres clés —

Élèves inscrits au Conservatoire

1 503

élèves CHAM
(classe à horaires aménagés)

301

Accueils scolaires dans le réseau Bfm

10 313

Musée des Beaux-Arts

jeunes accueillis
(visites encadrées ou en autonomie)

10 550

enseignants, formateurs ou étudiants formés au musée

48

Opéra *De cendre et d'or* à l'Opéra de Limoges avec des élèves du Conservatoire

Manifestations de diffusion culturelle (11 000 spectateurs)

143

52
prestations hors les murs

91
prestations au Conservatoire

➢ Le réseau jeunesse des Bfm a poursuivi son travail d'accueil de scolaires et de structures de la petite-enfance. Il a également œuvré à faire connaître les richesses de la littérature jeunesse à travers des expositions et des rencontres avec des auteurs et illustrateurs : Thierry Dedieu, Eva Offredo.
Les bibliothécaires ont organisé toutes les semaines des heures du conte et différentes animations à destination des enfants et de leurs parents.

➢ Le Musée des Beaux-Arts a collaboré à Kaolin et Barbotine avec un spectacle et des animations.
• Les supports pédagogiques existants se sont enrichis de :
- supports « permanents » : Le *BAL des BB* et un nouveau dossier pédagogique sur l'Égypte pour le secondaire,
- supports adultes-jeunes : livret de visite sur les couples mythiques (partenariat avec l'Opéra – *l'amour du risque*) et pour le nouvel accrochage du parcours Beaux-Arts (*10 femmes-1 bikini*)
De nouvelles activités encadrées sont proposées :
- pour les scolaires : mallette en autonomie *Visite à croquer*, et activité encadrée pour les scolaires 2nd degré (*Le tour de Léonard*),
- pour les individuels : activité jeune public/ famille à l'occasion de la Nuit des musées (*Spots tip top*), 2 jeux de mémoire avec médiateurs pour les tout-petits de 2 à 5 ans (*Mémo émaux* et *Mémo antik*), 4 stages famille pendant les vacances (1 *spirales et moulinets* ; 2 *allez les aléas* ; 1 *lala l'air, lalal'eau*), 4 ateliers ont été mis en place pour l'accueil de jeunes de 16-20 ans dans le cadre de leur suivi par la mission locale au sein d'un dispositif d'insertion professionnelle .
• Des expositions-restitution, résultant d'un travail approfondi de partenariat avec l'Éducation nationale ou les services enfance et politique de la ville de Limoges ont été présentées :
- Le *BAL en face(s)* : dessins et coloriages sur le thème du portrait réalisés lors de la Fête de Beaubreuil Exposition-restitution Bal Trott' : présentation (photos et vidéo) de la malle itinérante pour les tout-petits,
- exposition-restitution *En terre de feu* : travaux de 10 classes dans le cadre d'un projet académique avec le musée A. Dubouché, VAH et l'Éducation nationale-Point Art,
• Dans le cadre de la diffusion artistique des masterclass ont été organisées avec Jean-Christophe PITARD-BOUET (danses de caractère), Sylvain RIFFLET (répertoire « Moondog »), Raphaël MERLIN (violoncelle et musique de chambre Cordes), Roger MURARO (piano), avec Emmanuelle DE NEGRI et Julie BOULIANE (chant lyrique), Florian SEMPEY (chant lyrique).
Le Conservatoire a également initié les conférences suivantes :
- en partenariat avec l'Institut de la voix *Pourquoi parler ? Pourquoi chanter ?* par D. ROUMILHAC,
- *Les Musiciens ambulants au XIXe siècle* par Edith MAROIS,
- *Les danses Catalanes* par Carles MAS,
- Concert-conférence *Leipzig 1840 – Mendelssohn joue Bach.*
• Les départements de musique du Conservatoire ont participé aux événements culturels (Journée du Patrimoine, anniversaire du Musée de la Résistance, Kaolin et Barbotine,...) et les salles et lieux de spectacle de la Ville (Opéra, centres culturels, FRAC artothèque, Bfm, Résidences pour personnes âgées, Hôpital mère-enfant, ...)

➢ 25 étudiants en licence d'histoire ont été reçus aux Archives municipales pour une initiation à l'archivistique, ainsi que 25 personnes du pôle séniors de la Ville pour une découverte des missions du service des archives et présentation des fonds.

PROGRAMME 26

AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

chiffres clés

Adhérents aux clubs loisirs seniors
1 197

Convives aux repas de Mardi-gras
1 725

Convives aux repas de Noël
2 560

Seniors au spectacle de l'Opéra de Limoges
2 707

Colis remis aux aînés
12 639

Contexte et enjeux

Ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre avec de très nombreux départs à la retraite dans les 3 premières décennies du XXIe siècle.

Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030. Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles.

Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont le poids et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de + 126 % entre 1999 et 2030. Aussi la prise en charge de la dépendance -accentuée par les maladies de dégénérescence liées au grand âge - pèsera d'un poids de plus en plus lourd en termes d'hébergement, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions soutenues de préservation du capital santé par l'activité sportive et des services à domicile.

A Limoges 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la moyenne nationale.

Face à ce constat, la Ville de Limoges a missionné en 2014 l'Institut régional d'éducation et de prévention à la santé (IREPS) pour mener une enquête auprès de personnes agées de plus de 65 ans dans le cadre du Contrat local de santé (CLS). L'objet de l'étude a permis de déterminer, entre autres, les besoins et les attentes des seniors vivant à domicile, en termes de services et de vie sociale notamment, et de définir les actions à mettre en place pour prévenir la perte d'autonomie, maintenir le lien social, mobiliser la solidarité entre les citoyens et rompre l'isolement des personnes âgées. Elle a permis de réajuster et/ou de mettre en place des actions adaptées aux différentes problématiques des seniors de la ville de Limoges depuis 2015 et pour les années à venir (mise en place d'appels et de visite de convivialité, ateliers de prévention de la perte d'autonomie,…)

Actions

Principalement mis en œuvre par le CCAS de la Ville de Limoges, ce programme est tributaire des autorisations des autorités de tarification, ARS et Conseil départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.

Il comporte trois sous-programmes :

- le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : résidences autonomie municipales (RAM) et établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités, -notamment au sein des clubs- et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile (portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD),
- le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RAM et EHPAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et autonomes.

Demandes d'admission enregistrées pour les RAM et EHPAD

943

Dossiers d'aides sociale personnes agées

207

Bénéficiaires du SSIAD

22

soit 6 533 journées réalisées

Bénéficiaires du SAAD

76

soit 6 931 journées réalisées

Usagers pour le service de portage des repas

235 par mois

Repas servis

63 942

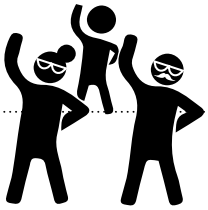

Objectifs

- *Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.*
- *Préserver l'autonomie, les relations sociales, la santé des seniors et ainsi retarder la dépendanee.*
- *Accompagner la perte d'autonomie et la dépendanee des seniors grâce à un hébergement, des services et des soins adaptés.*

FAITS MARQUANTS

➢ Trois conférences à destinations des professionnels du secteur médico-social ont été organisées dans le cadre de la formation continue sur les thèmes « La société malade d'Alzheimer », « Les jardins thérapeutiques et l'ortithérapie », « L'accompagnement du domicile à l'institution » avec une ouverture au tout public selon la thématique proposée.

➢ Le projet de reconstruction de l'EHPAD du professeur Marcel Faure à la Bastide a été élaboré selon les orientations suivantes :
- une structure d'accueil d'une capacité de 120 lits en chambre individuelles, soit 16 lits de plus qu'actuellement. Dans le cadre d'une prise en charge adaptée, des espaces d'activités et de, maintien de l'autonomie sont prévus pour les résidents,
- un point d'ancrage entre le domicile et l'institution,
- établissement ressource pour le quartier (prise de repas, entretien du linge, participation à la vie sociale de l'EHPAD, participation à des ateliers dans le cadre de la prévention des risques liés au grand âge).

L'enveloppe retenue pour cette opération s'élève à environ 13 M€. Le maître d'œuvre retenu est BVL architecture et Architectes et associés.
Le personnel de l'EHPAD bénéficie d'un accompagnement dans la mise en œuvre du changement depuis 2017 par des ergonomes de l'Institut polytechnique de Bordeaux grâce à un appel à projet du FNP de la CNRACL.
Au 31 décembre 2017, la phase Avant-projet définitif (APD) est en cours de finalisation.
La pose de la première pierre est prévue pour septembre 2018 avec une livraison du bâtiment en juin 2020.

➢ Un projet de reconstruction de l'EHPAD Pr. Joseph de Léobardy, établissement qui vient de fêter ses 30 ans d'ouverture en 2017, est en cours d'étude. Celui-ci a été validé par l'administration. Il devrait répondre aux attentes et besoins de la population vieillissante sur le quartier ouest de Limoges. En effet, ce projet devrait intégrer également une offre d'accueil en résidences autonomie.

Des instances qui répondent aux besoins des professionnels du secteur et des usagers

➢ Le CCAS a créé un Comité de réflexions éthiques interservices et pluridisciplinaire en 2016 afin de prendre en comptes les problématiques liées à la personne âgée dans

Dispositif de lutte contre l'isolement des personnes agées

17

bénévoles dans ce cadre dont

➡ **5**

CCAS

➡ **7**

issus des partenariats

Personnes agées ayant sollicité ce dispositif

16

➡ **8**

sont actuellement suivies

➡ **5**

n'ont pas souhaité être suivies

➡ **3**

réorientées vers le service animation loisirs seniors

➡ **1**

orientation en structure d'accueil de jour

leur globalité et de co-construire des valeurs et une culture de l'éthique communes au sein du Pôle seniors. Cette démarche répond aussi aux recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et Médico-sociaux (ANESM). Cette instance mène depuis septembre 2016 des travaux d'analyse de situations éthiques concrètes comme par exemple le consentement, a élaboré un guide méthodologique et des outils qu'ils soient de communication ou dédiés à l'analyse. Le Comité des usagers a été mis en place en 2017 au sein du pôle Seniors du CCAS. Cette instance, complémentaire aux Conseils de vie sociale (CVS) et Assemblée consultative est en charge d'examiner les réclamations, plaintes et difficultés des résidents et de leurs proches. Il veille également au respect des droits des usagers. Le CDU est composé de membres représentant les résidents/usagers, les familles parmi les présidents et présidents suppléants des CVS des établissements et des usagers des services à la personne et de professionnels du secteur.

Une offre de services adaptée aux attentes des seniors d'aujourd'hui avec des loisirs, des services de proximité et des dispositifs pour tous

La Quinzaine de seniors s'est déroulée du 2 au 13 octobre, dans le cadre de la semaine bleue nationale, sur le thème "Faites de l'humour". Cet évènement annuel a été l'occasion d'ouvrir les établissements et services au tout public afin de faire découvrir la qualité de vie au sein des structures et services, mais aussi de proposer aux résidents/adhérents/usagers/familles/proches des moments d'échange et de convivialité.

➢ 5 séjours annuels de 8 jours /7 nuits dans le cadre du dispositif "Seniors en vacances " en partenariat avec l'ANCV ont été organisés afin de permettre à tous les seniors de la Ville de partir en vacances dans la convivialité, en toute sécurité et à des tarifs accessibles pour tous.

Un dispositif "Vacances répit familles "(VRF) a été mis en place en 2016 afin d'accueillir les personnes âgées nécessitant un accompagnement médico-social ainsi que leurs proches aidants. Ce concept a été conçu par PRO BTP et l'AFM comme réponse innovante au besoin de répit des proches aidants. Il s'agit donc à la fois d'une structure médico-sociale et d'une structure de tourisme social et familial : la structure dispose d'un agrément d'hébergement temporaire médico-social pour personnes âgées et d'un agrément tourisme et chèques vacances. Ce dispositif complète l'offre de séjours afin de répondre à l'évolution des besoins des plus fragiles.

➢ 2 repas ont été offerts par la municipalité aux seniors, de plus pour Noël un spectacle a été présenté à l'Opéra de Limoges, 1 colis a été remis.

➢ Le déploiement d'un service de proximité depuis 2016 au sein des mairies annexes et des antennes mairies par le service animations loisirs seniors a permis de renforcer les services de proximité existants, de faciliter l'accessibilité et l'identification de ces lieux à disposition de la population.

➢ La réalisation d'un programme annuel de l'ensemble de l'offre de loisirs du service a été très bien accueillie par la majorité des adhérents ; celui-ci permet une meilleure lisibilité et accessibilité au panel des activités proposées.

➢ Un service de portage de repas à domicile qui répond aux attentes et besoins des usagers ; les retours sont très positifs quant au changement de prestataire début 2017, malgré une baisse d'activité enregistrée. Celle-ci est due principalement à la concurrence.
L'accent a été mis en 2017 sur le déploiement et le renforcement du dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées sur Limoges par le service

informations seniors (SIS) afin de répondre à la volonté de la municipalité. En effet, des actions telles que des appels et visites de convivialités par des bénévoles du CCAS ou des associations partenaires, des ateliers de cuisine en partenariat avec le service animations loisirs seniors et l'épicerie sociale et éducative gérée par le CCAS, ou encore des ateliers de prévention de la perte de l'autonomie proposés en Résidences autonomie municipales (RAM), ont été mises en place.
De nouveaux partenariats ont également vu le jour cette afin de mobiliser des bénévoles avec des organismes de formation tels que Polaris Formation, ainsi qu'avec le Lycée Suzanne Valadon, ou encore avec l'association Familles Rurales.
Un appel à candidature lancé par le Conseil départemental a également permis le recrutement de 4 services civiques via le dispositif « Intergénéreux » de l'association Unis Cité afin de renforcer le dispositif actuel.

Un développement des partenariats et des actions innovantes

➢ Le vieillissement et l'isolement des personnes âgées : un constat qui a donné lieu en 2017 à un travail de réflexion pour l'émergence d'un plan d'actions transversal CCAS/Politique de la Ville. Dans le cadre d'une équipe projet composée de l'ensemble des acteurs de terrain, il s'agit de proposer des actions partenariales sur les quartiers en faveur des personnes âgées telles que la présentation de l'offre de loisirs adaptées aux seniors, la mise en place d'ateliers thématiques spécifiques, une offre de services proposées par les structures d'accueil pour personnes âgées municipales.

➢ De ateliers intergénérationnels Silver Geek (ateliers informatiques intergénérationnels) ont été mis en place de novembre 2017 à juin 2018 en partenariat avec l'association Unis Cité. 8 jeunes en service civiques animent des ateliers informatiques au sein des résidences autonomies municipales et au sien des clubs loisirs seniors. Le projet est entièrement financé par la MACIF en contrepartie d'un encadrement des jeunes et de leur restauration. Un clip promotionnel sur le projet va être réalisé.

➢ Dans le cadre de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées hébergées au sein des Résidences Autonomie Municipales, le Pôle Seniors a participé au projet « Mobilité » durant 9 mois mené par le groupement d'intérêts public d'innovation en santé & autonomie, Autonom'Lab. A cet effet, des scooters médicaux adaptés ont été mis à disposition des structures précitées afin de permettre aux résidents qui le souhaitaient de maintenir leur autonomie notamment dans leurs déplacements. Celui-ci a été financé par les établissements concernés.

➢ Les 3 Résidences autonomies municipales ont participé à une recherche intitulée ISIAPA (Innovation et services pour l'incitation à l'activité physique des personnes âgées en établissement » menée par le laboratoire de recherche HAVAE (handicap, activité, vieillissement, autonomie, environnement) au premier semestre 2017. Les résultats ont été positifs et appréciés des résidents.

Des moyens supplémentaires afin de répondre aux besoins, aux évolutions de la société et aux volontés politiques

➢ La conférence des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus prévue par loi d'Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a permis d'obtenir des moyens financiers supplémentaires alloués par la CNSA et versés par le Conseil départemental afin de financer des actions de prévention médico-sociale. Celui-ci s'élève à 12 136 euros pour 2017 (8 399 euros en 2016). Il s'agit d'un forfait autonomie annuel accordé aux résidences autonomie. Celui-ci a permis de mettre en place des actions telles que des séances d'équithérapie, de

médiation animale, de sophrologie, des ateliers d'activité physique adaptée sur vélos cognitifs ou de prévention autres, l'intervention d'un médecin coordonnateur des EHPAD pour la gestion de situations complexes, de recruter un psychologue pour les 3 résidences autonomie, etc…

➢ A l'issue de la journée "Performance médico-sociale" qui a eu lieu en juin dernier, un accompagnement financier a été accordé aux EHPAD Pr. Marcel Faure et Pr. Joseph de Léobardy à hauteur de 50 000 euros. Celui-ci a été accordé dans la perspective de réaliser un gain de qualité et de performance significatif à court terme et mesurable. Il s'agit de mettre en place un plan d'actions spécifiques afin de répondre aux critères d'amélioration de la qualité de vie au travail et de la prise en charge et des accompagnements des résidents. Ce plan d'action se traduit donc par des actions de formation et ou l'achat de matériel.

➢ 12 contrats d'accompagnement à l'emploi ont été recrutés au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Ils sont affectés dans différents services (animation, cuisine, hygiène….)

Une adaptation et une évolution des établissements et services afin de répondre à la réglementation en vigueur, aux normes et à l'environnement

➢ Conformément à la réforme tarifaire en vigueur, les EHPAD ont réalisé et transmis au Conseil départemental un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2018.
En effet, désormais, le CCAS ne transmet plus d'avenant à la convention tripartite entre le Conseil départemental, l'Etat et le CCAS, comme c'était le cas depuis 2001 renouvelable tous les 5 ans, mais devra signer un Contrat pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) en septembre 2018 pour les EHPAD et le SSIAD qu'il gère et ce pour 5 ans. Il s'agit d'une gestion effectuée par les recettes réalisées et non par les dépenses comme auparavant.

➢ Le service d'aide et d'accompagnement à domicile du service polyvalent d'aides et de soins à domicile (SPASAD) a obtenu l'autorisation par le Conseil départemental d'élargir son périmètre d'activités et ainsi être en adéquation avec le périmètre d'intervention du service de soins infirmiers à domicile, autre service qui compose le SPASAD. La mise en œuvre et le suivi par le service gestion technique et patrimoine (SGTP) du CCAS du Système de management de l'énergie (SME) et de l'accessibilité des structures se sont poursuivis sur 2017.

Atelier informatique intergénérationnel

ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

chiffres clés

Convois organisés par le service
992

Accueils en chambre funéraire
742

Crémations
1 598

Contrats obsèques
205
nouvelles souscriptions

Contexte et enjeux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de police importants en la matière, selon une législation qui a pris en compte l'évolution des pratiques et notamment celle de la crémation. Toutefois, si une partie de l'activité, comme la gestion et la police des cimetières, incombe en propre à la Commune, la possibilité d'organiser des convois funéraires est ouverte à d'autres opérateurs. Aussi, la régie municipale des pompes funèbres propose ses services dans un environnement concurrentiel, avec l'objectif de préserver un maximum d'activité.

Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des autorisations relatives aux sépultures, gestion de la chambre funéraire, du crématorium et du jardin du souvenir…) et l'organisation d'obsèques (autorisations, transports de corps, convois funéraires, inhumations, crémations, proposition de contrats obsèques…).

Objectifs

- *Permettre la gestion des obsèques dans le respect des normes d'hygiène et de la volonté des défunts.*
- *Assurer à la régie municipale le maximum de prises en charge d'opérations funéraires.*

FAITS MARQUANTS

Alors que le nombre de décès enregistrés à Limoges est en diminution de 3,5 %, la part d'activité du service funéraire municipal est en hausse de 2,8 %.
Comme en 2016, près de 67 % des familles dont le défunt était domicilié à Limoges ont confié l'organisation des obsèques au service funéraire municipal. On constate néanmoins une diminution de la part d'activité du service concernant les défunts domiciliés hors Limoges puisqu'elle couvre 30,3 % de ces convois (32,8 % en 2016).

En ce qui concerne les convois funèbres au départ d'autres communes ou pour des personnes décédées hors Limoges, le nombre est en hausse de 6 %.
L'activité de la chambre funéraire municipale est également en hausse de 6,3 %.
Le nombre de contrats obsèques est en baisse de 21 % ce qui représente un montant total de contrats de 600 000 € et une indemnité de gestion de 30 000 € versée par la MUTAC, le partenaire de la Ville.
Alors que tous les opérateurs de pompes funèbres ont la possibilité d'assurer eux-mêmes les travaux de fossoyage, les agents municipaux réalisent 98 % des creusements de fosses dans les cimetierres et 90 % des travaux d'inhumation.
L'activité du crématorium enregistre toujours une augmentation de 6 % (5,53 % en 2016) pour un montant de recettes de 850 000 €.

JUMP
MAN

politique n°5

OFFRE DE LOISIRS

Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques

PROGRAMME 28 — « PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS »

PROGRAMME 29 — « ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE »

PROGRAMME 30 — « OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES »

PROGRAMME 28

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS

Contexte et enjeux

Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale.

La démocratisation de la culture implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l'offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »…).

Par ailleurs, les tensions sur les ressources financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions.

Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional, voir au-delà, alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.

chiffres clés

Bfm

heures d'ouvertures
+ 37 % Bfm centre ville
+ 80 % Bfm Vigenal - Bastide Landouge

+ 560 000 entrées

4000 personnes ayant acheté livres/CD lors des 2 braderies

7 000 documents numérisés

7 700 documents des magasins patrimoniaux communiqués

7 000 vues numérisées pour le fonds Limousin

780 documents patrimoniaux disponibles en ligne

137 ans de presse régionale consultable en ligne

3 400 visites mensuelles sur le site de la bibliothèque numérique

Espaces multimédia
407 usagers à la Bastide
1 058 usagers à Beaubreuil
386 usagers en centre-ville

Objectifs

- *Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.*
- *Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.*
- *Participer à l'attractivité du territoire.*

Raphaël Enthoven, Lire à Limoges

Fête du livre

nombre d'auteurs accueillis
385
librairies présentes
9
maisons d'éditions
14
associations
16

élèves ayant bénéficié d'une rencontre avec un auteur dans leur classe
2 563

92 temps de programmation

30 000 visites

459 517 € bugdet

CCM

61
spectacles présentés

82 représentations

18 890
spectateurs dont 4 600 spectateurs à John Lennon pour 16 spectacles

943 abonnés aux CCM

36 mises à disposition de salles

11 918 personnes accueillies

21 895 € de recettes

Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (bibliothèques, centres culturels, musées, conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'État.
Il comporte 3 sous-programmes :
- le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre documentaire, de spectacles vivants au sein des équipements ou en plein air et de cinéma,
- le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle »,
- le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra de Limoges et dans les CCM…).

FAITS MARQUANTS

Arts plastiques et décoratifs

2 expositions (peinture et photographies) ont été présentées dans les Centres culturels municipaux

Lecture et offre documentaire

De nouveaux horaires d'ouverture au public de la Bfm ont été mis en place le 9 mars. Ils se traduisent par :
- une lisibilité accrue,
- 46 heures d'ouverture en plus / semaine (soit plus de 2300 h/an),
- six journées consécutives non-stop à la Bfm du centre-ville,
- des bibliothèques de proximité plus présentes .
Cette ouverture élargie porte les bibliothèques de Limoges au 2e rang national en matière de générosité horaire. Une première augmentation de 10 % sur la fréquentation en quelques mois et un bilan à venir de croisière estimé à + 20 %.

Le travail de conservation et de référencement des 22 000 pièces du fonds Jean Marie Masse a été réalisé.
Des ventes de livres au kilo ont été organisées : 8 journées de braderie, 25 000€ de recettes, plus de 15 tonnes de documents écoulés.
Un travail de référencement, de catalogage et de conservation des fonds issus de la Bibliothèque du Grand Séminaire qui comprend 15 500 documents a été conduit : 1 500 notices ont été créées, 800 volumes ont été nettoyés et réparés.
La réception du don Ardant a conduit à intégrer plus de 2 000 volumes de livres.
L'espace multimédia de la Bfm Bastide a rouvert ses portes en mars 2017 avec des animations autour du numérique.

La Fête du livre a donné lieu à un grand entretien avec l'invité d'honneur Nancy Huston. L'opération « Limoges Philosophe ! » avec Raphaël Enthoven a concerné 500 élèves d'établissements scolaires. A noter également la projection du film *La dernière leçon* en présence de Noëlle Châtelet et Marthe Villalonga, une

Journée Urbaine

fréquentation
11 000 personnes

budget
40 000 € DCP
19 314 € DAB

Son et Lumière

fréquentation
6 500 personnes

budget
83 928 €

Itinéraires chorégraphiques

29 spectacles accueillis

58 réprésentations

budget
267 202 €

dont recettes
191 016 €

Kaolin et Barbotine

6 896 spectateurs

24 spectacles accueillis

92 réprésentations

budget
151 410,36 €

dont recettes
67 781,10 €

rencontre des classes d'Hypokhâgne avec Michel Quint, une rencontre entre l'auteure jeunesse Marie-Aude Murail et 150 élèves limougeauds. Le prix Régine Deforges a été décerné à la lauréate Elisa Shua Dusapin. 5 autres prix ont été décernés : sur la jeunesse Prix Val de l'Aurence, Izzo, Coup de Cœur Jeunesse, le prix BD et le prix Cœur de France.

Spectacle vivant

On constate une stabilisation de l'offre après 2 années de réduction en volume :
- nombre des représentations des spectacles pour le jeune public passé de 5 à 3,
- nombre de spectacles pour le tout public passé d'environ 80 à 61.

La demande pour les spectacles jeune public est forte depuis la fermeture de la Marmaille. Si les CCM ne peuvent pas absorber totalement la demande, ils y répondent en offrant une dizaine de spectacles par saison. La biennale Kaolin & Barbotine et les spectacles familiaux viennent s'ajouter à l'offre petite enfance.

La Journée Urbaine est devenue pour son 10e anniversaire le festival Urban Empire qui s'est tenu du 30 juin au 1er juillet au jardin d'Orsay. L'organisation de l'événement a été assurée par l'association Horizons Croisés, la Ville ayant apporté un soutien financier, technique, logistique et en termes de communication.
Un Son et lumière a été présenté tous les soirs sur la façade du musée des Beaux-arts de 22h30 à 00h30 du 15 au 30 juillet dans les jardins de l'Evêché (Conception Enluminures).

Le centre culturel J Lennon a été fermé pendant 9 mois pour des travaux d'extension et d'aménagement de l'accessibilité PMR. Il a ré-ouvert en mai 2017.

Urban Empire, Jardin d'Orsay

E-music box

426 affiches artistes

6 743 visiteurs

12 700 pages vues

9 émissions de radio e-music mag

6 concerts acoustiques accueillis dans le réseau

Passerelle culturelle

2 800 bénéficiaires
(+ 255 personnes par rapport à 2016)

Opéra de Limoges

6 673 351 € budget

560 contrats intermittents

63 542 spectateurs

89 représentations

87 actions culturelles

3 097 abonnés

81 établissements scolaires régionaux accueillis

Maison de la musique

439 jours d'occupation

Des Assises des musiques actuelles ont été organisées en décembre 2017 en présence des partenaires institutionnels et associatifs. Il s'agit d'envisager la construction d'un projet « musiques actuelles » avec la question de l'évolution du statut de la salle et la possibilité d'évoluer vers une labellisation SMAC.

2017 a été une année de présentation d'« itinéraires chorégraphiques » et de la biennale « Hip-Hopérationnel ». Deux compagnies sont associées sur une résidence de 3 ans : Cie Sous La Peau de C. Brumachon et B. Lamarche et la Cie EALP d'E. Deschemin. Ces compagnies font l'objet d'un soutien renforcé. Elles permettent de proposer des actions culturelles pour plusieurs publics (collège, adultes handicapés, étudiants,…)

Le Festival européen de la petite enfance Kaolin et Barbotine s'est ouvert avec succès vers de nouvelles communes du département. Une dynamique constructive s'est engagée.

Programmations diverses

Le hall de la Bfm centre-ville a accueilli plusieurs expositions : *La poésie ça carbure* du 18 février au 22 avril, *Reflets de Vienne* du 1er juillet au 30 octobre, *Bricolart*, un hommage à Jacques Carelman.
Des rencontres ont été organisées avec des auteurs : Jean Noël Jeanneney, Emmanuel Dongala, Michael Lonsdale et Patrick Scheyder.

1 nouvelle association (Blues en stock) a rejoint les 12 structures déjà adhérentes au dispositif Passerelle culturelle, et 4 nouvelles associations qui vont pouvoir bénéficier du dispositif (L'accorderie, Unis cité, AMAC, Le foyer Paul Nicolas) soit un total de 52 associations bénéficiaires en 2017.

Soutien aux structures culturelles

50 événements ont été coordonnés techniquement. 70 associations ont été subventionnées pour un budget de 639 735 €.

Pour la 2e année du mode de gestion en régie personnalisé l'Opéra de Limoges s'est distingué par le spectacle *De cendre et d'or* primé par le Syndicat des éditeurs de musique « meilleure création musicale pour les jeunes de l'année ».
La création de *Peer Gynt*, repris par l'Opéra national de Montpellier, a connu un grand succès avec 2 500 spectateurs
Des journées professionnelles « vous avez dit empêché ? » autour de la médiation au handicap sensoriel, ont rassemblé 50 professionnels sur 2 jours.
Le projet Opéra Kids a reçu le label de l'UNESCO.
L'Opéra de Limoges a été retenu avec l'Opéra de Montpellier comme partenaire du projet « services numériques innovants » soutenu par le Ministère de la Culture. Opéra Kids dope le mécénat avec l'entrée de grandes fondations (Bettencourt, Orange,…), et permet le financement du projet sur 3 ans à 40 % par des fonds privés.
Le portrait socio-économique des opéras montre que les retombées économiques de l'Opéra de Limoges sur son territoire sont de 1,02 millions d'euros par an.

Le projet relatif à la création de 2 salles de répétition, la 1re pour le CDN-Théâtre de l'Union, et le 2de pour le CRR a avancé avec le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cet aménagement s'est imposé dans l'enceinte du CDN, dans l'objectif d'une réorganisation complète, qui favorisera des usages adaptés répondant aux besoins de tous.

PROGRAMME 29

ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE

chiffres clés

Budget de fonctionnement alloué (hors coûts du personnel)
2,137 M€

Mise à disposition des équipements sportifs
1,596 M€

Financement du mouvement sportif
533 050 €

Soutien technique aux manifestations sportives
22 980 €

Animation apprentissage sportif
30 500 €

Budget d'investissement
2,08 M€

Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connaît une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles.
Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficience des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.
Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social -notamment intergénérationnel-, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat - en nette augmentation - constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques.
A côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité qui justifie un engagement public, lequel doit toutefois être propotionné à l'évolution des capacités financières de la Ville.

Séjour hiver au Lioran

Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec les clubs sportifs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :
- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local),
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).

Objectifs

- *Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'usagers.*
- *Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.*
- *Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.*

Parcours 18 trous du golf municipal

19 448
parcours / an

23 209
passages/an

677
abonnés

350 heures d'initiations pour les élèves de la Ville de Limoges

Entrées dans les piscines municipales

181 765

élèves concernés par l'apprentissage de la natation en milieu scolaire

2 875

FAITS MARQUANTS

➢ Le budget de fonctionnement alloué pour 2017 était de 2,137 M€ hors coûts de personnel soit en baisse de 8 % par rapport au réalisé 2016 (2,324 M€ réalisés en 2016). Plusieurs évolutions ont eu des incidences budgétaires en 2017 :
- les nouvelles modalités d'organisation des animations sportives avec le recours aux associations sportives conventionnées (convention de partenariat et contrats d'objectifs),
- la mise en place des nouveaux critères de subventionnement des clubs "sports de masse" et la création des nouvelles conventions de partenariat.

Parmi les opérations d'investissement il convient de noter :
- la reconstruction du terrain de football de l'Auzette avec éclairage : 534 000 € TTC,
- la réfection et le drainage d'un terrain de boule lyonnaise au boulodrome du Moulin Pinard : 36 000 € TTC,
- des travaux d'amélioration du patrimoine bâti des gymnases et vestiaires foot (ravalement de façades, mise en accessibilité ERP) : 300 000 € TTC,
- l'acquisition de matériel et mobilier sportif, contrôle d'accès /gymnases : 60 000 € TTC,
- l'amélioration de l'alimentation électrique principale de la piste de BMX et des terrains de rugby : 115 000 € TTC,
- la création d'un parc de street workout à Beaubreuil : 223 000 € TTC,
- la réfection des vestiaires du gymnase du Sablard : 120 000 €,
- de nouveaux casiers à la patinoire : 65 000 € TTC.

➢ Comme elle s'y était engagée, la Ville de Limoges a inauguré en octobre 2017 sur l'emplacement de l'ancienne piscine municipale de Beaubreuil, un nouvel équipement sportif : le parc de Street Workout. Le Street Workout « entraînement de rue » est un sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation. Associant des figures de force, de souplesse et d'équilibre, il gagne en popularité depuis ces dernières années. Sur site, les portants et installations spécifiques à cette activité sont complétées par des agrès de fitness (permettant la pratique d'activités physiques par tous dans un but de bien-être et d'amélioration de la santé).
Ce nouvel équipement sportif permet de répondre à un besoin nouveau d'activité de musculation active exprimé par de nombreux jeunes limougeauds et notamment par l'association limougeaude spécialisée dans cette nouvelle discipline "Limoges Calisthenics". Leurs membres souhaitent d'ailleurs s'associer à ce projet porté par la Ville de Limoges et organiser à terme des compétitions nationales sur le site, mais aussi développer la pratique des activités dites de Street Workout, d'origine nordique.

➢ Dans le cadre du financement du mouvement sportif local (sport de masse), 47 associations sportives locales ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement annuel 2016/2017 pour un montant total de 90 566 €. 12 événements sportifs ou déplacements exceptionnels pour une compétition organisés par les clubs locaux (hors grandes manifestations nationales et internationales du programme 7 et autres événements déjà financés dans le cadre des conventions de partenariat) ont été aidés par le biais d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour un montant total de 18 800 €.
11 clubs omnisports ou unisports ayant atteint un niveau de compétition nationale ont conclu avec la Ville de Limoges une convention de partenariat pour un montant total en 2016/2017 de 233 950 € (ASPTT Limoges, Limoges Athlé, Limoges Landouge Foot, Alliance Judo Limoges, CAPO Limoges, AS Bad 87, Handisport Limoges, Landouge Loisirs, le Cercle d'Escrime de Limoges, le Limoges Etudiants Club et l'AS Legrand Omnisports). 3 clubs sportifs

Heures d'utilisation des terrains

28 769

Heures d'utilisation des gymnases

97 787

Nombre de participants aux animations

Mercredis sportifs

4 565

Sportez-vous bien

7 622

les Printemps sportifs

228

locaux ont enfin bénéficié d'une subvention d'équipement pour la réalisation de travaux dans leurs propres installations, pour un montant total attribué de 15 000 €.

▹ Les plus grandes manifestations sportives à caractère national ou international sont rattachées depuis 2016 au programme 7. Une cinquantaine de manifestations de moindre importance restent rattachées au programme 29. En 2017, l'évaluation de leurs coûts est de 278 380 € HT, incluant les prestations techniques diverses et les subventions. Ce coût reste stable par rapport à 2016, qui s'élevait à 269 923 €. On note toujours une demande moindre en aide et en matériel des clubs, conséquence progressive de l'application des nouvelles mesures de la délibération de juin 2015. L'aide technique de la Ville porte aussi sur le soutien des associations dans l'organisation d'environ 200 petites manifestations, qui se déroulent dans les différents équipements sportifs municipaux tout au long de l'année.

▹ Afin de favoriser l'accès à la pratique sportive des animations sportives ont été proposées aux jeunes de Limoges tout au long de l'année.

• Avec l'opération Les mercredis sportifs, la Ville de Limoges propose aux enfants domiciliés à Limoges (âgés de 4 à 11 ans) de découvrir et de s'initier gratuitement, tous les mercredis après-midi en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives. Loin de la performance, l'objectif est de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive afin de leur donner envie de rejoindre le milieu associatif sportif. L'édition 2016-2017 a été découpée en 2 périodes (du 28 septembre 2016 au 8 février 2017 et du 8 mars au 07 juin 2017 (soit 28 séances). A chaque période, les jeunes ont pu découvrir et s'initier à une activité sportive différente. 12 activités sportives ont été proposées aux jeunes de 4 à 11 ans. Sur l'ensemble de l'année, 312 enfants se sont inscrits soit 171 garçons (55%) et 141 filles (45%) pour un total de 4 565 participations. On s'aperçoit au travers du taux de représentations d'enfants issus des quartiers prioritaires, que le dispositif favorise la mixité sociale (plus d'1 enfant sur 3 réside sur un quartier prioritaire de la ville).

• Dans le cadre des ateliers périscolaires 2016/2017, organisés par la direction de la jeunesse, la direction des sports a proposé 10 ateliers sportifs pour la première période, 9 ateliers sportifs pour la deuxième période et 4 ateliers sportifs dans le cadre du PRE. Au total, 235 jeunes (154 garçons et 78 filles) ont participé pour un total de 1 515 présences.

• Le dispositif Sportez-vous bien propose gratuitement durant les vacances scolaires la découverte et l'initiation à différentes activités physiques et sportives avec pour objectifs de :
- faire découvrir de nouvelles disciplines sportives,
- initier à une ou plusieurs activités sportives,
- lutter contre le désœuvrement,
- créer une passerelle entre le jeune et le mouvement associatif.

• Sportez vous bien hiver 2017 s'est déroulée du lundi 27 février au vendredi 3 mars. 13 ateliers sportifs ont été proposés aux jeunes de 6 à 16 ans résidants sur la commune de Limoges. Le dispositif a enregistré 268 inscriptions soit 148 garçons et 120 filles représentant 1 084 participations (242 inscriptions pour 1 017 inscriptions en 2016).

• Sportez vous bien Pâques 2017 s'est déroulée du lundi 24 au vendredi 28 avril. 16 disciplines sportives différentes ont été proposées aux jeunes de 6 à 16 ans résidants sur la commune de Limoges. Le dispositif a enregistré 268 inscriptions soit 148 garçons et 120 filles représentant 1 277 participations (238 inscriptions pour 1 121 en 2016).

• Sportez vous bien été 2017 a permis durant tout l'été du 10 juillet au 1er septembre (8 semaines d'activité) à tous les jeunes âgés de 6 à 16 ans résidants à Limoges de pratiquer gratuitement de multiples activités sportives soit en formule stage d'une semaine (matin ou/et après midi)

pré-inscription obligatoire, soit en formule à la séance avec inscription sur place (possibilité de réserver sa place). Le dispositif a enregistré 1 142 inscriptions (1 262 en 2016, 1 081 en 2015) pour 4 292 participations (4 371 en 2016, 3 951 en 2015). Le nombre d'inscription et de participation est en légère baisse par rapport à l'année dernière. Ceci est dû à une programmation moins importante (capacité d'accueil totale de 5 857 contre 6 690 en 2016). Cependant le taux de fréquentation (nombre de participation / à la capacité d'accueil) est en hausse par rapport à l'année dernière 73 % contre 66 %. Le taux de participation féminine reste stable (il s'élève à 41 % comme en 2016 et 2015).
Cette opération est un dispositif de droit commun, on peut noter cependant une légère mais continue augmentation de la participation des jeunes issus des quartiers prioritaires depuis 2014. En effet, durant l'été 2017, 28 % des inscrits étaient issus des 9 quartiers prioritaires (25 % en 2016, 15 % en 2015 et 16 % en 2014).

• Sportez vous bien Toussaint 2017 s'est déroulée du lundi 30 octobre au vendredi 2 novembre (sauf le 1er novembre). 18 sites d'activités sportives ont été proposés aux jeunes de 6 à 16 ans résidants sur la commune de Limoges. Malgré un jour férié situé en milieu de semaine et donc seulement 4 jours d'activité, le dispositif a enregistré 254 inscriptions soit 135 garçons et 119 filles pour 969 participations (279 inscrits pour 1214 participations en 2016).

• Des séjours de pleine nature à vocation sportive se sont déroulés au Lioran.
Chaque séjour s'est déroulé sur 7 jours durant les vacances de février accueillant 191 jeunes de 7 à 17 ans au total.

Parc de Street workout à Beaubreuil

➢ Le concept Activez votre vie, osez le sport, politique d'animation sportive tournée vers le sport santé, a donné lieu en terme d'animation, au renouvellement d'une opération majeure plébiscitée par les limougeauds Les Printemps Sportifs, qui permettent aux plus de 50 ans la pratique d'une activité physique sous forme ludique. L'opération Les Printemps Sportifs est un programme incitatif de huit semaines destiné aux adultes de plus de 50 ans non licenciés dans un club sportif.
Dans un souci d'inciter à la pratique sportive tout au long de la vie, le service des activités physiques et sportives, en partenariat avec le mouvement sportif, propose une palette d'activités physiques et sportives dans un cadre convivial et sécurisant. En 2017, cette opération a réuni 228 participants (150 femmes et 78 hommes) âgés de 50 à 83 ans (215 en 2016, 180 en 2015).
Pendant plus de huit semaines, du dimanche 12 mars au vendredi 30 mai, les participants ont pu pratiquer une, deux voire trois activités de leurs choix adaptées au rythme de chacun dans une ambiance conviviale.

➢ Une nouvelle opération Les vendredis familles a été initiée à l'été 2017 avec pour objectifs d''améliorer l'offre de la pratique des sports de nature notamment pour des publics éloignés de cette pratique sportive et de contribuer à utiliser les sports de nature comme levier éducatif, de maintien de la santé, de lien social et de développement durable.
Le projet "Les vendredis familles" a consisté à proposer, chaque vendredi, aux parents dont les enfants ont pratiqué des activités sportives de pleine nature durant la semaine, la possibilité de découvrir ou redécouvrir en compagnie de leur(s) enfant(s) ces mêmes activités sportives. Le dispositif Les vendredis familles a permis, durant les 8 vendredis de l'été, de proposer des activités sportives de nature à environ 157 personnes (adultes et enfant de 6 ans et plus).

PROGRAMME 30

OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES

chiffres clés

Les centres culturels

dépenses
100 000 €

recettes
330 000 €

adhérents
(dont 2 678 pour Limoges)
3 618

participations aux activités
5 021

nombre d'activités
(réparties sur 406 séances)
131

stages (week-end, vacances)
88

Contexte et enjeux

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens.
Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels.
Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

Actions

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, des loisirs pour adolescents, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM.
Depuis la mise en vente de la colonie de vacances de Saint-Trojan, les séjours pour les enfants et les jeunes sont organisés dans des structures de vacances situées dans différentes régions. Destinations de 2016 : Bretagne, bassin d'Arcachon, Lioran, Méditerranée, Lozère et Ardèche.

Objectifs

- *Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.*
- *Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.*
- *Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.*
- *Maintenir et reconstituer des liens sociaux.*

Accueils de loisirs

15 315
journées enfants et ados pour les accueils de loisirs vacances

653
participants aux séjours de vacances été et hiver

FAITS MARQUANTS

➢ L'exposition annuelle des travaux des adhérents des CCM au pavillon du Verdurier, en juin, a été un grand succès avec 1 900 visiteurs qui ont pu découvrir les œuvres réalisées durant la saison, dans les domaines des arts plastiques, couture, art floral...

➢ L'ouverture pendant les vacances scolaires de 3 accueils de loisirs au sein des écoles de Landouge, Montalat et Léon Blum a permis d'accueillir un nombre d'enfants en progression de près de 11 % sur l'année.
Pour la troisième année consécutive l'accueil de loisirs de Beaublanc a ouvert ses portes pour les vacances de Noël avec une capacité d'accueil portée à 96 places. 700 journées enfant ont été réalisées.

➢ Le club ados de Beaublanc pour sa deuxième année de fonctionnement continue sa progression avec une augmentation de la fréquentation en hausse notable. Pour l'année 2017, 58 jeunes étaient inscrits (contre 32 en 2016) et 992 journées/enfants ont été réalisées (231 en 2016).

➢ Les stages de découverte ont cette année été proposés selon une nouvelle formule, à Chamberet en Corrèze et à Cussac. Le succès de ces mini séjours thématiques est toujours au rendez-vous, ce sont 13 séjours qui ont été organisés cet été dont 199 enfants ont pu profiter complétant les séjours à 88,75 %.
Les séjours de vacances pour enfants et adolescents ont quant à eux attiré un total de 263 enfants et jeunes portant le taux de participation à plus de 95 %.

Accueil de loisirs - Club ados de Beaublanc

politique n°6

SOLIDARITÉ

Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations physiques et territoriales

PROGRAMME 31 — « CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI »

PROGRAMME 32 — « ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT »

PROGRAMME 33 — « CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL »

PROGRAMME 34 — « LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT »

PROGRAMME 35 — « REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ »

PROGRAMME 36 — « CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS »

PROGRAMME 37 — « ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS »

PROGRAMME 31

CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 14 % des actifs recensés dans la commune en 2012, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque les moins de 25 ans en recherche d'emploi représentaient 1/4 d'entre eux contre 1/5 en moyenne nationale. Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail.

Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

Actions

La Ville engage plusieurs actions directes comme les « emplois d'avenir », le dispositif « Jobs actions jeunes », les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Ses dépenses d'investissement ont également des répercussions positives pour l'activité économique locale et donc l'emploi.

La collectivité maintient son niveau d'engagement sur les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Elle prévoit une forte mobilisation en 2017 avec les travaux PRUI de La Bastide.

chiffres clés

Nombre de jeunes en mission dans le cadre de Jobs actions jeunes

398

Jours de missions effectués

1 820

Ateliers de mises en activités du public de la rue

65

Objectifs

- *Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.*
- *Les informer sur les possibilités d'emploi.*
- *Participer à leur qualification.*

FAITS MARQUANTS

➢ Deux structures d'accueil supplémentaires ont complété le dispositif Jobs actions jeunes :
- le CIBIAL, atelier agro-alimentaire géré par la Banque alimentaire (dans les locaux des Vaseix) qui transforme des denrées pour éviter qu'elles soient périmées et donc jetées,
- l'Épicerie sociale et éducative.

L'objectif de ce dispositif est d'apporter une réponse aux difficultés financières de certains jeunes de 18 à 24 ans par la réalisation d'une activité rémunérée. Cette action contribue à la découverte de métiers et à la mise en situation de travail de ces jeunes.

398 jeunes ont pu effectuer de 1 à 7 missions d'une durée de 3 à 4 jours dans des associations caritatives ou des entreprises d'insertion.

Le nombre de jours de missions effectuées soit 1 820 jours est en augmentation par rapport à 2016 (1 725 jours).
L'aide versée aux associations intermédiaires pour les salaires, les charges patronales et leur gestion administrative est de 191 149 € (coût des 121 visites médicales inclus).

➢ Dans le cadre de la mise en activités du public de la rue des ateliers de mise en activité à des personnes en situation d'exclusion (ateliers créatifs…) sont organisées dans un espace partagé au sein des Restos du Cœur et encadrées par l'association ALEAS (aménagement du local) ; un travailleur social du CCAS et / ou de l'ARSL accompagne les bénéficiaires.
Environ 65 ateliers de mises en activités (SPA, ALEAS et épicerie) ont eu lieu sur l'année 2017.

➢ Depuis septembre 2016, une stagiaire de 17 ans en situation de handicap et scolarisée à l'IMPRO de Lascaux (APAJH 87) a pu se voir proposer un contrat d'apprentissage au sein de l'EHPAD Joseph de Léobardy pour une durée de deux ans.

➢ 4 postes en chantier d'insertion ont été créés au sein de l'Épicerie sociale et éducative.
Ces personnes sont formées aux métiers de : la vente, magasinier, l'accueil, l'entretien de locaux.
L'accompagnement professionnel est réalisé par l'association ALEAS. 7 personnes ont pu bénéficier de ces chantiers.

➢ Une convention entre la CPAM et le CCAS est en place depuis plusieurs années pour le financement conjoint d'un assistant administratif pour l'accès aux droits à la santé.
L'agent recruté est formé par la CPAM, effectue des permanences au CCAS, à la Mission locale et dans certaines antennes mairie. Ce poste était précédemment tenu par un emploi d'avenir jusqu'au mois d'avril 2017. La suppression des emplois d'avenir a généré des difficultés pour continuer cette action. Aussi, un agent a pu être recruté sur un contrat d'accompagnement pour une durée maximum d'un an.

Atelier cuisine - épicerie sociale et éducative

PROGRAMME 32

ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

chiffres clés

Permanence d'accueil

960 personnes reçues

4 385 appels téléphoniques traités

Élections de domicile

415

Aides facultatives

2 714 accordées

pour un montant total de

217 778 €

Épicerie sociale

122 bénéficiaires

76 ateliers

359 colis d'urgence distribués

Prêts sociaux

185 accordés

pour un montant total de

194 974 €

Contexte et enjeux

En termes de niveau de vie moyen Limoges est dans une situation comparable à celle de villes universitaires comparables. Cependant l'écart avec le revenu médian national s'est accentué entre 2008 et 2012 et surtout la diminution des revenus des ménages les plus fragiles est plus nette qu'ailleurs. Les personnes pauvres (21 % de la population) sont deux fois plus qu'ailleurs des jeunes de moins de 30 ans. Le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur et l'accroissement des besoins des catégories les plus défavorisées.

Objectifs

- *Faciliter l'accès aux droits sociaux.*
- *Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.*

Actions

Les réponses apportées par la Ville vont bien au-delà des dispositifs légaux et la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à se réinsérer et à se prendre en charge.

Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, micro-crédit, accompagnement socio-éducatif de rue).

Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisée et des aides financières à des projets associatifs.

FAITS MARQUANTS

La mise en œuvre d'un accueil général et unique pour l'ensemble des services du CCAS, au-delà d'une sécurité accrue au regard du public reçu, favorise la personnalisation de l'accueil pour une meilleure qualité d'écoute.

➢ Devenue effective, la refonte du règlement de l'aide facultative se traduit par un renforcement de l'accompagnement social accompli par les travailleurs sociaux plutôt que par l'attribution d'une aide financière directe et sans suivi. Ainsi, on constate une sollicitation accrue du public en recherche d'informations sociales sur les droits civiques, le soins et la santé, le logement, l'insertion professionnelle et les droits et aides financières.

Micro crédits

185 accordés

pour un montant total de

194 974 €

Instruction de cartes de Bus à tarif préférentiel

5 031

Associations locales à caractère social

62 subventionnées

pour un montant de

150 800 €

➢ L'épicerie sociale et éducative permet à ses bénéficiaires, dans le cadre d'un accompagnement spécifique et selon des critères définis dans son règlement de fonctionnement, de financer des projets grâce aux économies réalisées sur les dépenses courantes de vie quotidienne (denrées, produits d'entretien,…). Les ateliers proposés au sein de l'épicerie sociale et éducative (coiffure, esthétique, cuisine,…) sont l'occasion pour les bénéficiaires de renforcer le lien social et de travailler l'estime de soi pour un public souvent en recherche de confiance. Les colis d'urgence distribués au titre de l'aide sociale facultative sont élaborés à partir des denrées collectées par l'épicerie sociale et éducative.

➢ Le CCAS poursuit l'attribution de prêts sociaux ainsi que l'instruction des demandes de micro-crédit auprès des organismes agréés.
De même, il assure pour la STCL l'instruction des demandes de cartes BUS à tarif préférentiel pour les bénéficiaires du RSA ou inscrits à Pôle emploi.

➢ S'agissant de la domiciliation par le CCAS (obligation légale) de personnes justifiant d'un lien avec la commune, l'évolution règlementaire de mai 2016 en élargissant les critères de lien aux notions de séjour avec intention d'y mettre en œuvre une activité socio-professionnelle ou de soins, a eu pour effet d'accroître le nombre des sollicitations.

➢ L'accompagnement socio-éducatif de rue à destination d'un public marginal et désocialisé se poursuit en partenariat avec l'ARSL en centre-ville, dans les squats et sur les bords de Vienne. Ce travail s'exerce en réseau avec l'ensemble des institutions et des associations œuvrant dans ce domaine et tout particulièrement avec le CH Esquirol dont un médecin et un infirmier psychiatriques participent aux maraudes. Il s'agit, à travers la poursuite de divers ateliers de suivi, d'améliorer l'observation et l'accompagnement de l'errance à l'insertion. Par ailleurs, les liens avec la Police municipale et la médiation avec les riverains restent forts.

Epicerie sociale et éducative

PROGRAMME 33

CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges concentre l'essentiel de l'offre locative sociale de son agglomération. Cette offre locative est essentiellement concentrée sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Un enjeu de rééquilibrage de l'offre locative sociale existe à l'échelle de l'agglomération mais également de la commune. Une politique municipale de territorialisation de la production de l'offre locative sociale a ainsi été définie. Cette politique se traduit règlementairement par le biais notamment du Plan local d'urbanisme et financièrement par le biais d'un soutien à la production de logements locatifs sociaux neufs. Ainsi, les objectifs stratégiques de la ville en l'espèce ont été repris sous forme de contribution lors de l'élaboration du 3e PLH piloté par Limoges Métropole.
La requalification de l'offre locative existante constitue un second enjeu auquel il s'agit de répondre. La ville y répond par sa contribution aux programmes de renouvellement urbain au travers de son action sur la requalification des espaces publics mais également de subventionnement d'opérations de résidentialisation et d'amélioration de la qualité de service dans les immeubles concernés. Elle y répond aussi par le biais des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont les contre parties portent sur des opérations plus ponctuelles d'amélioration de qualité de service ou de résidentialisation ainsi que d'actions visant à favoriser la présence humaine sur les quartiers. Enfin, en accordant ses garanties d'emprunt sur les opérations de construction ou de rénovation de logements sociaux, la ville bénéficie de droits de réservation sur le parc social considéré. Il lui est ainsi possible d'être un acteur de poids dans les équilibres de peuplement des quartiers visant à concilier nécessaire accueil des populations précaires et lutte contre la concentration spatiale des difficultés sociales.

— chiffres — clés

Sinistres gérés en termes de relogement d'urgence

6

Bénéficiaires de l'allocation de logement temporaire

34
jeunes hébergés

32
ateliers collectifs

65 %
sorties positives du dispositif (formation rémunérée, emploi)

Objectifs

- *Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démunies.*
- *Favoriser et faciliter l'accès au logement.*
- *Réorienter l'offre locative.*

Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.
Il se divise en trois sous-programmes :
- gestion de l'hébergement d'urgence pour les personnes victimes d'un sinistre,
- facilitation de l'accès au logement (allocation de logement temporaire pour les jeunes en grande difficulté, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts et aides directes pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).

Usagers reçus pour une demande de logement social

1 802 (- 52 %)

Appels téléphoniques reçus

2 051 (+ 19 %)

Demandes enregistrées

581

Attributions de logement sur le contingent municipal

55

Nombre d'emprunts garantis

435

Dette garantie en capital

228,45 M€

Nouveaux logements dans le contingents

44 sur **443**

construits ou réhabilités

FAITS MARQUANTS

➢ Suite à l'adhésion de la ville au système national d'enregistrement (SNE) qui permet l'attribution d'un numéro national unique pour la tenue et un meilleur suivi du fichier des demandes de logement social, le dépôt des demandes en ligne connaît un vrai succès. Cela se traduit par une baisse significative du nombre des usagers reçus dans le service pour le dépôt d'une demande de logement alors que dans le même temps, le nombre des appels téléphoniques reçus progresse notamment pour se faire confirmer la validité et la bonne prise en compte du dossier déposé en ligne.

➢ Un travail de mise à jour du contingent municipal de logements sociaux a été amorcé et se poursuivra en 2018 afin d'assurer la pérennisation et la fiabilité de ce contingent. La ville entend donc mobiliser son contingent réservataire dans le respect des objectifs de diversification du peuplement du parc social portés par l'État et Limoges Métropole dans le cadre de la Convention intercommunale d'attribution.

➢ La Ville a exprimé sa volonté de porter son droit de réservation à 20 % pour les constructions de logements neufs sur la période 1975 à 2012 dont elle a garanti les emprunts comme lui en donne le droit le code de la construction et de l'habitat (5 ou 10 % pour certains bailleurs).
Une volonté identique s'applique aux constructions rénovées sur la période 1990 à 2012 par la mise en œuvre de conventions lorsqu'elles sont inexistantes ou par avenant lorsqu'elles existent.

➢ Dans le cadre du dispositif d'hébergement (allocation temporaire logement) pour les jeunes de 18 à 24 ans en rupture, les actions d'insertion sociale se sont poursuivies avec l'emploi d'un jeune en emploi aidé (CAE) chargé de l'animation des actions de groupe et de l'ouverture à la vie sociale, culturelle et sportive des jeunes pris en charge.
Des ateliers d'accompagnement social à destination des jeunes hébergés dont un nouveau spécifique au logement se sont poursuivis.

Accueil logemant - CCAS

PROGRAMME 34

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.
Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologies, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé de mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle de situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.

Actions

En réponse à ces enjeux, la Ville de Limoges a lancé avec l'Agence nationale de l'habitat – renouvellement urbain multi-site (OPAH RU MS) sur une période de 5 ans (2016-2021) et sur deux périmètres d'intervention le périmètre centre ancien (25 829 logements) et le périmètre communal (55 494 logements).
L'OPAH est un dispositif qui propose d'apporter un soutien administratif technique et financier aux propriétaires occupants ou bailleurs dans la rénovation de leurs biens immobiliers aussi bien sur les thématiques de l'économie d'énergie, de l'adaptation au vieillissement et au handicap que de lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour ce dernier point, un travail en étroite collaboration est mené avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) couvert par le programme 2.13 : protéger la population et le territoire des risques environnementaux, afin d'assurer la mise en œuvre d'actions sanitaires spécifiques (procès-verbaux, arrêtés, etc.).

Dans le cadre de sa politique générale en matière d'urbanisme, la Ville de Limoges a mis en place un projet de ville axé autour de six grandes orientations stratégiques (optimiser, équilibrer, inclure, révéler, innover et ré-enchanter).
L'OPAH répond à plusieurs de ces orientations notamment sur l'axe « optimiser » notamment en luttant contre la vacance du centre-ville mais également « ré-enchanter » en rénovant durablement un patrimoine ancien dégradé. Ainsi l'opération s'inscrit pleinement dans le projet pluri-thématique de requalification et d'attractivité du centre-ville en articulation avec les autres dispositifs portés en matière de patrimoine architectural, de commerce et d'urbanisme. Ainsi le périmètre « centre ancien » de l'opération se calque sur les objectifs attendus d'un centre-ville élargi géographiquement et d'accueil de nouveaux habitants sur ce secteur central.

chiffres clés

Contacts accompagnés et renseignés par le guichet habitat énergie

966

(634 en 2016)

Visites sur le site du Guichet habitat énergie

5 900

(4 986 en 2016)

Logements accompagnés par l'OPAH

190

- **48** adaptations logements
- **22** diagnostics de situation habitat dégradé
- **82** logements énergie
- **38** logements bailleurs
- **78** logements agrées à l'ANAH

Objectifs

- *Prévenir la précarité énergétique.*
- *Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.*
- *Aider au maintien à domicile des personnes dépendantes*
- *Réduire les émissions de CO_2.*

FAITS MARQUANTS

Une convention a été signée avec la CAF de la Haute-Vienne afin d'améliorer la collaboration dans le cadre de la lutte contre le logement indécent et un partenariat a été noué entre l'opérateur de l'OPAH et l'APF pour l'accompagnement aux travaux de personnes en situation de handicap.
Une opération spécifique de communication a été conduite à destination des adhérents du club sénior.
Le niveau de sollicitation du Guichet habitat énergie est en hausse sensible ; 18 logements considérés comme habitat indigne et vacant ont été réhabilités.
Enfin une étude d'opération de restauration immobilière a été lancée.

Guichet habitat énergie

PROGRAMME 35

REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ

Contexte et enjeux

Plusieurs quartiers de Limoges se caractérisent par un très faible taux d'activité de leurs habitants, une insertion professionnelle moins établie de leurs actifs et des indices de chômage très élevés associés à une forte présence de familles nombreuses, facteurs induisant la faiblesse des niveaux de vie des ménages.

De ce fait ces territoires sont éligibles à la géographie prioritaire de la « politique de la ville », action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers répondant au cumul des difficultés qui touchent les zones urbaines en difficulté. 6 secteurs comptaient plus de 60 % de leurs ménages fiscaux sous le seuil de pauvreté en 2012, tous situés en quartiers prioritaires.

Compte tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action partenariale avec les autres collectivités, services de l'État et organismes publics, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif.

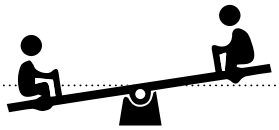

Objectifs

- *Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.*
- *Assurer la mixité sociale dans l'habitat.*
- *Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.*

chiffres clés

Installations d'un citystade à Beaubreuil

201 100 €

Logements démolis à la Bastide

278

Participation de la Ville à la démolition des tours en étoile au Val de L'Aurence nord

77 891 €

Actions

Cette politique de la Ville correspond à une action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant d'apporter un maximum de réponses aux difficultés socio-économiques rencontrées dans les quartiers concernés. Ce programme concerne les 9 quartiers prioritaires de la Ville de Limoges éligibles à la Politique de la ville : Beaubreuil, La Bastide, Val de l'Aurence nord, Val de l'Aurence sud, Portes Ferrées, Bellevue, Coutures, Sablard et le Vigenal. En outre, certains de ces quartiers sont intégrés dans des Programmes de renouvellement urbain (PRU) qui sont l'un des volets de la Politique de la ville.

FAITS MARQUANTS

➢ Certains de ces quartiers sont intégrés dans des programmes de renouvellement urbain (PRU) qui sont l'un des volets de la Politique de la Ville :

- le programme de rénovation urbaine 1 (PRU1) qui a fait l'objet d'une convention multi partenariale en 2008 et d'un avenant de clôture signé fin 2015 et concerne les quartiers Bastide, Val de l'Aurence sud et Beaubreuil,
- le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU ou PRU2) qui a fait l'objet d'un protocole de préfiguration signé début 2017 et qui concerne les quartiers Beaubreuil, Val de L'Aurence (nord et sud) et les Portes Ferrées.

Programme de rénovation urbain 1 (PRU 1)

➢ Au titre du PRU 1 l'année 2017 a été marquée principalement par le démarrage d'une importante phase de chantier touchant l'intégralité du quartier de la Bastide : opération multi partenariale baptisée « LA BASTIDE 2020 » qui s'est concrétisée par :

• la démolition des bâtiments Pissarro et Seurat (sous maîtrise d'ouvrage Limoges Habitat) correspondant à 178 logements et achevée en septembre 2017,

• la démolition de la Poste (maîtrise d'ouvrage SELI) achevée en octobre 2017. Un bâtiment provisoire est implanté rue Degas pour assurer ce service depuis juillet 17,

• la finalisation des travaux de résidentialisation des 305 logements rue Degas (maîtrise d'ouvrage Limoges Habitat déléguée à Limoges Métropole),

• l'acquisition de l'ancien pavillon d'entrée du château de la Bastide durant l'été 2017 qui permet actuellement le déroulement des réunions de chantier.

• des travaux de réfection, dévoiement et création de réseaux commencés en avril 2017 et coordonnés par Limoges Métropole,

• la reconfiguration du carrefour Schuman (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) pour préparer l'arrivée du futur transport en commun en site propre,

• le démarrage des travaux d'aménagement d'une nouvelle entrée de ville en octobre 2017 (maîtrise d'ouvrage Ville de Limoges) pour qui visent à offrir à termes une nouvelle place publique pour le marché et des manifestations évènementielles,

• le démarrage des travaux du cœur de quartier y compris du futur pôle d'échange multimodal (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) en novembre 2017,

• le démarrage des travaux de résidentialisations Véronèse, Manet et Pissarro y compris du futur pôle d'échange multimodal (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) en novembre 2017,

• des travaux d'amélioration de la qualité de services démarrés sur les bâtiments Manet en janvier 2017,

• depuis avril 17, la construction en cours de 12 maisons en accession à la propriété par le bailleur Dom'aulim,

• depuis octobre 17, la construction en cours d'une résidence de 12 logements par le bailleur Dom'aulim.

➢ A ces travaux, se sont ajoutés en 2017, la poursuite des projets suivants :

• la restructuration du centre commercial en pôle de services avec une année principalement consacrée à la négociation des baux avec les futurs occupants et le choix des entreprises qui ont démarré la phase de préparation du chantier en décembre 17,

• la poursuite des études architecturales par le cabinet BVL pour la reconstruction de l'EHPAD Marcel Faure en entrée de quartier,

• la poursuite des échanges avec le promoteur pressenti pour la création d'un nouveau centre commercial en entrée de ville.

➢ Cette opération « Bastide 2020 » a également fait l'objet d'un plan de communication renforcé en partenariat avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage dès le début 17 intégrant des actions de :

• communication institutionnelle : conférences de presse, publication d'un trimestriel, installation de panneaux de communication…

• participation des habitants : animations café-projet, opération »jouer son quartier » en maquette Légo, projet d'art urbain…

• information des acteurs du quartier : réunion trimestrielle d'information de l'avancement des différents chantiers et de leur impact sur la vie du quartier.

➢ A Beaubreuil au titre du PRU 1 l'année 2017 a vu le démarrage des travaux d'aménagement du pôle enfance Marcel Proust assorti de l'installation d'un citystade sur le secteur Rhin Danube du quartier Beaubreuil et de la réfection de l'allée Fabre d'Eglantine.

PRU2 ou nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre du programme d'études figurant dans le protocole de préfiguration du NPRU intégrant :

• la poursuite de l'étude de programmation urbaine d'un éco quartier sur Les Portes Ferrées : cette étude confiée au bureau d'études Urbicus a permis de définir un projet de reconfiguration complet du quartier en éco quartier, correspondant aux attentes de tous les partenaires fin 2017 en vue de la mise en place d'une convention en 2018,

• le démarrage des études de programmation urbaine du Val de l'Aurence et de Beaubreuil : ces études ont démarré début octobre 2017 et ont été confiées aux bureaux d'études Interland pour le Val de l'Aurence (nord et sud) et au CREHAM pour Beaubreuil. L'objectif de ces études est de définir des projets de restructuration de ces quartiers partagés par tous les partenaires d'ici fin 2018.

Actions concernant les quartiers prioritaires hors PRU 1/PRU 2

Une étude urbaine a été lancée sur le quartier du Vigenal en juin 2017. Confiée à Despaysages elle permettra d'identifier quelles pourraient être les grandes orientations pour valoriser le quartier et notamment les opérations de restructuration des espaces publics qui permettraient de le rendre plus agréable.

Démolition des bâtiments Seurat – PRU La Bastide

PROGRAMME 36

CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS

chiffres clés

43
Structures associatives de quartier financées par la Ville pour 138 actions

43
Jeunes inscrits sur le secteur jeunesse de l'ALSH de Beaubreuil dont 26 nouvelles familles

75
Familles participant aux actions du futur centre social de Beaubreuil

126
Jours d'ouverture des ALSH de la Bastide

152
Enfants ont participé aux activités durant l'année

Contexte et enjeux

La Ville dans son souhait de développer un vaste projet d'aménagement pour son territoire s'est dotée d'outils cadre que sont le plan stratégique local et le projet de ville. Ce dernier définit une stratégie globale de rénovation de la ville avec un axe spécifique sur la rénovation urbaine des quartiers dont le programme 35 « revaloriser les zones urbaines en difficulté » met en œuvre les actions les plus structurantes. En complément de ce volet urbain, les actions menées dans le cadre du programme 36 répondent, elles, à une problématique sociale dont les enjeux visent à impliquer les habitants dans la vie de leur quartier, développer les relations interpersonnelles, favoriser la socialisation notamment des jeunes au travers d'activités de loisirs.

Actions

Elles s'inscrivent dans un cadre partenarial et répondent aux objectifs définis dans le cadre du contrat de ville. Les associations en sont les principaux opérateurs. Le programme 36 comporte le soutien aux structures d'animation et le fonctionnement des équipements municipaux de quartiers.

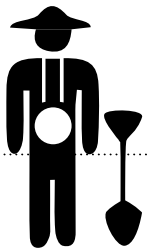

Objectifs

- *Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.*
- *Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le " vivre ensemble ".*

FAITS MARQUANTS

➢ L'élaboration d'une politique municipale différenciée en faveur des quartiers prioritaires aboutissant à la définition d'orientations quartier par quartier a été présentée aux opérateurs du contrat de ville en septembre 2017. Deux enjeux transversaux s'en dégagent : la question de la jeunesse et particulièrement les 12-17 ans et l'appropriation des espaces publics par les habitants. Au-delà, des orientations spécifiques par quartier ont été définies en fonction des enjeux repérés (la prise en compte des personnes âgées, l'accompagnement de la population dans la mutation des quartiers, …).

➢ La remise des prix du concours du « plus beau jardin » ouvert aux jardiniers des 283 parcelles des 4 sites des jardins familiaux s'est tenue le 26 juin 2017 en présence du Maire.

➢ 31 navettes ont été organisées au cours de l'été 2017, à destination de plus de 1 500 enfants de 4 à 17 ans des accueils de loisirs de quartiers.

➢ L'organisation d'un projet d'échange européen avec la ville de Fürth (programme 4 « ouvrir la ville sur le monde et asseoir notre réputation internationale ») a donné lieu à la réalisation d'un web documentaire. Une équipe de deux réalisateurs a suivi les jeunes tout au long du projet. Le web documentaire a été mis en ligne à l'adresse suivante : http://www.limoges.diver-cities.eu/.

➢ Un accueil de loisirs à destination des 12/17 ans, des actions à destination des familles, des séjours estivaux, des ateliers d'accompagnement à la scolarité ont été mis en place tout au long de l'année à Beaubreuil. Des rencontres ont été organisées avec les habitants et acteurs du quartier pour alimenter la réflexion et la démarche relatives à un centre social.

➢ Le centre social municipal de La Bastide développe des actions à destination des enfants (deux ALSH pour les 3-12 ans), un secteur jeunesse dédié aux 12 à 17 ans, un secteur famille, un lieu accueil enfants parents, des actions d'accompagnement à la scolarité. Le centre social a coordonné le projet d'échange européen sur la partie pédagogique du projet.

➢ La Ville a soutenu financièrement l'association Les petits débrouillards qui a réalisé des activités autour des sciences dans chacun des quartiers permettant d'aller à la rencontre des jeunes présents sur l'espace public ne s'inscrivant dans aucun dispositif proposé.

➢ Adressée aux jeunes des quartiers politique de la ville durant une semaine (du 30 octobre au 3 novembre) l'opération "espace dans ma ville" en partenariat avec le Centre national des études spatiales et planète a permis à 452 jeunes de participer à une activité (56 % de garçons, 44 % de filles) sur le thème de l'espace.

➢ La réalisation d'un audit "sûreté et sécurité" a été conduit sur la maison des associations de Beaubreuil, permettant de disposer de plusieurs scénarios d'évolution en différents programmes de travaux.

Jardins familiaux - Parc de l'Auzette

Echange européen - accueil d'un groupe de Fürth à Saint-Pardoux

PROGRAMME 37

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS

chiffres clés

Montant des travaux d'accessibilté réalisés par Limoges Métropole pour le compte de la Ville

614 086 €

Montant des travaux concernant le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics

1 000 000€

Montant des travaux d'accessibilité réalisés par la Ville

884 94 €

Dépenses d'aménégement de postes pour les agents (mobilier, études, ergo, informatique...)

7 876 €

(dont 3 215 € de remboursements par le FIPHFP)

Contexte et enjeux

Les personnes atteintes de handicap constituent la minorité numériquement la plus importante dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.
La ville concourt ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées, dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services et aux contenus culturels (visites guidées des musées adaptées aux malvoyants et malentendants, action éducative et culturelle auprès des publics handicapés à l'opéra). Même si certains champs d'action -comme les déplacements- ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensable à l'application concrète des principes d'accessibilité.

Objectifs

- *Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.*

Balade découverte - plan d'aide à la visite en autonomie, musée des Beaux-Arts

FAITS MARQUANTS

➢ Une transformation du comité consultatif des handicapés vers une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées a été mise en œuvre en élargissant sa composition à des représentants du secteur de la santé mentale et d'associations ou organismes œuvrant pour les personnes âgées.

L'agenda d'accessibilité programmé de la ville de Limoges fixant le projet stratégique de mise en accessibilité des ERP et IOP sur neuf ans a été déposé (dépenses prévisionnelles : 600 000€/an). Le domaine public, en collaboration avec le SIG, a réalisé une cartographie des places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) consultable sur le site internet de la Ville (651 pictogrammes représentant 1 048 places PMR répertoriées), rubrique Cadre de vie https://sig.ville-limoges.fr/emplacement_PMR/.

Montant versé dans le cadre de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap admis en service d'aide par le travail "hors les murs"

22 868 €

Taux de travailleurs handicapés

Ville

6,88 %

CCAS

7,36

Caisse des écoles

8,82 %

Plusieurs actions visant à une meilleure prise en compte des situations de handicap ont été développées dans le secteur de la culture :

• Les journées professionnelles intitulées "Vous avez dit empêché ?" se sont tenues à l'Opéra de Limoges en mai. L'occasion pour les professionnels de différents secteurs (culture, associatif, médico-social) de se rencontrer et d'échanger autour du thème de l'accessibilité dans le spectacle vivant.

• La restructuration du musée des Beaux-Arts et sa réouverture en 2010 s'est accompagnée, comme le prévoit la loi sur les musées, d'une réflexion sur l'accueil des publics, y compris les publics spécifiques et empêchés et particulièrement les personnes en situation de handicap. Elle a conduit pour ces derniers à la mise en place régulière de supports et d'actions de médiation, en partenariat avec les associations et structures compétentes.

Le musée poursuit son travail d'accessibilité de ses collections permanentes aux personnes handicapées par le biais, notamment, de la réalisation et de la mise en ligne de petites vidéos en langue des signes française : en 2017, elles ont été réalisées sur la collection des émaux.

• Plusieurs actions ont été conduites par la Bibliothèque francophone multimédia :

- expérimentation de portage de documents à domicile,
- animation d'ateliers multimédia pour les personnes déficientes visuelles : 30 rendez-vous pour une dizaine de personnes accueillies,
- 25 séances de projection « culture Alpha et Delta Plus à destination d'un public adulte essentiellement en situation de handicap (259 personnes accueillies).

Médiation dans le musée des Beaux-Arts de Limoges

113
visiteurs avec handicaps divers accueillis dont 44 individuels

1
visite en LSF lors de La nuit des musées avec 6 participants

1
visite en LSF pour le CFSL avec 3 participants

1
visite sensorielle Egypte - atelier pour les journées handicap Opéra avec 8 participants

1
visite "Petits tableaux" pour l'APAJH avec 7 participants

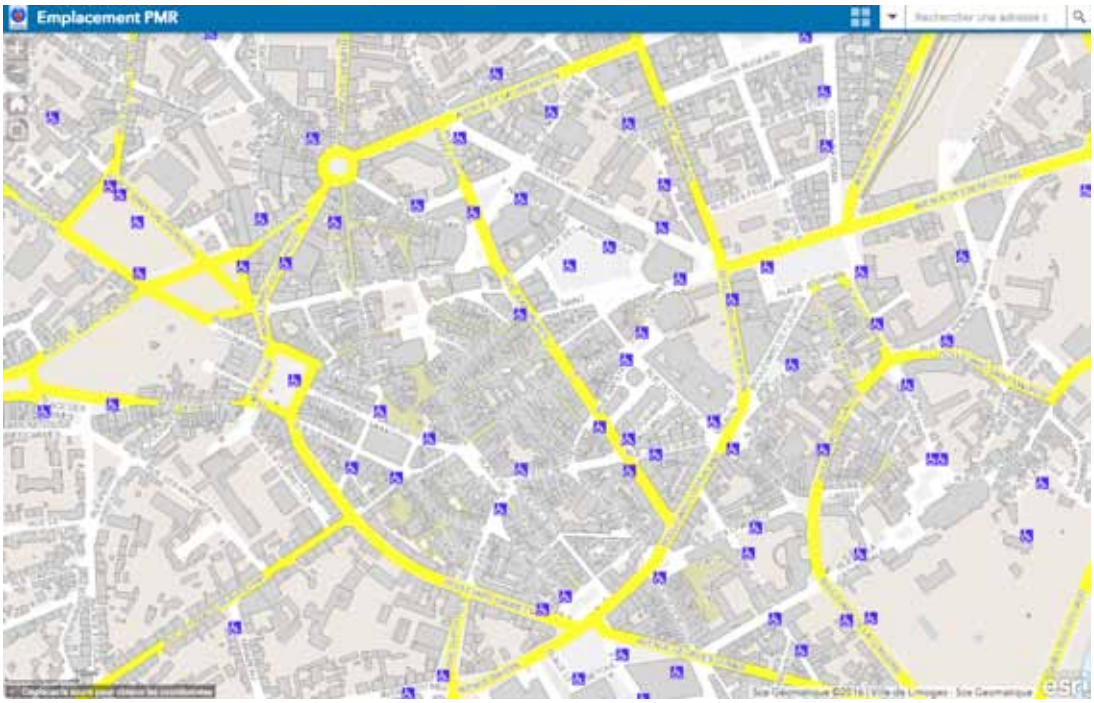

Cartographie des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite

politique n°7

TRANSITION ÉNERGERTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Participer à la transition énergétique et écologique par des actions locales

PROGRAMME 38 — « UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES »

PROGRAMME 39 — « ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE »

PROGRAMME 40 — « PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER »

PROGRAMME 41 — « RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS »

PROGRAMME 42 — « ÉCONOMISER L'EAU »

PROGRAMME 43 — « SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

PROGRAMME 38

UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES

chiffres clés

Val de l'Aurence

équivalents-logements

11 000

131 GWh

75 % à partir de Biomasse (bois)

Beaubreuil

équivalents-logements

3 600

42 GWh

à partir de l'incinération des ordures ménagères

Contexte et enjeux

Alors que la consommation globale d'énergie augmente, les énergies fossiles représentent la majeure partie des ressources, et constituent les 2/3 des causes de l'augmentation de l'effet de serre, responsable du changement climatique. Afin d'en limiter les conséquences néfastes (augmentation globale des températures, risques d'inondations et de sécheresse, élévation du niveau des océans, perte de biodiversité), la Ville inscrit son action dans le cadre des objectifs des grandes conférences environnementales.
Bien que la consommation d'énergies fossiles soit en Limousin un peu inférieure à la moyenne nationale (56 % contre 67 %) un des enjeux consiste à développer l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation).

Objectifs

- *Produire de l'énergie renouvelable au bilan neutre en CO_2.*
- *Assurer sa distribution au meilleur prix pour les ménages.*

Actions

La mise en œuvre de ce programme s'effectue principalement dans le cadre d'une délégation de dervice public avec la société Dalkia et comprend la production d'énergie issue de la biomasse (Val de l'Aurence) ou de la chaleur de récupération de la centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM) à Beaubreuil, et l'exploitation de réseaux de chauffage urbain.

Il est complété par un programme de remplacement des chaudières fuel de certains bâtiments de la ville, soit par des extensions du réseau de chauffage urbain prioritairement, soit par un raccordement au réseau du gaz de ville.

Travaux sur le réseau souterrain à La Bastide

FAITS MARQUANTS

➢ Le Lycée du Mas Jambost a été raccordé au réseau de chaleur.

➢ Le principal fait de 2017 est le début de l'important chantier de raccordement de La Bastide. En effet, décidé en 2016, en conformité avec le schéma directeur et la loi de Transition énergétique, ce chantier s'étendra sur 7 km. Entre 22 et 27 immeubles de logements et des bâtiments publics seront alors raccordés. D'un coût de 7,5 M€, il représente 80 ETP d'emplois directs et indirects, 40 GWh de consommation de gaz remplacés à 75 % par de la biomasse, 6 000 tonnes de rejet de CO_2 par an en moins, une baisse de 10 % de la facture par rapport à un chauffage au gaz naturel.
Il est également à noter que, le délégataire de la Ville, Dalkia, va remplacer 1 km de tuyauterie Avenue V. Auriol. Après 50 ans de bon fonctionnement, la corrosion pousse la Ville à réaliser ce renouvellement.

➢ 2017 a marqué le renouvellement de la DSP confiée à Dalkia pour 5 ans pour le réseau de Beaubreuil. Ce nouveau contrat a permis de définir de nouveaux objectifs relatifs aux performances énergétiques, à une sécurisation du réseau (installation d'échangeurs en sous-stations), et à une baisse de la facture de chauffage pour l'usager final. De plus, en 2017, un tronçon du réseau a été dévoyé du 4 au 10 Allée Fabre d'Eglantine dans le cadre du PRU.

➢ Pour ces 2 réseaux, l'association AMORCE a décerné à la Ville, pour la troisième fois consécutive, le label national « écoréseau de chaleur ».

➢ En 2017, la convention avec GrDF pour le remplacement des anciennes chaudières fuel par des chaudières gaz a été reconduite pour 3 ans, soit 9 nouveaux sites. Ces opérations, bien qu'hors champ des ENR, permettent l'économie de 150 tonnes de rejet de CO_2 par an.

➢ Dans le domaine des énergies renouvelables une installation de turbines sur les descentes d'eaux brutes du barrage du Mazeau est à l'étude et une installation de panneaux photovoltaïques est en cours sur le toit de l'école Jean Zay.

ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE

Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique, auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

Actions

Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.

Objectifs

- *Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.*

FAITS MARQUANTS

➢ Le principe d'une aide financière à la certification du système de management de l'énergie du CCAS a été confirmé. Elle a permis la mise en œuvre d'une assistance à la certification et contribué à la tenue de la première revue du management de l'énergie en décembre 2017. Des critères d'analyse des usages énergétiques ont permis d'identifier ceux présentant un caractère significatif et ainsi de mettre en œuvre une gestion d'amélioration continue.
Pour chaque établissement, les cibles sont : la production de l'eau chaude sanitaire à destination de l'hygiène des résidents et celle à destination de la production et/ou du service des repas et pour l'électricité à destination de la fabrication et/ou du service des repas. L'audit de certification est programmé début 2018.

➢ L'évolution des offres de métrologie des consommations électriques a permis de choisir une plateforme Web pour le lancement à titre de test sur l'année 2018 sur 7 sites municipaux d'une télé relève des compteurs fournisseurs Enedis et Grdf et sous-comptage d'usage spécifique afin de vérifier les gains potentiels à en attendre.

➢ L'expérimentation de la gestion de l'énergie selon l'occupation réelle a été validée. Le planning exhaustif de l'occupation de l'école élémentaire A. Beslais a été constitué salle par salle et heure par heure. Le déploiement va se poursuivre sur l'année 2018.

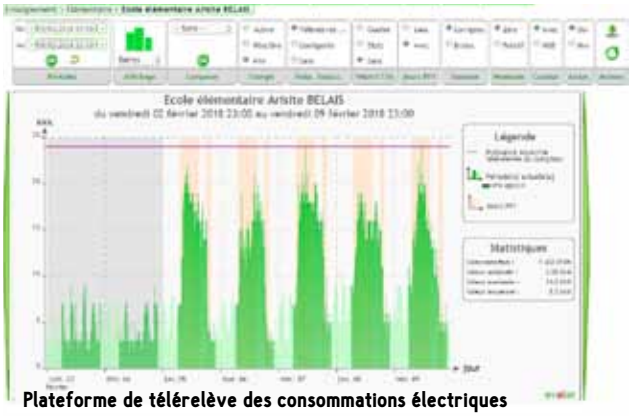

Plateforme de télérelève des consommations électriques

PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effet de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques, les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le « plan canicule ».

— chiffres clés —

25
Véhicules électriques dans la parc auto

Objectifs

- *Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.*
- *S'adapter aux effets du réchauffement.*
- *Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.*

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre du Projet de Ville adopté en 2016 :
- une réflexion a été engagée sur la réorganisation des flux de déplacement avec une priorité aux transports en commun et aux modes doux de déplacements (vélo, piéton) ;
- il a été décidé de favoriser les bâtiments collectifs moins consommateurs que les constructions individuelles.

Pour l'optimisation de la flotte des véhicules municipaux, la Ville a retiré de sa flotte 33 véhicules essence ou diesel parmi les plus anciens, et acquis 18 nouveaux véhicules, dont 16 à l'énergie électrique (soit un doublement du parc roulant "électrique").
D'après les ratios du GIEC, cette action permet d'économiser 100 tonnes de CO2 / an.

Véhicule électrique ZOÉ

PROGRAMME 41

RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS

chiffres clés

20 %
Part des marchés publics d'impression incluant une clause environnementale

Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt.
C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval, c'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.

Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Economiser de la matière première.*

FAITS MARQUANTS

➢ La direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité conduit une approche globale et durable concernant les déchets d'une part en réduisant leur production notamment lors des opérations de tonte grâce à la gestion différenciée, une fréquence moindre et le mulching, d'autre part en valorisant ces déchets selon le circuit classique du compostage (production de matière organique « le digestat ») mais aussi en développant la méthanisation (production d'énergie « biogaz »).

➢ A travers la généralisation d'un plan d'impression, une forte sensibilisation des services de la ville à limiter l'impression des documents au strict nécessaire et en recto-verso et limiter ainsi la production de déchet papier a été engagée.
Les ateliers d'édition, certifiés « imprim'vert » depuis 2011, incitent les services à faire retour des cartons de livraison des documents.

➢ La direction jeunesse confie à un prestataire privé la collecte des huiles usagées de cuisine dans les restaurants scolaires de la ville. Ces huiles usagées sont valorisées en agro carburant. Par ailleurs, les déchets fermentescibles issus de la production des restaurants scolaires et des accueils de loisirs sont valorisés en compost.

ÉCONOMISER L'EAU

chiffres clés

7 800
Écoutes de détection de fuites

1 846
Courriers d'alerte aux usagers

1,71 M€HT
Remplacement des conduites anciennes

71 460 m³
Eau économisée dans les équipements et services municipaux

Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie.
Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.

Objectifs

- *Optimiser la ressource en eau traitée.*
- *Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.*

FAITS MARQUANTS

➢ Dans le cadre de la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable, en 2017, la direction de l'eau a acquis 40 nouveaux prélocalisateurs de fuite pour un coût de 12 565 €.
Près de 7 800 écoutes ont été effectuées par le biais de matériel portable (hydrophone), 686 poses de prélocalisateurs – ceci a permis de détecter 86 fuites sur les réseaux, 14 fuites sur les branchements et 147 sur les colliers et autres accessoires annexes du réseau ; enfin 289 vérifications ont été effectuées sur les réseaux neufs. 28 vérifications de compteurs ont également été réalisées à la demande spécifique des usagers.

L'investissement en matière de remplacement des conduites anciennes les plus sujettes aux ruptures, et en coordination avec la rénovation de voiries, a été augmenté sensiblement en 2017 : 1 710 000 € HT y ont été consacrés.

L'efficacité de ces mesures se traduit essentiellement par l'évolution pluriannuelle du rendement hydraulique du réseau de distribution. Pour 2017 il devrait se maintenir à un niveau satisfaisant (le calcul sera disponible à la mi-février).

167 fuites sur canalisations réparées immédiatement dans un souci de continuité de service à l'usager et d'économie d'eau.
Dans le cadre de l'aide aux usagers pour la détection de fuites d'eau ou de consommation excessive la régie municipale de l'eau effectue 2 relèves des compteurs par an (la plupart des services d'eau n'en pratique qu'une seule). Les abonnés sont systématiquement prévenus en cas de surconsommation significative, et ils sont incités à détecter une fuite dans leur installation privative. En 2017, 1 846

courriers d'alerte ont été adressés aux usagers (particuliers et professionnels). Lorsqu'une fuite a été réparée par un abonné dans un délai raisonnable, afin de soulager sa facture d'eau, le service procède à un écrêtement ou à un dégrèvement partiel de sa consommation dans les conditions prévues au règlement du service.
En 2017, 132 abonnés ont bénéficié de cette mesure.
En 2 ans, entre 2015 et 2017, la consommation d'eau de l'ensemble des équipements et services municipaux a baissé de 17,7 %, représentant 71 460 m³ d'eau économisée et une réduction de dépenses de près de 126 000 € TTC pour le budget général de la Ville.

Dans les espaces verts la maîtrise des solutions d'arrosage, adaptées aux variations météorologiques et aux besoins des sols, a permis de réduire les volumes utilisés de 18 % au cours des 2 dernières années, ce qui représente une baisse de 10 000 m³ (et 6 700 € TTC de fourniture d'eau potable). Cependant les besoins restent tributaires des conditions climatiques saisonnières, aussi l'année 2016 avait été marquée par une économie majeure de 40 % par rapport à 2015, tandis que l'année 2017, historiquement sèche, a exigé fatalement des arrosages plus importants qu'en 2016.

Prélocalisateur de fuites d'eau

PROGRAMME 43

SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du XXIe siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir.
Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.

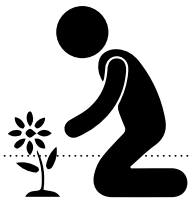

Objectifs

- Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
- Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.

chiffres clés

180
Animations tout public à la gestion des espaces verts

380
Personnes ayant participé à ces animations

3
Demi-journées de sensibilisation et ramassage de déchets en quartiers prioritaires

50
Personnes mobilisées dans ce cadre

FAITS MARQUANTS

L'opération "Stylo'darité" permettant de soutenir l'association « Un enfant, un cartable » connaît toujours le même succès. Ainsi, en trois ans, ce sont quelques 500 kg de stylos qui ont été collectés dans les écoles volontaires et les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la ville, mais aussi au centre de tri de Beaune-les-Mines et dans certains ALSH du département de la Haute-Vienne ou encore dans le point de collecte de la direction jeunesse.

En 2017, la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité a proposé des animations tout public à la gestion des espaces verts : scolaires, personnes âgées (EHPAD, résidence autonomie, ALSH, associations,…).
Elle a par ailleurs animé trois demi-journées de sensibilisation et de ramassage des déchets dans les quartiers prioritaires en relation avec les conseils citoyens, des associations et la PJJ qui a mobilisé une unité éducative de milieu ouvert.

politique n°8

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accompagner les services dans la mise en œuvre des politiques publiques

PROGRAMME 44 — « CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS »

PROGRAMME 45 — « ASSURER UNE GESTION RIGOUREUSE ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE »

PROGRAMME 46 — « ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ »

PROGRAMME 47 — « GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES »

PROGRAMME 48 — « SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ »

PROGRAMME 49 — « COMMUNIQUER SUR L'ACTION MUNICIPALE »

PROGRAMME 44

CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS

chiffres clés

Personnes accueillies à la DRH

13 067

(54,6 % d'accueil physique et 45,4 % accueil téléphonique - moyenne de 52 personnes/jour)

Dossiers de demandes d'emplois spontanés constitués

2 649

Entretiens de recrutements organisés pour 170 recrutements réalisés

109

Arrêtés

10 315

Départs en retraite

63

Médailles d'honneur remises au titre de l'année 2017, lors de la cérémonie des voeux du 17 janvier 2017

184

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges, est soumise à une baisse drastique des dotations d'État (perte totale estimée à plus de 11 millions d'euros sur la période 2014/2017). Dans ce contexte, repenser l'organisation du temps de travail est une nécessité à laquelle la collectivité se trouve confrontée afin de préserver les finances de la ville en maintenant l'emploi public et d'éviter une augmentation de la pression fiscale pour les contribuables de Limoges.
Si, sur le plan national, de nombreuses collectivités ont déjà fait le choix de diminuer les effectifs ou de supprimer des postes, ce n'est pas le souhait de la Municipalité qui préfère proposer à son personnel d'optimiser l'organisation du temps de travail afin de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.

Objectifs

- *Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.*
- *Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.*
- *Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.*
- *Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.*

Séminaire des cadres du 21 décembre, salle Augutoritum

Suite aux Commissions administratives paritaires des 29 juin et 1er décembre 2017

256
agents ont bénéficié d'un avancement de grade

17
agents ont bénéficié d'une promotion interne

Formation

992 sessions organisées
2 564 jours
1 700 jours par le CNFPT (66,3 %)
274 jours animées par formateurs internes

Stage

1 712 demandes enregistrées pour 810 réponses favorables
10 stagiaires rémunérés

Études réalisées suite à une demande émanant d'un service de la Ville

395

Procédures disciplinaires engagées

22

Apprentis

21

Contrats emploi d'avenir

34

FAITS MARQUANTS

➢ La dématérialisation progressive de la gestion des congés annuels pour une partie des services, via l'acquisition du progiciel INCOVAR a été engagée et concerne 1 000 agents.
Une étude a été lancée sur la mise en place des horaires variables (sondage auprès des directions, audit technique auprès du prestataire). La remise en conformité du temps de travail au sein des services municipaux, démarche engagée en 2016 s'est poursuivie.

➢ La dématérialisation partielle des entretiens professionnels, du recueil des besoins en formation et de la collecte des avis en matière d'avancement (avancement de grade, promotion interne), via l'acquisition du progiciel INSER a été mise en place. Dans ce cadre, une formation à l'utilisation du logiciel, d'une durée d'une demi-journée, a été organisée pour 24 groupes d'agents évaluateurs. 320 agents ont ainsi formés entre le 8 septembre et le 18 octobre 2017 par 3 binômes d'agents de la DRH accompagnés par un représentant de la société Inser. Par ailleurs, dès le lancement de la campagne d'entretiens, ont été mis en place une assistance téléphonique et un accompagnement pratique sur rendez-vous afin d'apporter une aide aux évaluateurs. 13 rendez-vous ont été organisés.

➢ Deux séminaires des cadres ont été organisés :
- l'un consacré à la définition des valeurs managériales, le 27 juin,
- l'autre a pris la forme d'une matinée d'échanges et de réflexion autour de la valeur "innovation", le 21 décembre.
Deux matinées d'accueil des nouveaux recrutés se sont tenues le 10 mars et le 12 octobre.

4 numéros du journal interne (Bip) ont été publiés en février, avril, juillet et décembre.
Des "midi-visites" destinées au personnel ont été organisées pour les expositions *Reflets de Vienne, Les Costumes de la série « Un village français »*, et l'Histoire de Limoges au musée des Beaux-Arts ainsi que de 3 répétitions générales à l'Opéra de Limoges : *The Rake's Progress, Peer Gynt et La flûte enchantée.*

➢ L'application du PPCR (revalorisation indiciaire, reclassement) a été étendu en 2017 à l'ensemble des agents de la collectivité. Le dispositif de l'accès à l'emploi titulaire (sélections professionnelles) a conduit à la stagiarisation de 10 agents.

➢ Le service des rémunérations a géré 4 000 paies par mois toutes collectivités confondues.
Pour la ville de Limoges le coût total d'un mois de paie (salaires et charges) représente entre 7 et 8,5 millions d'euros.

➢ Dans le cadre du projet de mise en œuvre du schéma directeur incendie hôtel de ville : un SSI a été mis en place et un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 18 décembre.

➢ Concernant l'amiante, la formation du personnel s'est poursuivie et des fiches individuelles d'exposition ont été rédigées pour les agents de la DAB

➢ La politique handicap s'est déclinée en 2017 par la mise en place d'une sensibilisation au handicap à destination des directeurs, ainsi que par l'accueil et le suivi de stagiaires handicapés.

➢ 5 réunions du comité technique se sont tenues au cours desquelles 33 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit notamment de dossiers liés

Accidents de service
269

Accidents de trajet
34

Demandes de reconnaissance de maladies professionnelles
21

Stagiaires en situation de handicap accueillis dans la collectivité
13

Visites médicales
1 257

Places pour spectacles et manifestations sportives gagnées dans le cadre du "jeu concours du Bip"
254

Cartes autorisant le stationnement sur l'esplanade Blanqui délivrées
536

Actualités publiées sur l'Intranet
+ 300

Notes de service diffusées
139

à l'organisation du temps de travail, la mise en place d'astreintes, la détermination de ratios d'avancement, la réorganisation et la création de services, le tableau des emplois budgétaires et le renouvellement de la prime d'intéressement.

➢ Le taux d'agents reconnus travailleurs handicapés pour la Ville est de 6,88 %, 7,36 % pour le CCAS et 8,82 % pour la Caisse des écoles. Les dépenses liées au handicap s'élèvent à 35 314 € et comprennent des adaptations de postes, des actions de sensibilisation/formations, des conventions de mises à disposition de personnes suivies par le SAT « Hors les murs » qui travaillent dans certains de nos services (1 aux espaces verts, 1 dans les services à la population, 2 dans les restaurants scolaires).

➢ 4 réunions du CHSCT ont été organisées au cours desquelles 27 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit de dossiers sur des réaménagements de locaux, mise en conformité de locaux techniques, création d'une agence postale au sein de la mairie annexe de Beaune-les-Mines et l'aménagement d'un pôle psycho-social. Le livret d'accueil sécurité a été remis à jour et les bilans annuels en santé sécurité du travail ont été portés à la connaissance de l'instance. 3 visites de la délégation du CHSCT ont eu lieu : CCM Jean Moulin, locaux 64 avenue Georges Dumas et CCM John Lennon.

➢ 2 205 contacts ont été pris avec les agents par l'assistante sociale du personnel, ce qui représente 307 familles dont 91 sont venues pour la première fois. 916 demandes étaient liées à des problèmes financiers. 1 504 demandes étaient liées à des problèmes administratifs, familiaux, professionnels, de santé, de logement et de handicap.
Il est à noter qu'un agent peut venir plusieurs fois pour le même problème.

➢ 47 agents de la Police municipale ont été rencontrés par les psychologues du travail dans le cadre de leur évaluation psychologique au port d'arme. Au titre d'accompagnements collectifs : 31 réunions ont été organisées dont :
- des groupes de paroles au sein des EHPAD et avec les ASVP,
- des réunions avec les services dans le cadre de l'accompagnement des encadrants de la station des eaux, de l'équipe animation des espaces verts,
- des débriefings suite à un évènement traumatique.
Au titre d'accompagnements individuels, 471 entretiens se sont tenus pour 107 agents suivis.

➢ Le partenariat avec le réseau Nephrolim, dont l'objectif est la prise en charge des patients atteints d'une maladie rénale chronique dans le cadre de la médecine professionnelle a été renouvelé.

PROGRAMME 45

ASSURER UNE GESTION RIGOUREUSE ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE

chiffres clés

BP 2017

Section de fonctionnement

recettes

172,2 M€

dépenses

159,3 M€

Section d'investissement

recettes

45,4 M€

dépenses

58,3 M€

Contexte et enjeux

La baisse de DGF s'est poursuivie en 2017, même si elle a été moins forte que les années précédentes. La collectivité a cependant perdu 8,8 M€ entre 2013 et 2017, soit 26 % du montant de référence 2013.

La démutualisation avec Limoges Métropole s'est amplifiée : l'agglomération ne fait quasiment plus appel aux services municipaux pour certaines prestations, d'où une perte de recettes d'environ 2 M€.

Dans ce contexte budgétaire contraint, notamment imposé par l'État (baisse historique des dotations et augmentation du point d'indice), la Ville a souhaité maintenir son ambition de réalisation de grands projets d'investissement destinés à moderniser et revitaliser la cité.

Cette ambition forte a nécessité de maximiser l'autofinancement de la Ville, et donc de poursuivre et accentuer la maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée depuis 2014.

Cependant, cette maîtrise n'était pas suffisante pour garantir un équilibre budgétaire et financier satisfaisant en 2017. En cause notamment la reprise des travaux du chantier du Stade Beaublanc et les coûts de fonctionnement de cet équipement qui ont obligé à trouver des recettes nouvelles.

C'est pourquoi les taux d'imposition ont été revalorisés de 7 % au global.

	Taux 2016	Evolution 2017	Taux 2017
TH	18,46 %	5,5 %	19,48 %
FB	17,74 %	9 %	19,34 %
FNB	57,08 %	5,5 %	60,22 %

Objectifs

- Éclairer les décisions ayant un impact financier et accompagner les élus dans leurs choix.
- Préparer les budgets avec une vision anticipatrice pluriannuelle en veillant à restaurer les capacités d'autofinancement.
- Assurer une gestion active de la dette et optimiser la trésorerie.
- Suivre et rendre compte de l'exécution des budgets.

Actions

Ce programme comprend la gestion des budgets, des dépenses et des recettes, de la trésorerie, de la dette et de la fiscalité.

Données prévisionnelles CA 2017 estimé

Section de fonctionnement

recettes

171,7 M€

dépenses

155,5 M€

Section d'investissement

recettes

28,1 M€

dépenses

43,5 M€

Encours de la dette

120,8 M€

soit

882 €/habitants

FAITS MARQUANTS

Éléments budgétaires (sur CA anticipé)

➢ Inversion de l'effet ciseau (augmentation des dépenses alors que baisse des recettes), cette année principalement grâce au levier fiscal :

• Recettes de fonctionnement : +2,4 %, majoritairement dû au levier fiscal

• Dépenses de fonctionnement : -0,3 %

- Masse salariale maîtrisée : +1,8 %
- Dépenses de gestion : 0 %

Ces éléments permettent de dégager un autofinancement supplémentaire de 4,2 M€ par rapport à 2016.

En matière d'investissement, les dépenses ont augmenté en lien avec la reprise du chantier du stade de Beaublanc. L'augmentation de l'autofinancement a permis de financer ces travaux sans endetter davantage la Ville. Ainsi l'encours de dette reste stable par rapport à 2016.

➢ Pour la 1re fois, la Ville a commencé l'année 2017 avec un budget déjà voté dès le mois de décembre 2016, permettant ainsi aux services municipaux d'engager leurs actions dès les tous premiers jours de l'année.

Elle a également fait le choix de la transparence en ayant matérialisé l'ensemble de ses champs d'activité sous un format de Politiques/Programmes/Actions qui sert désormais de structure à la présentation et gestion des budgets.

Les coordonnateurs de programme, chargés de préparer et piloter les budgets de programme, ont connu leur 1re année d'exercice complet de cette fonction nouvelle. Cette démarche a permis d'améliorer la coordination et la transversalité. Les interactions entre services ont été mieux identifiées, permettant une meilleure programmation et gestion budgétaire, au plus près des besoins.

Dématérialisation comptable

La dématérialisation comptable est devenue opérationnelle en 2017. Les échanges avec la Trésorerie municipale se font désormais en « 0 papier » pour les dépenses : tout passe dans des flux électroniques.

Pour cela, une réorganisation complète des équipes comptables a été nécessaire avec :

• Une mutualisation au sein des services financiers des activités comptables. Désormais une équipe pluridisciplinaire et polyvalente d'une vingtaine d'agents réceptionnent toutes les factures, les traitent et les mandatent. Le délai global de mandatement a été réduit de 50 % (de 20 jours à 9,5 jours en moyenne), respectant ainsi très largement l'obligation réglementaire de 20 jours de mandatement pour l'ordonnateur (rappel : 10 jours pour le Trésorier pour payer).

• Une modification des procédures :

- une réception centralisée des factures papier, qui sont dématérialisées le jour même de leur arrivée,
- une réception centralisée des factures électroniques déposées sur le portail Chorus Pro au moins par les plus grandes entreprises (obligation réglementaire) :
- traitement des factures uniquement via le logiciel financier, aucun échange de papier avec les services opérationnels
- envoi par flux électroniques à la Trésorerie des mandats et des pièces justificatives les accompagnant.

PROGRAMME 46

ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ

chiffres clés

Démolitions d'immeubles vétustes

460 000 €

Travaux dans le patrimoine municipal à vocation administrative

2 M€

Interventions du service ateliers bâtiments

13 000

Enquêtes publiques

6

Procèdures d'affichage légal pour des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

12

Contexte et enjeux

Ce programme intègre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la collectivité : investissements dans le patrimoine municipal pour les services administratifs, et charges liées à l'occupation des locaux. Il s'agit d'un programme support de la collectivité qui comprend en grande partie des charges fixes (charges de copropriété, vérifications réglementaires), et une part de charges variables (énergie, fluides, investissements). Une bonne gestion du patrimoine permet de jouer directement sur ces coûts.

Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux, les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.

Objectifs

- *Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.*
- *Assurer une gestion immobilière efficiente en réduisant la charge locative.*
- *Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.*
- *Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liés aux achats.*
- *Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.*
- *Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.*
- *Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.*

FAITS MARQUANTS

Pour la mise en œuvre de ses politiques, la ville a mis en place une gestion dynamique de l'immobilier. Ainsi, elle réalise régulièrement des opérations d'acquisition/vente.
En 2017, plusieurs opérations ont été réalisées dans le cadre de projets structurants :
• PRU de la Bastide : acquisition d'un ensemble immobilier, sis 1, rue Francis Chigot, cessions de terrains ;
• Cessions d'immeubles et de terrains pour des opérations de logements ;
• Divers cessions de logements ;
• Cession d'emprises foncières pour l'implantation d'une déchetterie, avenue du Président John-Fitzgerald Kennedy ;
• Acquisition, par voie de préemption, de l'ancienne clinique du Colombier, sise avenue Albert Thomas, réalisée par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine ;
• Acquisition, par voie de préemption, d'une emprise foncière, sise avenue Albert Thomas, contiguë de l'ancienne clinique du Colombier.

➢ La gestion des ressources immobilières (GRI) a été déployée tout au long de l'année 2017, première année de fonctionnement effectif de cette démarche. Les représentants (directeurs et référents immobiliers) des directions municipales gestionnaires ont été rencontrés et associés à l'occasion des 19 revues immobilières qui se sont tenues. Les travaux de mise à jour de l'inventaire ont été réalisés à partir de toutes les informations recueillies.
Dans le cadre de cette gestion active, plusieurs actions ont été mises en œuvre :
• Inventaire stratégique foncier et immobilier : le logiciel de mise à jour des données est utilisé depuis juin 2017 ; les directions municipales peuvent accéder à l'inventaire et le consulter à partir du portail Limoges en cartes, depuis septembre 2017 ;
• Procédure de gestion des ressources immobilières : la procédure de GRI et le guide pratique du gestionnaire ont été communiqués aux directions municipales et sont entrés en application en mai 2017 ;
• Schéma directeur immobilier (SDI) : la construction du SDI de la Ville s'est amorcée avec les travaux réalisés lors de l'étude stratégique de diagnostic et d'optimisation du patrimoine immobilier affecté à la direction de la jeunesse, qui s'est déroulée d'octobre 2016 à mai 2017 ; elle a conduit à la rédaction de carnets de santé des bâtiments, à l'évaluation des travaux d'investissement nécessaires et à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'actions ;
• Étude des ressources immobilières municipales : l'étude stratégique des ressources immobilières municipales, qui sont situées dans le quartier de la Bastide, a été finalisée en avril 2017.
Par ailleurs, la ville assure l'entretien des réserves foncières et les travaux nécessaires à leur location. Pour en limiter les coûts, la démolition d'immeubles vétustes et la réduction de la fréquence d'entretien de certaines parcelles non bâties sont mises en place afin de réduire les coûts de portage des emprises foncières. À noter, à cette fin, la finalisation du relogement des derniers locataires de la cité municipale du Vigenal et la mise en œuvre effective de la démolition des immeubles concernés.
Enfin, un des bâtiments de la caserne de Beaublanc-Ouest a été mis à la disposition de l'État, par bail emphytéotique, pour accueillir les services de la commission du contentieux du stationnement payant (CCSP), Ministère de l'Intérieur.

➢ En 2017 plusieurs chantiers conséquents ont été réalisés pour améliorer les conditions de travail des agents et mettre aux normes certains bâtiments du patrimoine municipal . A noter plus particulièrement :
• la transformation des salles Blanqui 1,2 et 3 en

locaux pour la DSI,
• la mise en place du système de sécurité incendie de l'Hôtel de Ville, avec réalisation du premier exercice d'évacuation en 2017,
• la rénovation du bâtiment Kennedy pour accueillir le nouveau service de l'éclairage public, ainsi que l'atelier matériel, améliorant nettement leurs conditions de travail,
• le démarrage de l'étude de rénovation des fenêtres de l'Hôtel de Ville.

Les ateliers bâtiments ont réalisé entièrement, ou contribué à d'importants chantiers :
• halles Carnot,
• locaux situés à Kennedy,
• réfection totale de la salle Louis Longequeue.

➢ En 2017, les gardiens des équipements des quartiers et des espaces associatifs ont bénéficié d'une formation portant sur les méthodes et les techniques de nettoyage des locaux, qui a été assurée en interne.
À la suite du départ en retraite d'un agent d'entretien, à la fin de l'année 2017, la DAFI a recruté un agent de maîtrise pour coordonner l'équipe des gardiens des équipements des quartiers et entretenir les relations avec le service administratif situé à l'hôtel de ville.

➢ Afin de réduire le coût de la location des locaux, dont la ville n'est pas propriétaire, et dans le cadre d'une optimisation de l'affectation des surfaces des locaux, la ville a décidé de restituer aux propriétaires bailleurs un certain nombre de biens immobiliers. Les locaux de la Maison de la petite enfance, sis boulevard Victor Hugo, et les locaux qu'occupaient les services administratifs municipaux, sis avenue du Midi, ont donc été remis à leur propriétaire, en 2017.

➢ La ville de Limoges gère actuellement 107 logements qui sont loués à des particuliers par le biais de baux d'habitation. Dans le cadre d'une politique de cession des appartements, dès lors que des congés sont délivrés par les occupants, le nombre de logements diminue progressivement. En 2017, les derniers locataires de la cité du Vigenal ont été relogés et, pour permettre de réaménager le quartier, les travaux de démolition des immeubles ont été engagés en fin d'année.

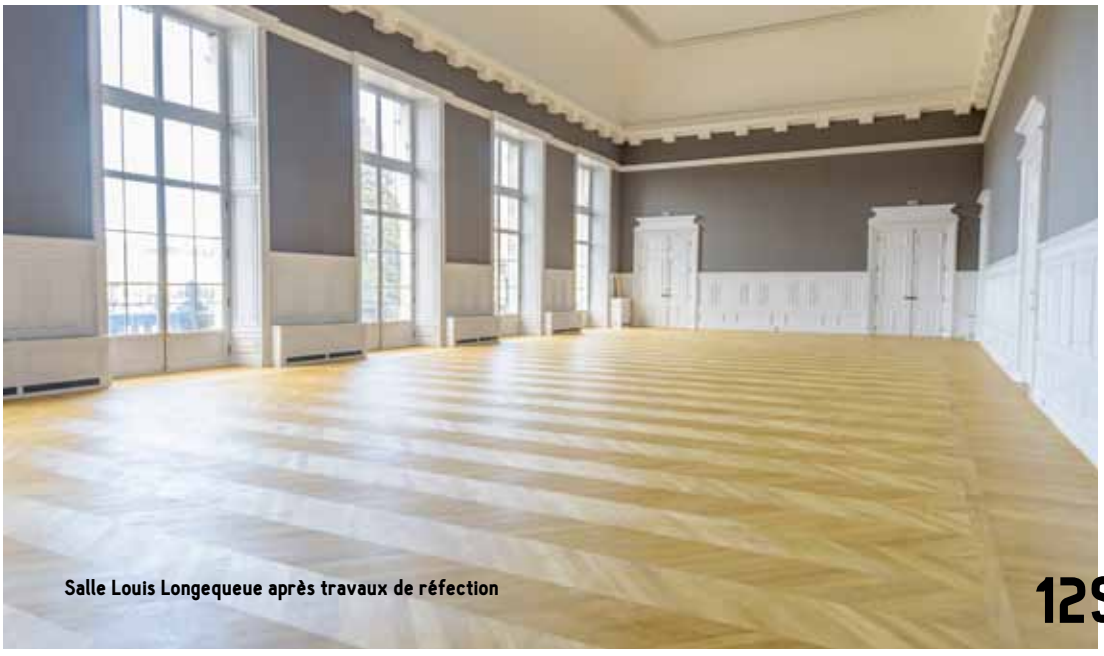

Salle Louis Longequeue après travaux de réfection

PROGRAMME 47

GÉRER DE FACON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

chiffres clés

Parc roulant

461

véhicules (-34 par rapport à 2017)

19

véhicules remplacés dont 15 en électrique

Éditions de plans par le service géomatique pour les services municipaux ou organismes extérieurs

+ 550

Agents formés au "mode projet"

+ 100

Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km², les moyens de déplacement physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante.

Dans une organisation complexe le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale.

Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

Actions

Ce programme comprend la gestion d'un parc de véhicules, la gestion des déplacements des élus et des personnels, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.

Objectifs

- *Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.*
- *Prendre en charge leurs déplacements.*
- *Fournir les infrastructures, les services et le support informatique nécessaires aux directions Métiers, traiter les fonctions et missions informatiques utiles à la dynamisation de la Ville et des Services aux usagers.*
- *Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.*
- *Collecter et diffuser les données géographiques.*
- *Faire circuler une information documentaire adaptée.*

chiffres clés

Interventions du centre de services de la DSI suite à sur incidents ou pour de nouvelles demandes

8 762

Agents dédiés à la gestion des flux électroniques

+ 40

Postes de travail informatique

2 600

Serveurs administrés

260

Tera octets de données administrés

180

FAITS MARQUANTS

Modernisation et dématérialisation

La poursuite des actions de modernisation et de rationalisation a permis de franchir un palier important dans la gestion des flux physiques et électronique de la collectivité et des services rendus aux citoyens :

- Renforcement des missions de modernisation transverses (SIMOA et Bureau des projets) et accélération de la dématérialisation des informations ainsi que l'optimisation du partage et la circulation de ces informations entre les différents métiers ;
- Accélération du déploiement du renouvellement des applicatifs métiers (gestion du temps de travail, gestion des stocks) ;
- Poursuite de l'optimisation et du "verdissement" du parc automobile pour des déplacements plus "propres" : diminution du parc, acquisition de véhicules électriques en remplacement des véhicules sortis ;
- Montée en puissance de l'utilisation du système d'information géographique pour les applications métiers (amélioration de la cartographie des analyses sur le terrain, en lien avec la base Calypso de l'ARS, traçabilité du traitement et de la distribution de l'eau, inventaire stratégique et foncier de la DAFI, extension de la vidéo-protection, main courante de la police municipale, communication 3D, événementiel avec la Fête de la musique, Sportez-vous bien et Les mercredis sportifs, études écoles PRC, application adresses de l'INSEE).

Grands projets

En 2017, dans le portefeuille des 105 projets métiers, 49 ont été déployés ou terminés en 2017 :
Sont opérationnels :

- Déploiement complet d'Office 365 pour la messagerie et le travail collaboratif en remplacement de Lotus ;
- La dématérialisation (en partie "règlementaire") des flux financiers et comptables de bout en bout avec ASTRE et la GED Alfresco ;
- La dématérialisation des documents des assemblées avec la GED Alfresco ;
- La mise à niveau du réseau WIFI interne ;
- La mise à niveau de l'ensemble des serveurs (dont certains avaient plus de 10 ans) ;
- Le déploiement de nouveaux logiciels métiers pour la gestion des ressources humaines (gestion des entretiens annuels, des congés et des horaires variables).

Sont en cours de déploiement pour une fin prévue en 2018 :

- Le renouvellement des applications de la direction jeunesse ;
- Le renouvellement de l'application de gestion des stock ;
- Le renouvellement de la plateforme de gestion des marchés publics…

PROGRAMME 48

SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ

chiffres clés

Saisines du service juridique pour consultations
131

Contentieux
8

Nombre de sinistres
391
(119 en 2016)

Nombre de jours de formation chef projet
27

Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services.
Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés - souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi - qu'aux résultats obtenus. Or les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF.
Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

Actions

Ce programme comporte ainsi les actions permettant d'assurer la sécurité, la performance et la qualité de l'ensemble des programmes opérationnels décrits dans les politiques I à VII.

Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels.*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses.*
- *Mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action municipale au regard d'objectifs prédéterminés.*
- *Éclairer les choix des élus, leur permettre de mieux présenter leur action et de justifier de l'usage des deniers publics.*
- *Assurer aux usagers des services de qualité.*

FAITS MARQUANTS

➢ Le Bureau des projets a poursuivi son action de formation auprès des cadres de la collectivité. Ainsi 73 cadres ont été formés portant à 117 le nombre total d'agents formés à la démarche projet. Une réunion de bilan a été organisée à la Bfm en juin 2017 sur la base des retours à un questionnaire de satisfaction diffusé en ligne.
Le Bureau des projets suit également un portefeuille de 17 projets stratégiques de la collectivité sur lesquels des reporting réguliers au Maire sont réalisés.

➢ L'action du Correspondant informatique et libertés (CIL) de la Ville de Limoges au cours de l'année 2017 a été orientée vers la mise en place d'une politique interne de protection des données, formalisée et documentée, afin que la collectivité soit en capacité de respecter la nouvelle législation (règlement européen) à son entrée en vigueur le 25 mai 2018. Elle est d'ores et déjà mise en œuvre dans les procédures d'attribution de marchés publics. Deux téléprocédures permettant aux usagers d'exercer leurs droits d'accès et de rectification ont été mises en lignes sur le site internet de la Ville de Limoges, qui est une des très rares collectivités en France ayant mis à disposition un tel dispositif.
Des répertoires d'habilitations ont été créés par les relais informatique et libertés dans plusieurs directions, et de nombreuses actions de sensibilisation des personnels ont été réalisées (édition d'un guide pratique, sessions de formation).

➢ La certification d'engagement de service Qualiville pour les services état civil, élections-PIA, funéraire (conseillers funéraires), accueil général et standard a été renouvelée pour l'année 2017 lors de l'audit de suivi AFNOR qui a eu lieu fin décembre 2016. 18 pistes de progrès ont été mises en œuvre sur les 22 proposées par l'auditeur.

➢ En 2017, le service de la commande publique a dû adapter son système de management Qualité afin de répondre à la version 2015 de la norme ISO 9001. La réussite de cette évolution s'est concrétisée par le renouvellement en décembre 2017 de son certificat selon la version 2015 de cette norme.

Nombre de traitements relevant de la loi Informatique et libertés

199

Recommandations et avis adressés aux services par le CIL

77

Agents ayant suivi une session de sensibilisation à la protection des données

115

Sensibilisation à la protection des données

COMMUNIQUER SUR L'ACTION MUNICIPALE

chiffres clés

Achats espaces publicitaires

200 tournées d'affichage sur le réseau 2m organisées

8 plans médias

22 communications via Internet

3 spots audio + 2 spots TV crées

1 251 spots radio + 40 spots TV diffusés

132 parutions presse (insertions)

26 campagnes d'affichage hors Limoges

Marchés étudiés par la direction de la communication

70

Contexte et enjeux

Pour les citoyens une municipalité est avant tout une source de services et d'activités et ils attendent qu'elle leur assure un cadre de vie de qualité. L'action municipale participe activement au développement économique et démographique ainsi qu'à l'attractivité, favorisée par une image positive de la ville. Une ville est enfin le lieu où s'expriment la diversité des valeurs et les enjeux électoraux locaux.
Toutes ces facettes de la réalité municipale déterminent une politique de communication adaptée à chacune d'elle, processus interactif et complexe qui vise à influer sur les comportements, à assurer une représentation collective de l'institution, de son territoire et de ses acteurs.

Actions

Ce programmes comporte une expertise sur l'opportunité et la faisabilité des projets de communication en établissant des plans de communication mis en œuvre par le biais des moyens municipaux d'information (magazine Vivre à Limoges, site Internet, réseaux sociaux, service audiovisuel, réseau d'affichage, ateliers d'édition), mais aussi par des actions de relations presse et en ayant également recours à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics.

Panneau numérique

Objectifs

- Informer la population et promouvoir les actions de la ville.
- Participer à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune.
- Fédérer la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique.
- Valoriser les atouts du territoire de la commune afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique.

Ateliers d'édition

1 401 dossiers de conception et/ ou impression

1 816 120 documents imprimés

485 800 dépliants, plaquettes, brochures

247 150 flyers

130 000 sets de table

38 940 affichettes A3

20 000 invitations

17 600 cartes de visite ou de correspondance

1 837 stickers

170 bâches / kakémonos / banderoles

90 affiches Decaux

71 créations ou mises au format de publicité

Documents administratifs pour les services municipaux et diverses conceptions impressions (chevalets, badges, panneaux signalétiques, de chantier...)

381 610

FAITS MARQUANTS

➢ Les événements marquants 2017 (non exhaustif) :

• Lancement de l'agenda culturel « 2 mois à Limoges » - janvier,
• Inauguration de l'épicerie sociale et éducative (CCAS) - janvier,
• Le musée de la Résistance fête ses 5 ans - janvier,
• La nouvelle place de la République : bilan de la seconde phase de concertation : réunion publique lundi 6 février 2017, à l'Opéra de Limoges - février,
• Réduction de sel dans les restaurants scolaires : les objectifs fixés par la Ville sont atteints - février,
• Conférence consacrée aux fouilles archéologiques de la place la République - Mercredi 8 mars à l'Opéra de Limoges - février,
• Lire à Limoges - Présentation de la nouvelle édition - mars,
• Festival Kaolin & Barbotine du 11 au 20 mai 2017 - avril,
• Pour réduire les risques allergiques dès le plus jeune âge : des plantations d'arbres non allergènes mercredi 3 mai à l'école Édouard-Herriot - mai,
• Cavalcade de printemps "Le Brésil à Limoges" samedi 13 mai 2017 - mai,
• Limoges : vers une crèche municipale « sans perturbateurs endocriniens » - mai,
• Place de la République : conférence "L'abbatiale du Sauveur de St Martial" 12 juin - mai ,
• Sommet infrastructures, aménagement du territoire & immobilier : La Ville de Limoges lauréate du prix de la « meilleure transformation de zone urbaine » - juin,
• Inauguration des rues piétonnes réaménagées du centre-ville de Limoges - juin,
• Exposition *Reflets de Vienne* - juin,
• Zéro phyto : des méthodes alternatives déployées pour l'entretien des cimetières - juillet,
• Spectacles son et lumières sur la façade du musée des Beaux-Arts : projections gratuites - juillet,
• Mise en service du parc de Street Workout de Beaubreuil - juillet,
• 3e Forum des associations - septembre,
• Inauguration des halles Carnot le samedi 16 septembre 2017 à 11 h 30 - septembre,
• Toques et porcelaine - septembre,
• Semaine du goût du 10 au 16 octobre 2016 - octobre,
• Limoges devient Ville créative de l'UNESCO - octobre,
• Nouvelle Place de la République : La maquette du projet est à découvrir à la Maison du projet, La Lettre R n°3 vient de paraître - novembre,
• Renouvellement des conseils de quartier - novembre,
• Animations de Noël à Limoges du 1er au 30 décembre - novembre.

➢Le service de presse de la Ville de Limoges élabore communiqués ou dossiers de presse, organise des points de presse ou des conférences de presse, invite les journalistes et effectue les relances, organise les interviews et tient à jour une revue de presse quotidienne
En dehors des opérations spécifiques de relations presse, le service de presse répond également aux sollicitations quotidiennes émanant des médias pour la gestion et l'organisation des interviews, la transmission d'informations et / ou de visuels
852 demandes presse ont été traitées en 2017 (387 en 2016), soit une hausse de + 120 %.
278 documents presse ont été produits en terme de rédaction et d'envois destinés aux médias, qu'il s'agisse de dossiers de presse (17), de communiqués de presse (120) ou de simples invitations presse.
83 opérations presse spécifiques organisées auxquelles les médias ont été conviés.
A noter que les productions écrites réalisées par le service de presse sont exploitées pour diffusion sur le site internet (reprises dans « actualité ») et dans la e-letter la Lettre bleue, certaines sont aussi diffusées sur les réseaux sociaux.

➢ La pagination initiale du magazine municipal de 28 pages en 2016 est montée à 36 pages à partir du numéro de juillet 2017 pour atteindre 48 pages en décembre 2017 . Le magazine mensuel a été édité à 11 numéros en 2017, soit 1 de plus qu'en 2016. Son contenu a été étoffé, rapproché de l'actualité. Il est édité à 90 000 exemplaires. Plusieurs suppléments ont été distribués avec Vivre à Limoges : La lettre R (place de la République), La lettre de la Bastide, le guide du stationnement, l'agenda culturel de la Ville de Limoges tous les deux mois depuis le numéro du mois de novembre.

➢ Les 5 premiers numéros de l'agenda culturel ont été imprimés en moyenne à 12 000 exemplaires. Depuis novembre 2017, l'agenda est distribué avec le magazine municipal Vivre à Limoges à 90 000 exemplaires. Les événements de plusieurs partenaires externes ont été valorisés par la mise en avant de leur manifestation sur des pleines pages (Festival Urban Empire, Cuivres en Fête, Lost in Limoges, Festival 1001 Notes, Festival jazz Éclats d'Émail, Portraits de Français, …).

➢ La chaine 7ALimoges a produit et diffusé 376 reportages, 20 clips de promotion 19 spots de publicité. Elle est désormais diffusée par Orange TV (Livebox) sur le canal 30 (mosaïque des chaînes locales) et canal 379 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Trois nouveautés sont apparues dans la grille des programmes : les productions vidéo du secteur jeunesse de la Ville de Limoges (avec un habillage antenne spécifique), la chronique emploi, formation, insertion en partenariat avec le site « En route vers l'emploi » et la chronique « Place à la santé » en partenariat avec l'agence TamTam. Depuis septembre 2017, tous les reportages 7ALimoges sont diffusés sur Facebook avec d'excellents résultats. L'audience sur Facebook est mesurée uniquement sur la période du troisième trimestre avec le doublement des abonnés à 2 342, le doublement des mentions « j'aime » à 2 312 et 202 600 vidéos vues en 90 jours ; La production de 7ALimoges est également reprise sur la page Facebook officielle de la Ville avec sur la même période près de 700 000 vidéos vues.

➢ 1 365 mises à jour du site Internet de la Ville (dont 215 actualités, 100 vidéos et 13 travaux) ont été effectuées. Le plan interactif a eu 45 551 sessions (76,13 % de nouvelles sessions). Limoges en poche a été utilisé par 2 712 personnes (1 802 version mobile + 910 version web). La E-letter bleue de la ville de Limoges a été crée (26 numéros, 37 612 lettres envoyées).

➢ Le compte Facebook de la Ville compte près de 40 000 abonnés. Le nombre de fans est en augmentation : + 71,35 % par rapport à 2016 (60 % de femmes et 40 % d'hommes) En 2017, le nombre de publications s'élève à 1 634 avec un taux de pénétration de 29,56 % (nombres d'abonnés 39 504 par rapport au nombre d'habitants 133 627). Limoges est classée au 17e rang des villes de France en nombre d'abonnés.

➢ Le compte Twitter compte 8 627 abonnés : + 15,80 % (56 % d'hommes et 44 % de femmes). Limoges est classée à la 27e place dans le top 40 des villes en nombre d'abonnés.

➢ Le compte Instagram compte 4 085 abonnés, soit + 86,87 % par rapport à 2016. Le nombre de publications est en hausse par rapport à 2016 (457 posts en 2016 contre 680 en 2017).

➢ Le nombre d'abonnés de Snapchat est d'environ 1 900, avec 656 snaps envoyés en 2017 contre 377 en 2016 et une moyenne de 1000 vues par snap (contre 725 en 2016).

➢ La diffusion sur les panneaux numériques a débuté en juin 2017. Elle a permis de diffuser 213 annonces, soit environ 30 par mois.

Ville de Limoges
Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle
87031 LIMOGES CEDEX

Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition
Segmentation des politiques publiques et contribution à la rédaction : Vincent Schmitt
Mise en page & diffusion : DRH-communication interne
Photos : Laurent Lagarde, Thierry Laporte, Julien Dodinet
Dépôt légal : 2e trimestre 2018

Ville de Limoges

RAPPORT D'ACTIVITES